RAPPORT ANNUEL 2008-2009

DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET DE SES ÉTABLISSEMENTS

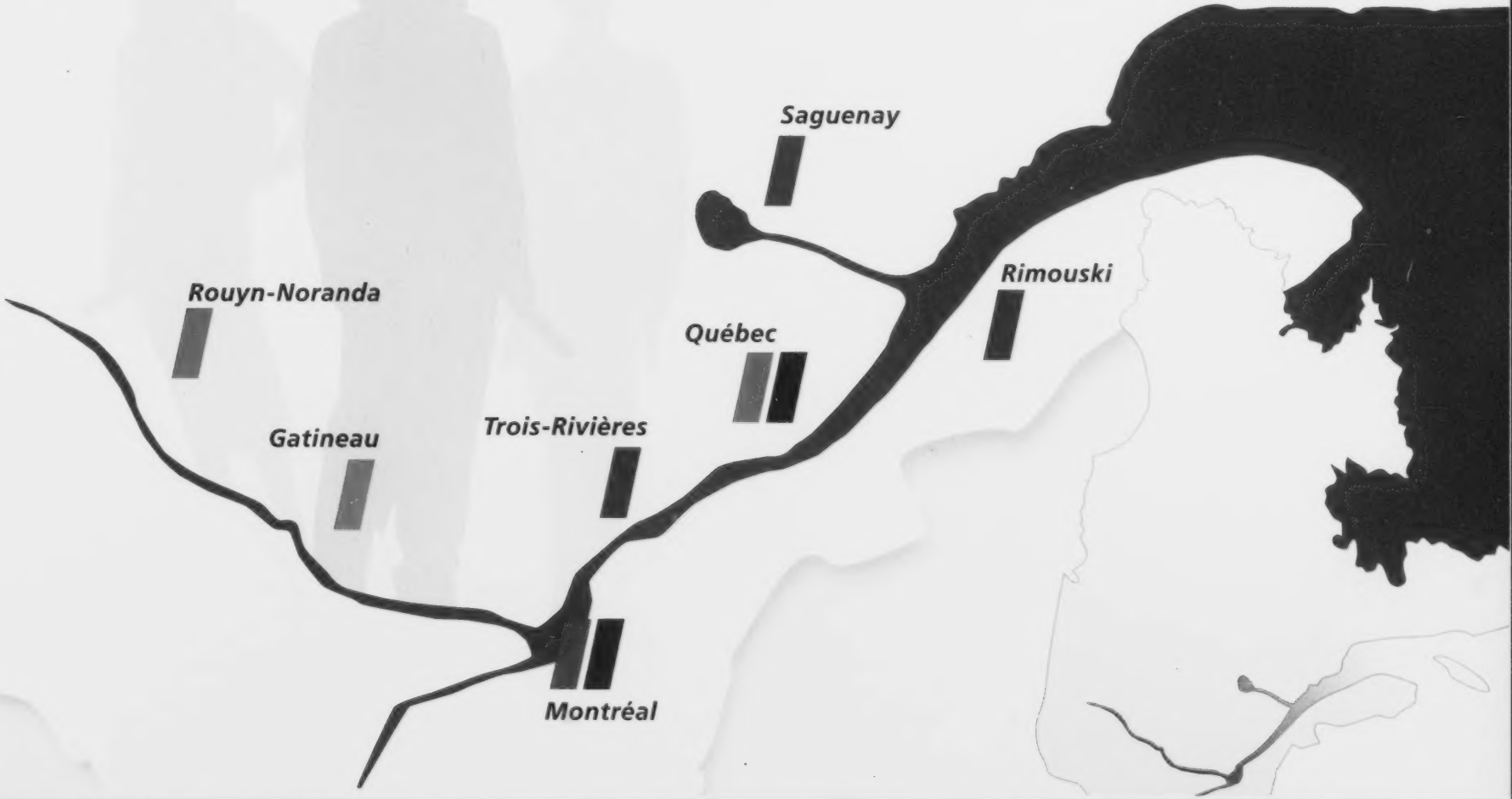

Université du Québec

Le papier utilisé dans ce document est entièrement fabriqué au Québec. Les pages intérieures sont imprimées sur du papier Rolland ST50, contenant 50 % de fibres postconsommation et la couverture est reproduite sur du carton couché Kallima.

Québec, le 7 juin 2010

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir
et du Sport

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2009.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Sylvie Beauchamp

Sylvie Beauchamp

La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu, résulte d'un ensemble de collaborations académiques, techniques et administratives à la grandeur de son réseau. Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada – ISSN 1202-175X. Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac. Impression : K2 impressions.

4 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

10 Code d'éthique et de déontologie

STATISTIQUES
12 Inscriptions
14 Diplômes
16 Personnel
18 Recherche
20 Données financières

RAPPORTS DES NEUF ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

22 UQAM
26 UQTR
30 UQAC
34 UQAR
38 UQO
42 UQAT
46 INRS
50 ENAP
54 ÉTS

58 ÉTATS FINANCIERS

UQ

Sylvie Beauchamp, présidente

UQAM

UQTR

UQAC

UQAR

UQO

UQAT

INRS

ENAP

ÉTS

Le réseau de l'Université du Québec

Créé par le gouvernement du Québec en 1968, le réseau de l'Université du Québec comprend neuf établissements qui ont pour mission de faciliter l'accessibilité à l'enseignement universitaire, de contribuer au développement scientifique du Québec et au développement de ses régions :

- **l'Université du Québec à Montréal,**
- **l'Université du Québec à Trois-Rivières,**
- **l'Université du Québec à Chicoutimi,**
- **l'Université du Québec à Rimouski,**
- **l'Université du Québec en Outaouais,**
- **l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue,**
- **l'Institut national de la recherche scientifique,**
- **l'École nationale d'administration publique,**
- **l'École de technologie supérieure.**

Les établissements de l'Université du Québec sont aujourd'hui présents sur la scène internationale grâce à leurs activités d'enseignement et de recherche. Leurs professeurs ont établi des partenariats de recherche leur permettant de demeurer à l'avant-garde des développements scientifiques et d'offrir aux étudiants québécois, canadiens et étrangers des formations qui répondent aux besoins du monde d'aujourd'hui.

L'Université du Québec coordonne, anime et assure le suivi des activités et des rencontres de différents groupes décisionnels et opérationnels rassemblant des représentants des établissements de son réseau autour d'intérêts communs. Ses interventions, à ce sujet, facilitent la circulation de l'information, contribuent au développement et au maintien de collaborations interétablissements et leur donnent l'occasion de se positionner collectivement par rapport à divers enjeux. L'Université du Québec offre aux établissements de son réseau des services, de l'expertise et des outils conçus pour les soutenir dans la réalisation de leur mission.

Les résultats

Depuis 1968, les établissements de l'Université du Québec ont décerné 475 896 diplômes, dont 57,6 % à des femmes. En 2008 seulement, 20 321 diplômes ont été délivrés, dont 21 % aux cycles supérieurs.

À l'automne 2008, on comptait 86 655 étudiants dans les universités, écoles et institut du réseau, dont 18 043 nouveaux étudiants au premier cycle et plus de 4 500 étudiants étrangers en provenance de 103 pays.

Quelque 6 265 employés réguliers, dont 2 451 enseignants, permettent aux établissements du réseau d'offrir plus de 750 programmes d'études aux trois cycles.

Ensemble, les établissements ont déclaré des revenus de recherche de 201 822 000 dollars en 2008-2009, plaçant ainsi le réseau de l'Université du Québec :

- au **huitième rang** au Canada pour les subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) avec 29,3 millions de dollars (2008-2009);
- au **deuxième rang** au Canada et au premier rang au Québec pour les subventions de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) avec 11,5 millions de dollars (2008-2009);
- au **premier rang** des universités canadiennes sans faculté de médecine (16e rang total) pour le financement total provenant des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), avec 8 millions de dollars (2008-2009), soit une augmentation de 16 % par rapport à l'année précédente.

Depuis leur création, les établissements de l'Université du Québec contribuent plus que jamais à la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et à l'essor scientifique du Québec.

L'enseignement et la recherche

Le Fonds de développement académique du réseau

En 2008-2009, le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) disposait d'une enveloppe d'environ 1,8 million de dollars, cofinancée par l'Université du Québec et les établissements de son réseau. Les quatre volets du FODAR favorisent le développement du réseau en matière de formation et de recherche en soutenant principalement des initiatives concernant deux ou plusieurs de ses établissements.

Volet I : Actions stratégiques en formation et en recherche

Ce volet permet la mise en place de projets structurants pour le développement académique des établissements participants ainsi que des initiatives jugées stratégiques pour l'ensemble du réseau auxquelles tous les établissements conviennent de s'associer. En 2008-2009, 1,1 million de dollars a été versé à vingt-deux projets.

Volet II : Communauté scientifique réseau

Ce volet facilite les rencontres et les déplacements pour des activités de développement et de partage d'une expertise réseau. Au cours de l'année écoulée, 250 000 dollars ont ainsi été versés à vingt-deux initiatives.

Volet III : Soutien aux programmes conjoints

Parmi les programmes aux trois cycles, offerts en partenariat dans les établissements universitaires québécois, les trois quarts concernent le réseau de l'Université du Québec et plus de la moitié lui sont exclusifs. Ce volet du FODAR supporte le développement, l'implantation et le fonctionnement de programmes de formation qui font l'objet d'une collaboration entre des établissements du réseau de l'Université du Québec. En 2008-2009, 400 000 dollars du FODAR ont été versés à quinze de ces programmes, huit de doctorat, six de maîtrise et un de baccalauréat.

Volet IV : Prix d'excellence

L'Université du Québec démontre l'importance qu'elle accorde aux artisans de la mission d'enseignement et de recherche par l'attribution annuelle de prix d'excellence aux membres du personnel des établissements du réseau. Les prix octroyés en 2008-2009 ainsi que leurs récipiendaires sont présentés en page 8.

La réussite étudiante

L'Université du Québec tient à contribuer au maintien d'un environnement favorable à la réussite étudiante et à l'accès au diplôme. À cet égard, elle appuie les établissements du réseau dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage. C'est dans cet ordre d'idées que les projets et mesures qui suivent ont été entrepris ou se sont poursuivis au cours de l'année 2008-2009. Le FODAR a été un outil privilégié pour le support financier de telles initiatives.

- **PROSPERE**, une démarche de sensibilisation aux conditions de réussite construite autour d'un outil diagnostique informatisé, est maintenant implantée dans les sept établissements du réseau qui offrent des programmes de baccalauréat, et ce, aux sessions d'automne et d'hiver.
- **Contribution au développement des connaissances sur les transitions scolaires dans l'enseignement postsecondaire**, à travers TRANSITIONS, un projet de recherche et de transfert de connaissances, soutenu par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Les résultats accumulés dans le cadre de ce projet ont été présentés lors de colloques au Québec, au Canada et à l'étranger, notamment lors du colloque annuel du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, auquel adhèrent près de quarante universités, collèges et organismes du milieu éducatif.
- **Participation à l'enquête *National Survey of Student Engagement* sur la participation étudiante** qui révèle que, de façon générale, les étudiants du réseau sont aussi satisfaits, sinon plus, de leur expérience d'études que les étudiants des autres universités québécoises et canadiennes.
- **Poursuite du Programme de développement des compétences informationnelles** qui a conçu cinq nouvelles capsules animées, accessibles sur

Le siège social de l'Université du Québec, 475, rue du Parvis, Québec.

Année 2008-2009

Doctorats honorifiques

UQAM Richard Desjardins
Serge Dorny
Pierre Hassner
Jacques Lacoursière
Félix Maltais
Michael Snow

UQTR Aline Chrétien et Jean Chrétien

UQAC Bernard Angers
Ghyslain Dubé
Pascal Tribouloт

UQAR Rolande Pelletier et Germain Pelletier

UQO Abdou Diouf
Antoine Grégoire

UQAT Henri Massé
Michèle Rouleau

INRS Sheila Watt-Cloutier

ÉTS Maryse François-Xausa

UQ Frédéric Back
Franco Dragone
Stephen A. Jarislowsky
Pierre Martin

Internet, pour faciliter l'accès aux collections des bibliothèques et optimiser leur utilisation. Certaines des ressources existantes ont été actualisées, dont celle portant sur le plagiat.

- **Consolidation des activités du Groupe d'intervention en innovation pédagogique**, composé de dix-neuf conseillers pédagogiques, professeurs, responsables des études et doyens des établissements de l'Université du Québec, dont les activités se traduisent par une systématisation des échanges autour des projets pédagogiques de chaque établissement.
- **Animation de la communauté des professionnels qui interviennent dans l'évaluation périodique des programmes de formation** des établissements du réseau. La révision de la trousse d'évaluation de programmes qui fournit des indicateurs permettant la comparaison entre les programmes des différents établissements du réseau a aussi été entreprise.
- **Amélioration de l'accessibilité aux ressources des bibliothèques** grâce au nouvel outil de découverte qui simplifie l'accès à la grande variété de ressources. Il a été implanté simultanément dans huit établissements du réseau afin que chacun d'eux puisse se doter d'un niveau de service qu'il n'aurait pu s'offrir seul.
- **Appui au développement de la formation à distance** par la production de modules de formation dans le cadre d'ENVAM, campus numérique français dédié à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Deux modules touchant l'énergie éolienne ont été réalisés sous la direction d'un expert de l'UQAR, et un module sur les changements climatiques est en réalisation sous la direction d'un expert de l'UQAC.
- **Soutien à la valorisation de la recherche et de l'innovation sociale et technologique**. Quatre nouveaux séminaires de formation ont été proposés par ValoRIST aux professionnels des établissements du réseau de l'Université du Québec. En partenariat avec le groupe VINCI de l'Université de Montréal, ValoRIST a également organisé un colloque sur l'état de situation et les perspectives en matière de valorisation de la recherche, de transfert des connaissances et d'innovation. Le Réseau québécois en innovation sociale a, pour sa part, assuré la publication de bulletins d'information, l'animation d'un site interactif, le démarrage d'un projet de recension de pratiques et de formalisation de savoir-faire, la conception et la recension d'outils ainsi que l'accompagnement de projets qui s'inscrivent dans un processus d'innovation sociale.

L'ADMINISTRATION

L'Université du Québec fournit une gamme de services administratifs aux établissements de son réseau. Certains sont offerts sur une base permanente tandis que d'autres répondent à des besoins ponctuels. À ce titre, l'Université du Québec a entre autres assisté les établissements dans leurs calculs des ajustements salariaux découlant de l'équité salariale ainsi que dans la mise en application des principes comptables généralement reconnus (PCGR). Elle a également contribué à la réalisation des travaux requis en vue de son intégration au périmètre comptable du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, le Centre de services communs de l'Université du Québec a appuyé le déploiement du Système intégré de gestion administrative (SIGA3) dans l'ensemble du réseau.

L'Assemblée des gouverneurs

L'Assemblée des gouverneurs a connu des changements au cours de l'année 2008-2009. À la suite du départ de Pierre Moreau, dont le mandat a pris fin le 10 février 2009, l'intérim de la présidence a successivement été assuré par Daniel Coderre, alors vice-président à l'enseignement et à la recherche, puis par Jean Lavoie, alors vice-président à l'administration, jusqu'à l'arrivée de Sylvie Beauchamp, nommée présidente à compter du 19 mai 2009.

L'Assemblée des gouverneurs a également accueilli Daniel Coderre, qui succédait, à compter du 4 mai 2009, à Pierre Lapointe au poste de directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique, ainsi que Raymond Duchesne, à titre de personne

convoquée, qui succédait, le 1er novembre 2008, à Louise Bertrand au poste de directeur général de la Télé-université, composante de l'Université du Québec à Montréal. Pierre Lefrançois prenait, pour sa part, la relève de Daniel Coderre en assurant l'intérim au poste de vice-président à l'enseignement et à la recherche.

Yasmine Félix, étudiante à la Télé-université, composante de l'Université du Québec à Montréal, et Abdelhaq Sari, étudiant à l'Université du Québec à Montréal, ont succédé à Jason Brushey, étudiant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et à Pierre Martin, étudiant à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Trois membres socioéconomiques ont remis leur démission. Il s'agit de Monique Charbonneau, Jacques Dignard et Paul Lafleur.

Perspectives d'avenir

Au-delà des initiatives en cours de réalisation, les enjeux suivants requerront une attention particulière dans les années à venir :

- L'élaboration d'un cadre de reconnaissance des acquis;
- Le développement, l'évaluation et le soutien des programmes de formation conjoints;
- La consolidation et la modernisation des systèmes de gestion et d'information;
- La définition et le suivi d'indicateurs de gestion;
- Le choix des facteurs clés favorisant la réussite et le partage des pratiques et des expertises à ce sujet.

Doctorats honorifiques de l'Université du Québec – Année 2008-2009

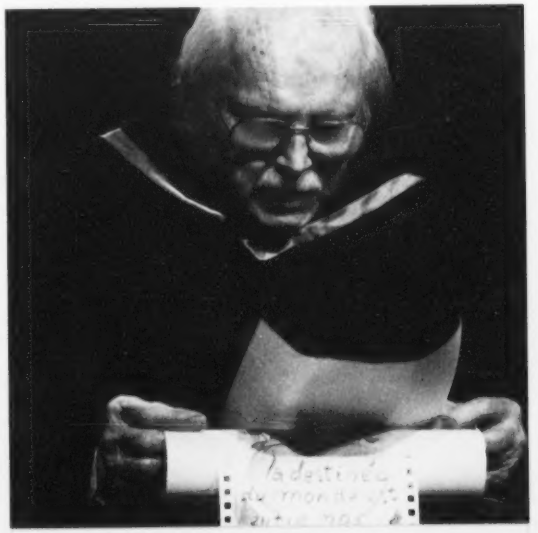

Frédéric Back

Franco Dragone

Stephen A. Jarislowsky

Pierre Martin

Photos : agence Focus1

Jean-Claude Kieffer, directeur du centre Énergie, Matériaux et Télécommunications de l'Institut national de la recherche scientifique.

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET CRÉATION
VOLET CARRIÈRE

Catherine Laprise, professeure au département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi.

PRIX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE ET CRÉATION
VOLET RÉALISATION

Ginette Daigneault, professeure en arts visuels à l'École multidisciplinaire de l'image de l'Université du Québec en Outaouais.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT
VOLET CARRIÈRE

Frédéric Metz, professeur à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal.

PRIX D'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT
VOLET CARRIÈRE

Benoît Séguin, directeur du développement et des services techniques et informatisés du Service de la bibliothèque à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

PRIX D'EXCELLENCE EN GESTION
VOLET RÉALISATION

Photos : agence Focus1

Au 31 mai 2009

DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente

JEAN LAVOIE
Vice-président à l'administration

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim

MICHEL QUIMPER
Secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Présidente

SYLVIE BEAUCHAMP*
Présidente, Université du Québec

Membres

YVES BEAUCHAMP
Directeur général, École de technologie supérieure

MICHEL BELLEY
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

JEAN P. BOUCHER
Professeur, Université du Québec à Montréal

GHISLAIN BOURQUE *
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

MARC CHABOT
Professeur, Université du Québec à Montréal

JEAN-PIERRE CLERMONT *
Conseiller et administrateur de sociétés

CLAUDE CORBO
Recteur, Université du Québec à Montréal

YASMINE FÉLIX
Étudiante, Télé-université, composante de l'UQAM

GEORGES FRENETTE *
Professeur, Université du Québec à Chicoutimi

CHRISTIAN GOULET *
Vice-président adjoint, Bell Canada

JOHANNE JEAN
Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

MARCELLINE PICARD-KANAPÉ
Administratrice

MARCEL PROULX
Directeur général, École nationale d'administration publique

MICHEL RINGUET *
Recteur, Université du Québec à Rimouski

ABDELHAQ SARI
Étudiant, Université du Québec à Montréal

CLAIRE SIMARD *
Directrice générale, Musée de la civilisation

JEAN VAILLANCOURT
Recteur, Université du Québec en Outaouais

Personnes convoquées

DANIEL CODERRE
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

RAYMOND DUCHESNE
Directeur général, Télé-université, composante de l'UQAM

JEAN LAVOIE
Vice-président à l'administration, Université du Québec

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec

Personne invitée comme représentant du personnel de soutien

MARCEL DESROSIERS
INRS-Institut Armand-Frappier

Secrétaire

MICHEL QUIMPER
Secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

* Membre du Comité exécutif

CONSEIL DES ÉTUDES

Présidente

SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente, Université du Québec

Membres

CHRISTIAN BÉLANGER
Étudiant, Université du Québec à Chicoutimi

FRANCINE BELLE-ISLE
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Chicoutimi

GENEVIÈVE BREAULT
Étudiante, Université du Québec à Montréal

DANIEL CODERRE
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

GUY CUCUMEL
Professeur, Université du Québec à Montréal

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

YASMINE FÉLIX
Étudiante, Télé-université, composante de l'UQAM

JOSÉE S. LAFOND
Professeure, Université du Québec à Montréal

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec

DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

AHMED NACIRI
Professeur, Université du Québec à Montréal

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif, École de technologie supérieure

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

ANDRÉ PARADIS
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique, Université du Québec à Trois-Rivières

ROBERT PROULX
Vice-recteur à la vie académique, Université du Québec à Montréal

Personne convoquée

LOUIS MATHIER
Directeur de l'enseignement et de la recherche par intérim, Télé-université, composante de l'UQAM

Secrétaire

MICHEL QUIMPER
Secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

COMMISSION DE PLANIFICATION

Présidente

SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente, Université du Québec

Membres

YVES BEAUCHAMP
Directeur général, École de technologie supérieure

MICHEL BELLEY
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

GHISLAIN BOURQUE
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

DANIEL CODERRE
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

CLAUDE CORBO
Recteur, Université du Québec à Montréal

JOHANNE JEAN
Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

JEAN LAVOIE
Vice-président à l'administration, Université du Québec

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, Université du Québec

MARCEL PROULX
Directeur général, École nationale d'administration publique

MICHEL RINGUET
Recteur, Université du Québec à Rimouski

JEAN VAILLANCOURT
Recteur, Université du Québec en Outaouais

Personne convoquée

RAYMOND DUCHESNE
Directeur général, Télé-université, composante de l'UQAM

Secrétaire

MICHEL QUIMPER
Secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, Université du Québec

Code d'éthique et de déontologie

MISE EN APPLICATION

Au cours de l'année 2008-2009, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;

b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;

c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;

d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

a) le président de l'Université;

b) le recteur de chaque université constituante;

c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;

d) les professeurs et les étudiants;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption[1] par l'Assemblée des gouverneurs.

1 Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

Les inscriptions[1]

Figure 1

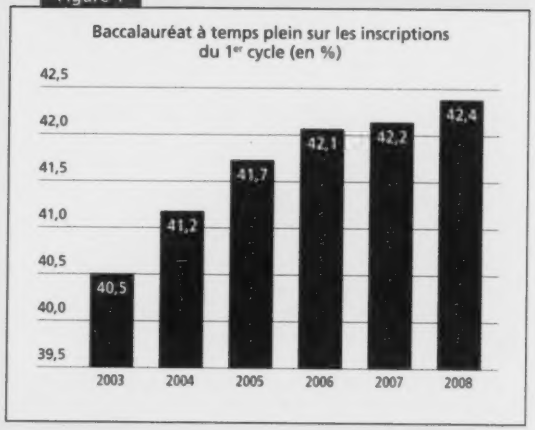

Figure 2

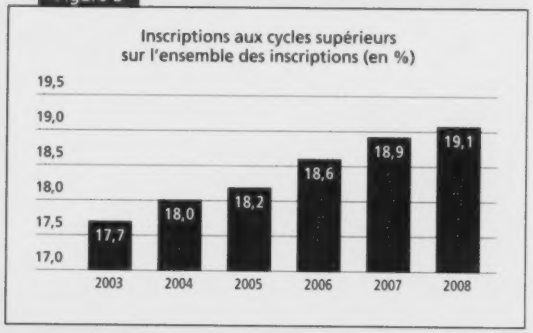

Figure 3

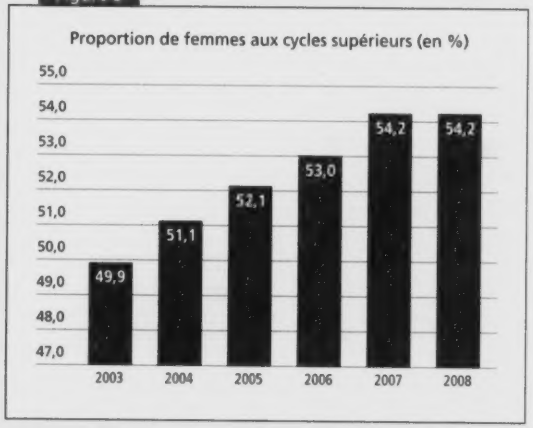

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE 2008

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions[2]	47 694	11 366	6 207	5 681	5 420	2 937	666	1 923	4 761	86 655
En équivalence au temps plein de l'année 2008-2009	28 036	7 702	4 118	3 543	3 439	1 611	345	793	4 081	53 668
Nouveaux dans l'établissement au 1er cycle	10 224	2 711	1 092	1 182	1 181	654	N.A.P.	N.A.P.	999	18 043

À l'automne 2008, l'Université du Québec comptait 86 655 étudiants, ce qui représente une diminution de 1 % par rapport à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 25,7 % des étudiants de premier cycle. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 15,2 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle se situe à 3,9 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 10,2 % depuis l'automne 2003.

INDICATEURS (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
% d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1er cycle[3]	35,4	53,0	51,7	52,9	50,0	35,6	–	–	58,0	42,4
% d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	16,7	13,6	17,8	17,9	20,0	16,2	100,0	100,0	16,5	19,1
% de femmes aux cycles supérieurs	57,4	58,3	54,3	55,6	54,2	65,1	43,5	53,1	16,5	54,2

À l'automne 2008, 42,4 % des étudiants de premier cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat **[Figure 1]**. Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 19,1 % **[Figure 2]**, alors qu'il était de 17,7 % en 2003. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 54,2 % **[Figure 3]**, alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'avère relativement stable depuis plusieurs années et se situe à 61,4 % à l'automne 2008.

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 Les données incluent les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ.

RÉPARTITION SELON LE GENRE DE PROGRAMME (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Baccalauréat [3]	39,9	60,2	56,4	61,2	58,3	40,6	N.A.P.	N.A.P.	68,5	46,7
Certificat	30,3	18,2	20,6	17,2	17,9	33,7	N.A.P.	N.A.P.	6,1	24,2
Autres 1er cycle [4]	13,1	8,0	5,3	3,6	3,8	9,6	N.A.P.	N.A.P.	8,8	9,9
Maîtrise	7,8	7,4	10,1	9,6	12,4	5,3	36,2	56,6	8,4	9,6
DESS [5]	2,2	1,2	2,9	2,8	3,5	3,3	–	16,5	1,3	2,6
Doctorat	3,2	3,7	3,1	2,0	0,9	1,3	43,1	2,0	4,9	3,3
Autres 2e et 3e cycles [4]	3,5	1,3	1,6	3,6	3,2	6,2	20,7	24,9	2,0	3,7

Une proportion de 70,9 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 15,5 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au DESS ou au doctorat **[Figures 4 et 5]**.

RÉPARTITION SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,4	13,6	6,5	14,9	11,3	21,1	10,5	–	–	4,9
Sciences pures	4,7	3,4	4,0	5,6	–	1,9	45,2	–	–	4,1
Sciences appliquées	4,8	7,3	10,4	2,6	3,5	3,2	9,2	–	91,2	9,9
Sciences humaines	20,2	23,7	18,8	9,6	20,7	14,5	14,4	–	–	18,1
Lettres	6,0	3,3	4,8	1,3	3,1	–	–	–	–	4,4
Droit	1,6	–	–	–	0,2	–	–	–	–	0,9
Sciences de l'éducation	10,6	14,8	21,0	26,2	11,8	14,7	–	–	–	12,2
Sciences de l'administration	33,5	29,7	26,3	35,6	42,6	23,4	–	94,7	0,6	32,1
Arts	5,0	0,9	3,5	–	2,9	9,4	–	–	–	3,7
Études plurisectorielles	13,2	3,3	4,7	4,2	3,9	11,8	20,7	5,3	8,2	9,7

À l'automne 2008, 72,3 % des étudiants de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Par rapport à l'automne 2003, la proportion d'inscriptions dans le secteur de l'éducation a diminué légèrement, passant de 13,2 % à 12,2 %. Au cours de la même période, le secteur des sciences de la santé a connu des hausses constantes, passant de 4 % à 4,9 %. Il en est de même pour le secteur des sciences humaines qui est passé de 16,1 % à l'automne 2003 à 18,1 % à l'automne 2008 **[Figure 6]**.

3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.
4 Comprend les programmes courts, les propédeutiques ainsi que les étudiants libres et les auditeurs.
5 Diplôme d'études supérieures spécialisées.
– Aucune inscription.
N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 4

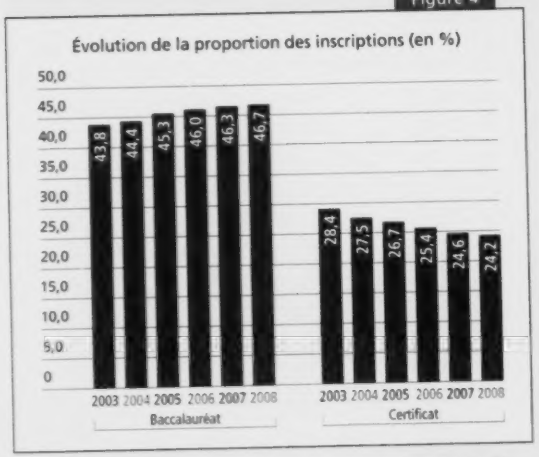

Figure 5

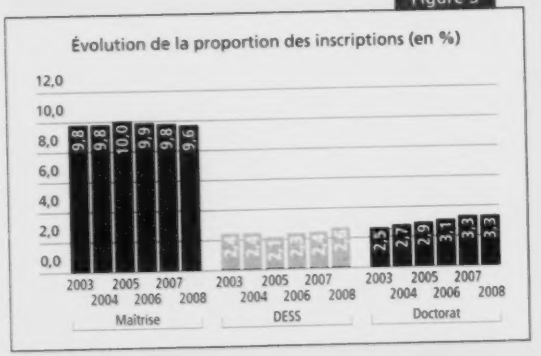

Figure 6

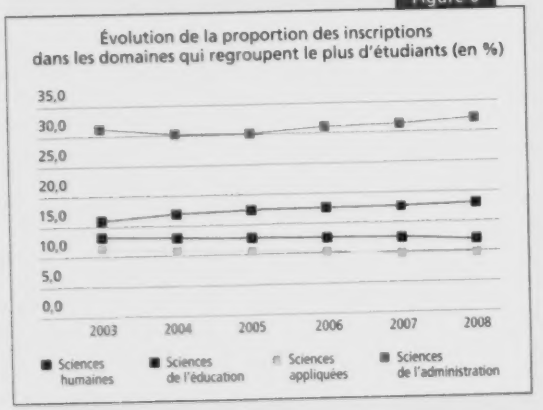

Les diplômes[1]

Figure 7

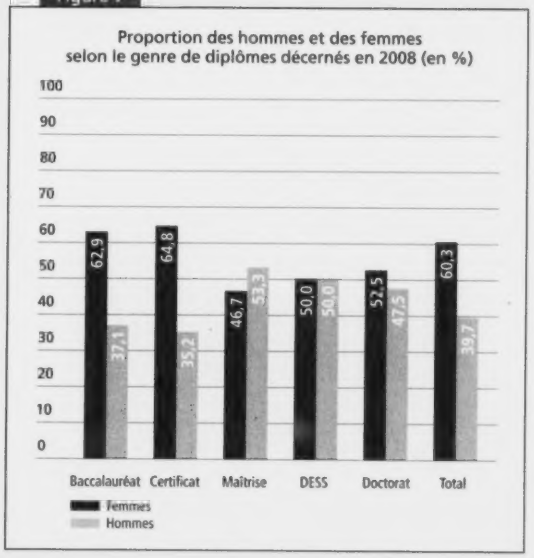

Figure 8

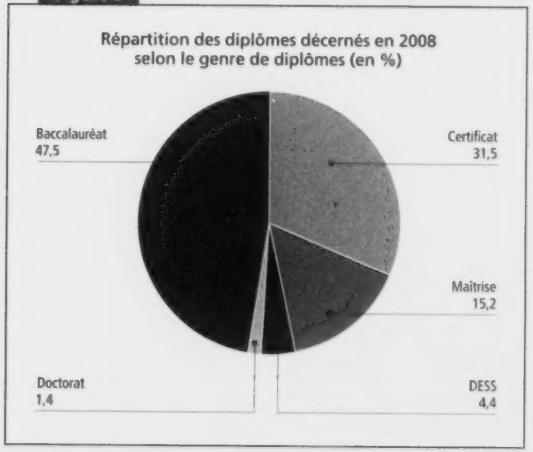

TOTAL DES DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
En 2008	11 120	2 380	2 137	1 176	1 481	483	133	422	989	20 321
De 1968 à 2008 inclusivement	259 409	69 498	46 096	34 189	31 728	12 830	1 979	7 508	12 659	475 896

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 475 896 diplômes, dont 57,6 % ont été attribués à des femmes. En 2008, 20 321 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une augmentation de 6 % par rapport à 2007. De ce nombre, 9 201 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 11 120[2] par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 62,9 % des diplômes délivrés au baccalauréat et 64,8 % au certificat. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 47,8 % **[Figure 7]**.

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 2008 SELON LE GENRE (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Baccalauréat[3]	42,0	60,2	52,2	57,6	52,7	50,3	–	–	74,0	47,5
Certificat	39,1	27,3	20,1	27,4	23,5	41,2	–	–	9,4	31,5
Maîtrise	14,3	9,9	22,8	8,8	12,9	1,1	56,4	66,4	13,5	15,2
DESS[4]	3,3	1,3	4,4	5,0	10,9	7,0	–	33,4	0,9	4,4
Doctorat	1,3	1,3	0,5	1,2	–	0,4	43,6	0,2	2,2	1,4

Le nombre de diplômes décernés en 2008 par rapport à 2007 a augmenté de 4,3 % au baccalauréat, de 29,3 % au doctorat, de 12,6 % au DESS, de 2,2 % au certificat de premier cycle et de 17,3 % à la maîtrise **[Figure 8]**.

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.
2 De ce nombre, 869 ont été décernés pour la composante Télé-université de l'UQAM.
3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.
4 Diplôme d'études supérieures spécialisées.

RÉPARTITION DES DIPLÔMES DÉCERNÉS EN 2008 SELON LE DOMAINE D'ÉTUDES (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,2	15,5	4,0	16,2	9,4	15,3	12,8	–	–	4,4
Sciences pures	5,5	5,0	3,6	9,5	0,1	0,8	67,6	–	–	5,0
Sciences appliquées	5,3	7,5	5,5	1,5	4,1	2,7	9,8	–	100,0	9,8
Sciences humaines	20,7	26,4	15,3	10,6	15,7	15,9	9,8	–	–	18,2
Sciences de l'éducation	10,0	12,6	12,4	25,3	8,6	12,9	–	–	–	10,6
Sciences de l'administration	43,4	29,2	53,6	35,0	55,8	38,5	–	100,0	–	41,9
Arts	5,0	1,0	2,7	–	2,9	6,2	–	–	–	3,5
Lettres	6,4	1,3	1,9	1,4	3,2	–	–	–	–	4,2
Droit	1,7	–	–	–	–	–	–	–	–	0,9
Études plurisectorielles[5]	1,8	1,5	1,0	0,5	0,2	7,7	–	–	–	1,5

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est avérée relativement stable au fil des ans. Depuis 2003, la proportion de diplômes décernés en sciences de l'administration est passée de 41,7 % du total des diplômes à 41,9 % en 2008. Au cours de la même période, cette proportion est passée de 13,2 % à 10,6 % en sciences de l'éducation, de 16,5 % à 18,2 % en sciences humaines, et de 4,4 % à 5 % en sciences pures **[Figure 9]**.

POUR LES PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE UNIVERSITAIRE (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de la santé	6,7	0,9	1,4
Sciences pures	4,9	7,8	33,1
Sciences appliquées	14,2	8,5	15,1
Sciences humaines	22,4	15,4	30,9
Sciences de l'éducation	16,5	3,4	7,2
Sciences de l'administration	25,4	58,0	2,9
Arts	4,6	2,4	2,9
Lettres	2,2	2,6	6,5
Droit	1,2	1,0	–
Études plurisectorielles[6]	1,9	–	–

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 33,1 % des diplômes de doctorat sont décernés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 4,9 % des diplômes de baccalauréat. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 30,9 % au niveau du doctorat alors qu'elle n'est que de 22,4 % au niveau du baccalauréat. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 25,4 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés et pour 58,0 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 2,9 % du volume des doctorats.

5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé et le certificat multidisciplinaire.

6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures.

– Aucun diplôme

Figure 9

Répartition des diplômes décernés en 2008 selon le domaine d'études (en %)

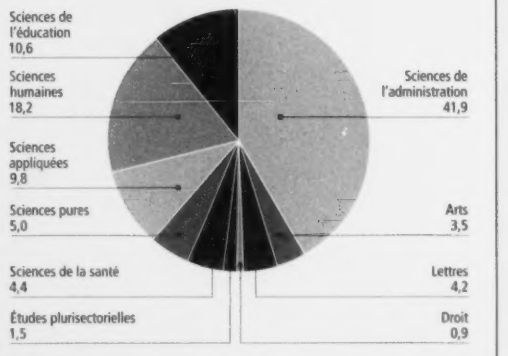

Le personnel

Figure 10

Répartition du personnel régulier au 31 mars 2009 selon la catégorie (en %)

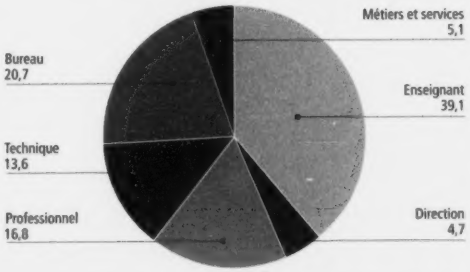

Figure 11

Répartition du personnel enseignant régulier selon la principale discipline d'enseignement en 2008-2009 (en %)

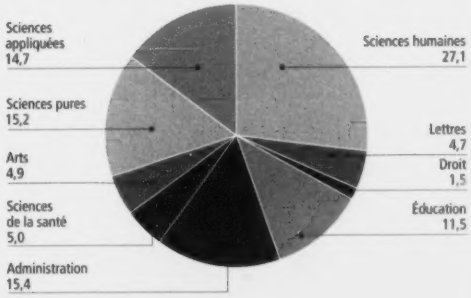

RÉPARTITION DU PERSONNEL RÉGULIER PAR CATÉGORIE[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	UQ	CSC[2]	RÉSEAU
Enseignant	1 065	358	219	182	180	109	143	46	150	–	–	2 451
Direction	113	32	19	22	18	17	15	10	27	18	2	293
Professionnel	425	144	102	81	57	34	58	28	91	24	13	1 056
Technique	343	98	71	50	53	28	68	37	90	14	2	854
Bureau	596	164	112	88	82	41	55	37	96	23	2	1 295
Métiers et services	134	40	25	30	7	3	31	4	43	–	–	317
Total	2 675	835	548	453	396	231	370	162	497	79	19	6 265

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, 39,1 % sont des enseignants. Vient ensuite le personnel professionnel et technique qui représente 30,5 % des effectifs et le personnel des groupes bureau et métiers et services (25,8 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,7 % du personnel régulier **[Figure 10]**. Par rapport à 2008, les effectifs totaux sont demeurés relativement stables, alors que sur une période de 5 ans, soit depuis 2004, ils ont augmenté de 7 %. Les plus fortes augmentations se situent chez le personnel professionnel (13,5 % par rapport à 2004) et technique (11,6 % par rapport à 2004). Toujours au cours de la même période, le personnel enseignant régulier a augmenté de 6,9 % et le personnel de direction de 3,2 %.

RÉPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER PAR DOMAINE (en %)[3]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Sciences de la santé	1,1	11,6	4,4	11,8	6,1	7,7	10,4	–	–	5,0
Sciences pures	12,7	15,1	19,0	23,1	1,7	5,8	47,1	–	11,1	15,2
Sciences appliquées	7,2	11,1	12,8	9,7	10,1	20,2	15,7	4,9	87,5	14,7
Sciences humaines	32,8	27,9	21,1	16,7	31,8	25,9	26,1	39,0	1,4	27,1
Lettres	5,9	4,4	7,0	4,9	5,6	2,9	–	–	–	4,7
Droit	2,7	0,3	1,8	–	1,1	–	–	7,3	–	1,5
Sciences de l'éducation	11,5	15,7	14,1	15,6	11,7	22,1	–	–	–	11,5
Sciences de l'administration	17,3	11,6	16,3	17,7	27,4	12,5	0,7	48,8	–	15,4
Arts	8,8	2,3	3,5	0,5	4,5	2,9	–	–	–	4,9

Une proportion de 38,6 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des disciplines reliées aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres disciplines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences de l'administration (15,4 %), les sciences pures (15,2 %) et les sciences appliquées (14,7 %) **[Figure 11]**.

1 Source : Budgets de fonctionnement 2008-2009, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2009, et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2008.

– Aucun employé

INDICATEURS SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT RÉGULIER

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
% de détenteurs de doctorat [4]	85,3	84,3	78,0	75,8	78,8	55,8	100,0	92,7	79,9	82,6
% de femmes [5]	36,4	34,6	32,2	35,5	43,0	36,5	22,9	31,7	12,5	33,7
Ratio EEETP/personnel enseignant [6]	26,3	21,5	18,8	19,5	19,1	14,8	N.A.P.	N.A.P.	27,2	23,2

Au sein de l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe, à l'automne 2008, à 82,6 %, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % depuis 2003 **[Figure 12]**. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier **[Figure 13]**. En effet, la proportion des femmes est passée de 28,7 % en 2003 à 33,7 % en 2008. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable et se situe à 23,2 en 2008, comparativement à 23,8 en 2003.

CHARGÉS DE COURS

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Chargés de cours [7]	1 493	545	384	324	347	310	N.A.P.	96	187	3 686
% de femmes chez les chargés de cours	41,2	43,9	40,6	45,1	46,4	53,2	N.A.P.	20,8	12,8	41,4

Figure 12

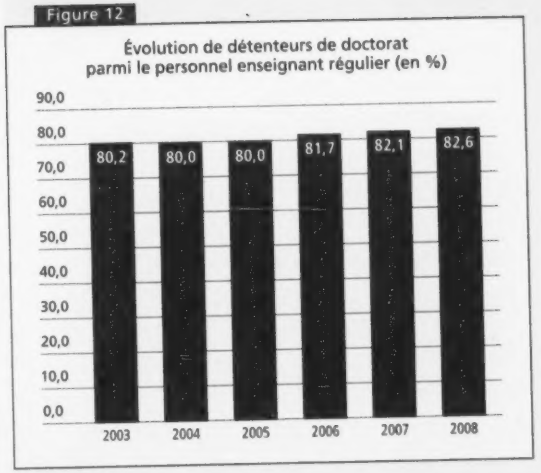

Figure 13

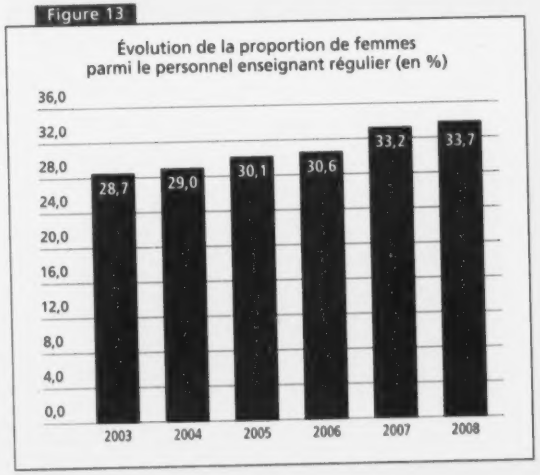

4 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2008. L'information n'étant pas disponible pour 23 individus, ceux-ci ont été exclus du calcul.

5 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2008.

6 Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1er cycle.

7 Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2008-2009 et transmises par la Direction des relations du travail.
N.A.P. : Ne s'applique pas.

La recherche[1]

Figure 14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 $)

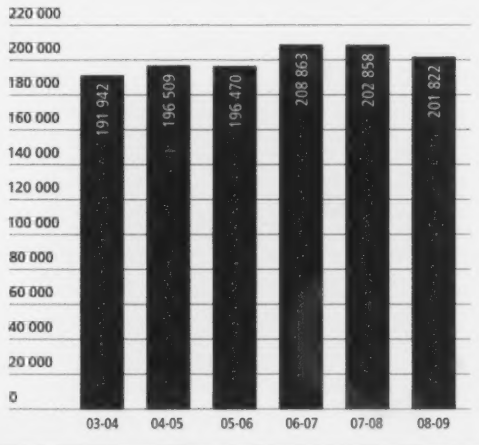

Figure 15

Répartition des octrois de recherche en 2008-2009 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)

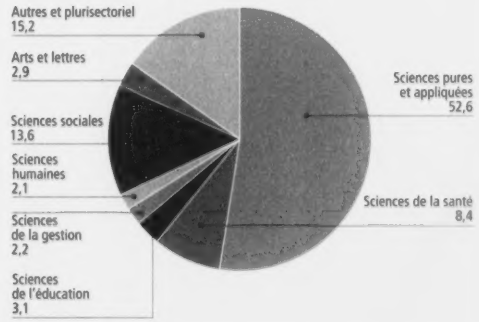

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE ET CONTRACTUELLE 2008-2009

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Nombre d'octrois	1 310	406	462	339	205	302	749	94	510	4 377
Montant des octrois en 000 $ - excluant FCI et contreparties	54 872	18 039	15 712	18 072	5 644	10 734	39 670	3 946	13 263	180 135
FCI et contreparties associées en 000 $ [2]	5 992	531	990	1 022	213	805	10 968	–	1 350	21 687
Montant total des octrois en 000 $	60 863	18 570	16 703	19 094	5 857	11 539	50 638	3 946	14 613	201 822
% des montants sous forme de contrats	5,0	11,7	5,9	4,5	5,5	15,6	19,5	60,2	27,9	12,6
Valeur des octrois/Nbre de professeurs [3]	57 202	51 870	76 267	104 912	32 537	106 838	354 113	85 779	97 422	82 376

En 2008-2009, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 201 821 263 $ comparativement à 202 858 037 $ en 2007-2008 **[Figure 14]**. Rappelons que les données 2008-2009 sont provisoires.

OCTROIS 2008-2009 SELON LA CLASSIFICATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE (CRU) EN 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
Génie	2 433	3 204	4 272	870	761	3 681	3 589	–	13 046	31 857
Sciences appliquées	5 277	–	746	7 409	87	5 227	10 174	–	4	28 924
Sciences naturelles	11 820	3 387	3 781	3 700	164	221	19 310	–	–	42 384
Sciences mathématiques	2 075	205	168	5	458	30	48	–	–	2 989
Sciences médicales	4 629	1 951	852	152	75	26	8 119	71	15	15 890
Sciences infirmières	–	152	122	96	179	–	–	–	–	549
Sciences de l'activité physique et réadaptation	212	214	1	–	–	3	–	–	–	430
Sciences de l'éducation	3 202	1 624	365	449	463	38	37		17	6 194
Sciences de la gestion	2 589	1 120	37	224	141	300		50	–	4 461
Sciences humaines	2 960	467	605	108	77	–	113	–	–	4 329
Sciences sociales	13 487	1 905	1 157	1 022	2 298	553	3 951	3 012	10	27 395
Création littéraire et artistique	1 218	143	655	12	20	–	–	–	–	2 047
Études des arts et des lettres	3 166	160	278	165	–	–	–	–	–	3 768
Autres et plurisectoriel	7 795	4 036	3 664	4 882	1 135	1 461	5 298	812	1 522	30 605
Total	60 863	18 570	16 703	19 094	5 857	11 539	50 638	3 946	14 613	201 822

En 2008-2009, la recherche en sciences pures et appliquées (y inclus génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constituait 52,6 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines, 23,9 % (y inclus les sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique, études des arts et lettres) et celle en sciences de la santé, 8,4 % (sciences médicales, sciences infirmières, sciences de l'activité physique et réadaptation) **[Figure 15]**.

1 Source : Données extraites en partie de l'Inventaire des financements de la recherche de l'Université du Québec (système IFR) en date du 2 mars 2010. Pour l'UQAM, données provisoires en date du 5 février 2010.

2 Montants des subventions versées par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des contreparties associées, y inclus la FEI, tels que déclarés dans SIRU.

3 Fonds de fonctionnement et fonds avec restriction - tableau 3 - Personnel en place au 31 mars 2009.

– Aucun octroi de recherche

OCTROIS 2008-2009 SELON LA CATÉGORIE D'ORGANISME EN 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	RÉSEAU
FQRNT	3 165	196	1 207	552	140	602	1 450	–	261	7 573
FQRSC	5 534	1 171	293	312	315	42	779	162	11	8 619
FRSQ	822	70	155	–	166	–	402	21	17	1 652
Sous-total conseils provinciaux	9 521	1 437	1 655	864	620	644	2 631	184	289	17 844
Gouvernement du Québec (autres)	4 775	2 346	4 446	5 892	546	3 409	8 628	2 874	1 942	34 858
CRSNG	6 985	3 268	2 003	3 781	825	1 040	9 468	–	4 235	31 605
CRSH	6 837	1 126	549	495	957	267	999	279	10	11 519
IRSC	2 934	665	419	37	136	105	2 665	104	92	7 155
Sous-total conseils fédéraux	16 755	5 059	2 971	4 313	1 918	1 412	13 131	382	4 337	50 278
Gouvernement du Canada (autres)	11 098	4 767	3 214	5 276	1 510	2 843	17 731	142	2 704	49 284
Autres sources externes	14 896	3 082	2 993	1 274	753	2 869	7 335	305	4 218	37 724
Fonds institutionnel de recherche	3 104	346	754	135	316	67	1 149	41	452	6 363
Autres sources internes	17	1 532	636	1 305	185	269	2	1	656	4 603
UQ[4]	697	–	35	35	9	26	31	17	17	867
Total	60 863	18 570	16 703	19 094	5 857	11 539	50 638	3 946	14 613	201 822

Les subventions des fonds provinciaux (FQRNT, FQRSC et FRSQ) représentent 8,8 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec et ceux des conseils fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 24,9 %. L'Université du Québec se voit accorder 17,7 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 28 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentent 15,7 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2008-2009 **[Figure 16]**.

Selon les informations diffusées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), l'Université du Québec arrive au 2e rang des universités canadiennes sur la base des subventions du CRSH et au 8e rang pour le CRSNG[5].

Du côté des fonds provinciaux, pour l'exercice terminé au 31 mars 2009, le FQRNT rapporte avoir versé plus de 31 millions de subventions, dont 27,9 % allaient à l'Université du Québec. Pour le FQRSC, des 30,9 millions de subventions versées en 2008, 28,7 % allaient à l'Université du Québec.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES OCTROIS EXTERNES DE RECHERCHE EN 000 $

ENSEMBLE DU RÉSEAU	03-04	04-05	05-06	06-07	07-08	08-09
Subventions des grands conseils[6]	53 890	53 382	54 327	58 933	66 121	68 123
Contrats	30 046	27 274	24 596	22 731	23 631	25 519
FCI et contreparties associées	41 846	40 398	31 676	49 110	33 920	21 687
Autres subventions externes	56 043	64 857	76 020	62 319	66 103	74 661
Total des octrois externes	181 825	185 911	186 619	193 094	189 775	189 989

4 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

5 Source : OST (http://www.ost.uqam.ca, données de recherche, 2008-2009).

6 Sous le vocable « Grands conseils », sont regroupés certains organismes subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) et provinciaux (FQRNT, FQRSC, FRSQ).

– Aucun octroi de recherche

Figure 16

Répartition des octrois de recherche en 2008-2009 selon l'organisme pourvoyeur (en %)

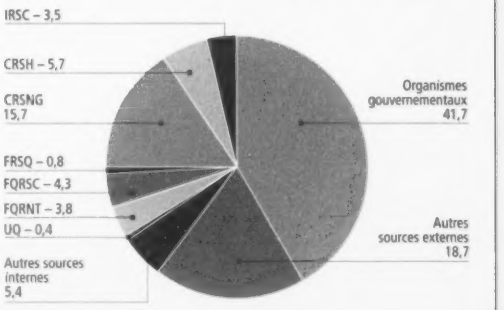

Figure 17

Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 $)

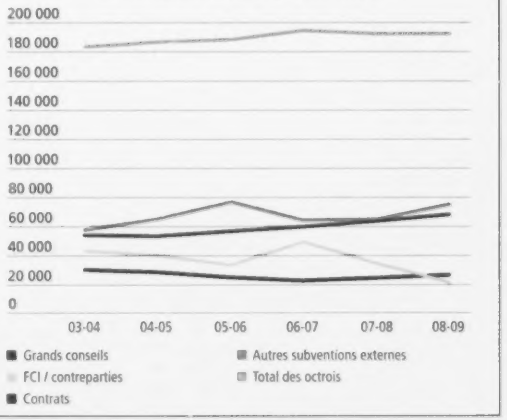

ABRÉVIATIONS

CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRU	Classification de la recherche universitaire
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FQRNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec
IFR	Inventaire du financement de la recherche
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
OST	Observatoire des sciences et des technologies
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire

Figure 18

Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement (en 000 $)

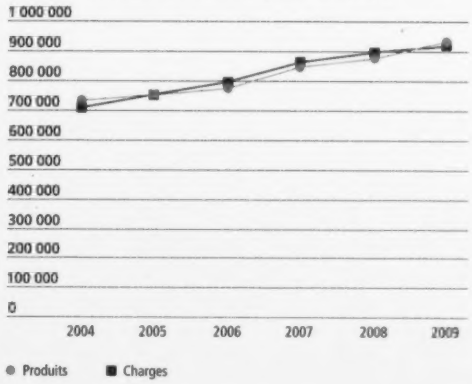

Figure 19

Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source (en %)

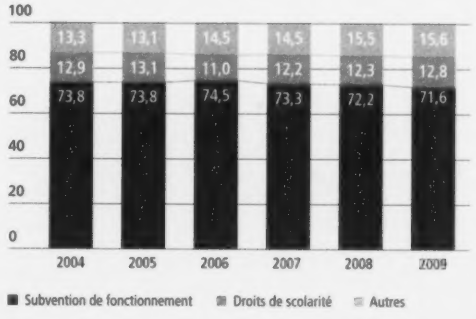

Les données financières[1]

FONDS DE FONCTIONNEMENT EN 000 $ AU 31 MAI 2009

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	UQ	CSC[2]	PROG. RÉSEAU[3]	TOTAL[4]
Produits	373 669	119 014	76 629	63 373	57 869	35 723	64 624	24 988	81 677	12 436	7 055	16 392	930 320
Charges	375 925	114 000	76 181	62 890	57 224	35 684	64 333	24 992	78 565	12 132	7 112	15 548	921 457
Excédent (insuffisance) des produits	(2 256)	5 014	448	483	645	39	291	(4)	3 112	304	(57)	844	8 863
Solde de fonds	(67 421)	(1 900)	(5 661)	(6 050)	(10 649)	(5 086)	(863)	5	1 652	237	664	(13 638)	(108 710)

En 2008-2009, les produits totaux ont augmenté de 5,4 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que, pour la même période, les charges augmentaient de 3,1 % **[Figure 18]**. L'exercice financier 2008-2009 s'est soldé par un excédent des produits de 8 863 000 $. Au 31 mai 2009, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 108 710 000 $.

RÉPARTITION EN % DES PRODUITS DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA SOURCE

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	68,2	73,1	75,0	80,6	74,6	81,3	66,0	58,9	73,4	83,0	71,6
Droits de scolarité	16,1	13,6	10,9	11,1	14,0	10,3	1,6	16,0	12,4	–	12,8
Autres[5]	15,7	13,3	14,1	8,3	11,4	8,4	32,4	25,1	14,2	17,0	15,6

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2008-2009, cette subvention se chiffre à 666 342 000 $, soit une hausse de 4,7 % par rapport à l'exercice financier précédent. Les droits de scolarité, en hausse de 8,9 % par rapport à l'exercice précédent, constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 118 618 000 $. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 12,8 % des produits totaux **[Figure 19]**.

1 Source : États financiers synoptiques 2008-2009 de l'Université du Québec et de ses établissements. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre des services communs (CSC) et des programmes réseau.

2 Centre des services communs de l'Université du Québec.

3 Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, les Presses de l'Université du Québec (PUQ), la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), les opérations courantes des résidences à Trois-Rivières, Chicoutimi et Québec et les activités immobilières.

4 Y inclus les écritures d'éliminations effectuées pour les fins des états financiers consolidés et synoptiques.

5 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus, les contributions interfonds et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.

RÉPARTITION EN % DES CHARGES DU FONDS DE FONCTIONNEMENT SELON LA FONCTION (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	UQ	RÉSEAU
Enseignement, recherche et services à la collectivité	58,8	67,2	66,6	67,6	65,7	68,8	49,7	71,0	58,6	21,2	59,9
Soutien[6]	32,2	27,5	27,8	28,7	29,3	24,0	40,8	27,3	33,5	73,6	33,0
Autres[7]	9,0	5,3	5,6	3,7	5,0	7,2	9,5	1,7	7,9	5,2	7,1
Charges par EEETP[8]	13 105	14 661	18 363	17 046	16 347	21 629	N.A.P.	N.A.P.	19 182	N.A.P.	15 548

En 2008-2009, 59,9 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité **[Figure 20]**, comparativement à 61,1 % l'an dernier. Les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Figure 20

Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction, excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)

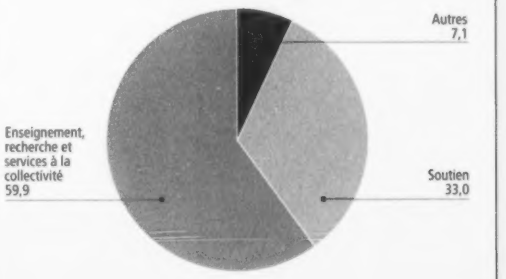

FONDS AVEC RESTRICTION EN 000 $ AU 31 MAI 2009

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	UQ	RÉSEAU
Charges	65 156	13 814	14 596	14 566	5 752	11 125	41 987	4 172	16 396	1 144	188 708
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	94,7	85,1	76,7	99,0	68,2	95,1	93,8	37,0	91,8	73,7	90,3

En 2008-2009, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 86 735 000 $ et ceux attribués par le gouvernement du Québec totalisent 48 958 000 $. Le total des produits se chiffre à 199 655 000 $. Au fonds avec restriction, 90,3 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 170 428 000 $ équivaut à une charge moyenne de 69 534 $ par professeur.

FONDS DES IMMOBILISATIONS EN 000 $ AU 31 MAI 2009

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations[9]	41 826	17 972	11 779	7 686	5 119	7 370	10 417	902	25 827	21 337	150 235
Actifs en immobilisations au 31 mai	792 228	96 388	80 472	88 472	75 226	29 375	233 085	14 677	252 667	99 830	1 762 420

En 2008-2009, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 150 234 976 $ et représentent 34,5 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (58 %), les achats de mobilier, d'équipement et de matériel roulant (23,6 %), les achats d'équipement spécialisé (14,3 %), les achats de documents et manuels pédagogiques (3,4 %) ainsi que les autres actifs (0,7 %).

6 Comprend les bibliothèques, l'audiovisuel, l'informatique, l'administration (excluant les frais financiers et les mauvaises créances) ainsi que les terrains et bâtiments (excluant les loyers).

7 Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.

8 Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.

9 Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.
N.A.P. : Ne s'applique pas.

UQAM

Claude Corbo, recteur

En rétrospective, l'année universitaire 2008-2009 de l'UQAM fut à la fois un temps de mémoire et un temps de renouveau. En effet, entre l'anniversaire de l'adoption de la *Loi sur l'Université* du Québec, le 14 décembre 1968, et celui de la délivrance des lettres patentes, le 9 avril 1969, l'UQAM a franchi le cap de la quarantaine. Un tel anniversaire a son importance non seulement à l'échelle d'une vie humaine, mais aussi pour une institution, et l'UQAM l'a apprécié à sa juste valeur. D'autre part, la crise immobilière, déclenchée à l'automne 2006, a trouvé, pour l'essentiel, son dénouement. La préparation d'un plan stratégique 2009-2014, la conclusion de deux nouvelles conventions collectives de travail ainsi que la mise au point d'un plan de retour à l'équilibre sont le signe d'un établissement résolument tourné vers son avenir. À quarante ans, l'UQAM sait d'où elle vient. Mais, surtout, elle sait où elle s'en va.

Université du Québec à Montréal

Les programmes d'études et les étudiants

Au trimestre d'automne 2008, l'UQAM comptait 39 350 étudiants. De ce nombre, 54 % poursuivaient leurs études à temps complet, soit 1,5 % de plus qu'à l'automne 2007. Par ailleurs, 62 % de la clientèle étudiante était composée de femmes.

Les inscriptions au troisième cycle ont augmenté de 2,1 %, confirmant l'intérêt et la valeur que les étudiants accordent aux programmes de doctorat et à la recherche réalisée à l'UQAM.

L'Université a accueilli 2 529 étudiants provenant de 89 pays, ce qui témoigne de l'attrait qu'elle exerce à l'extérieur du Québec.

L'offre de programmes d'études aux cycles supérieurs a été accrue par l'approbation de deux doctorats (chimie, science technologie et société). En lien étroit avec les enjeux de société, un profil en enseignement au secondaire a été ajouté à la maîtrise en éducation. Deux programmes courts de deuxième cycle, l'un en mentorat et l'autre en responsabilité sociale des organisations, ainsi qu'une maîtrise en science, technologie et société ont également enrichi l'éventail des programmes à caractère professionnel.

Les étudiants se sont distingués à plusieurs titres, que ce soit par leur engagement, leur rayonnement à l'international ou par leurs résultats aux concours de bourses. Les étudiants de l'UQAM ont raflé 27 des prestigieuses bourses d'excellence au concours de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, soit plus que toute autre université québécoise. Le montant total de bourses d'excellence obtenues a augmenté de 19 % comparativement à l'année précédente, tous cycles confondus.

La recherche et la formation de chercheurs

Selon une étude de l'organisation *Research Infosource inc.*, l'UQAM a maintenu sa première place au Québec et sa 6e place au Canada en matière de financement de la recherche, dans la catégorie des universités à vocation générale (grandes universités sans faculté de médecine). Elle a conservé la 22e position au pays, toutes catégories confondues.

En sciences sociales, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a versé plus de 11,7 millions de dollars en subventions de recherche et en bourses aux professeurs et étudiants de l'UQAM. Il s'en ajoutera d'autres d'ici 2011! Les professeurs ont notamment reçu plus de 3,8 millions de dollars en subventions ordinaires de recherche, obtenant ainsi un taux de succès de 40 %, au-dessus du taux de réussite national de 38 %. Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) a, pour sa part, attribué plus de 3 millions de dollars en subventions à 22 chercheurs de l'UQAM et de la TÉLUQ.

En sciences naturelles, mentionnons notamment le versement d'une subvention de 685 000 dollars du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour la réalisation d'un projet de recherche sur les eaux souterraines de la rivière Bécancour auquel plusieurs chercheurs participent.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'UQAM a reconnu officiellement le statut de 18 centres institutionnels de recherche, dont sept nouveaux regroupements.

Trois nouvelles chaires et un nouveau centre d'études ont été créés en lien avec des problématiques cruciales de différents domaines, soit les troubles de comportement, l'informatique, le climat et les communications en marketing.

La TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM

Le 26 octobre 2005, la Télé-université est devenue une composante de l'UQAM en vertu de lettres patentes supplémentaires délivrées par le gouvernement du Québec. À ce titre, la Télé-université s'est vu confier le mandat de développer la formation à distance, pour l'UQAM et l'Université du Québec. Le nouvel ensemble résultant de l'alliance entre l'UQAM

et la Télé-université constitue la plus grande université bimodale de la francophonie pour le nombre d'étudiants. Au moment du rattachement, les inscriptions à des cours à distance représentaient 10 % du total des inscriptions. En 2008-2009, elles se situaient à 12 %. Les programmes d'études de la Télé-université ont presque tous connu une hausse des inscriptions. En 2007, l'institution a enregistré une croissance de plus de 6 % de ses effectifs étudiants par rapport à l'année précédente, croissance qui touchait les domaines des sciences de la gestion, de l'informatique et des technologies de l'information, de l'environnement, des langues et des sciences sociales, de la psychologie et de l'éducation.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'UQAM s'est illustrée dans l'organisation de plusieurs congrès, colloques et conférences. Par exemple, la professeure Lucie Sauvé, du Département d'éducation et pédagogie, était la coprésidente du 5e Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement, qui réunissait plus de 2 000 participants provenant de 110 pays. On comptait l'UQAM parmi les sept établissements universitaires qui prenaient part à l'organisation des 21es Entretiens du Centre Jacques-Cartier, un événement qui regroupait plus de 3 000 universitaires, décideurs, personnes du milieu des affaires, artistes et personnalités politiques d'Amérique et d'Europe.

Le Service des communications a coordonné une nouvelle édition de la Nuit Blanche dans le cadre du Festival Montréal en lumières, qui présentait onze événements artistiques et culturels dont plusieurs étaient réalisés dans le cadre du cursus universitaire.

L'UQAM a aussi tissé des liens avec des représentants des pays étrangers par l'entremise d'activités thématiques. Elle a organisé une semaine consacrée au Japon, en collaboration avec le Consulat général du Japon à Montréal, au cours de laquelle le maire d'Hiroshima a prononcé une conférence. Une semaine d'activités a aussi été organisée en collaboration avec le Consulat général de la République fédérale d'Allemagne.

Des partenaires se sont impliqués dans le financement d'activités de recherche et de formation, par l'entremise de la Fondation de l'UQAM et de ses donateurs. L'entreprise Nautilus Plus s'est engagée ainsi à donner 500 000 dollars en cinq ans à la Chaire en prévention et traitement du cancer de l'UQAM. Danone, Loto-Québec et PriceWaterhouseCoopers ont remis ensemble 450 000 dollars à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable. Les étudiants ont bénéficié de cet appui en recevant plus d'un million de dollars en bourses d'excellence issues du programme de la Fondation.

Enfin, les centres de diffusion de l'UQAM – la Galerie, le Centre de design et le Centre des sciences – accroissent la visibilité de la création et du savoir universitaires au grand public par une programmation largement recensée au Québec et sur la scène internationale.

Le personnel

L'année 2008-2009 aura permis le renouvellement des conventions collectives des professeurs, des maîtres de langue et des employés dont résultent des gains majeurs :

- Une rémunération comparable à celle des autres universités du réseau de l'Université du Québec, rendant l'UQAM concurrentielle pour attirer et retenir les meilleurs professeurs et les meilleurs employés;
- Une augmentation significative du nombre de postes de professeurs. Au total, 135 des 145 nouveaux postes seront financés par un accroissement récurrent de la subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce qui constitue un gain durable très important;
- Des ajustements aux secteurs de travail procureront au personnel de soutien un cheminement de carrière plus stimulant et plus satisfaisant;
- De nouveaux modes d'organisation ont été convenus pour permettre le parachèvement du processus de facultarisation afin d'améliorer le fonctionnement de l'Université.

Il s'agit donc d'acquis importants pour l'ensemble du personnel et pour l'institution elle-même, qui s'en trouve mieux préparée et organisée pour construire les nouvelles bases de son développement.

Les ressources matérielles et financières

L'année 2009 marque la fin de la dérive immobilière. La situation financière est en voie de redressement. Ainsi :

- le Gouvernement a fourni une subvention de 180 millions de dollars pour le Complexe des sciences;
- le Gouvernement a créé une fiducie pour tenir l'UQAM indemne des conséquences financières du projet de l'Îlot Voyageur et y a versé 200 millions de dollars.

La dérive immobilière n'hypothèque donc plus l'avenir de l'Université. Dorénavant, l'UQAM s'attellera résolument à reconquérir graduellement l'équilibre budgétaire.

Le budget global de l'Université, pour l'exercice 2008-2009, était de 332,7 millions de dollars pour les produits, et de 331,5 millions pour les charges.

Le recteur Claude Corbo et la présidente du conseil d'administration de l'UQAM, Isabelle Hudon, entourent Richard Desjardins, artiste engagé en environnement, désigné docteur *honoris causa*, sur recommandation de la Faculté des sciences de l'éducation.

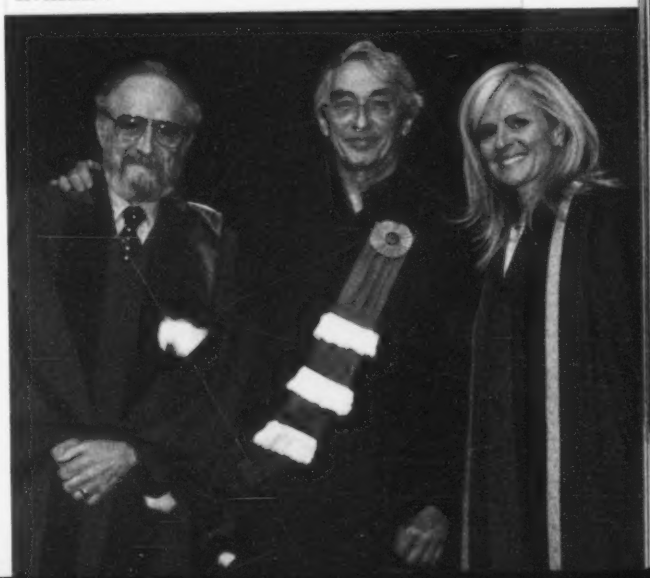

Les entreprises Danone inc., Loto-Québec et PricewaterhouseCoopers effectuent un don de 450 000 $ à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM).
De gauche à droite : Pierre Taillefer, associé leader de PricewaterhouseCoopers ; Pierre Bibeau, vice-président corporatif aux Communications et affaires publiques de Loto-Québec ; Ginette Legault, doyenne de l'ESG UQAM ; Claude Corbo, recteur de l'UQAM ; Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable ; Didier Rancourt, chef de projets chez Danone inc ; et Diane Veilleux, directrice générale de la Fondation de l'UQAM.

Pour ce qui est du fonctionnement proprement dit, on observait, au terme de l'exercice, un surplus de 1,2 million de dollars. Par ailleurs, dans son Plan de retour à l'équilibre, l'UQAM avait prévu un déficit anticipé de 10,4 millions de dollars. Les trois éléments les plus significatifs qui ont mené à ces résultats sont :

- Un premier remboursement de 88 millions de dollars par le gouvernement du Québec pour le Complexe des sciences Pierre-Dansereau;
- La baisse importante, pendant l'année, des taux d'intérêt liés à la marge de crédit de l'UQAM;
- Les dépenses salariales diminuées en raison du conflit de travail des professeurs, à l'hiver 2009.

Les activités internationales

Grâce au soutien du Service des relations internationales, l'UQAM a participé à de nombreuses missions afin de conclure des ententes de coopération et d'intéresser des candidats étrangers aux études à l'UQAM. En Chine, la participation au salon de *Asia – Pacific Association for International Education (APAIE)*, à Beijing, a permis de rencontrer les représentants de quelques-unes des meilleures universités chinoises et de constater l'intérêt de celles-ci à travailler avec la Faculté des arts de l'UQAM. Cette mission a permis également d'amorcer un projet de recherche avec le Centre international de formation et de recherche en tourisme de l'UQAM.

La délégation étudiante de la Faculté de science politique et de droit obtient la plus haute distinction lors de la Simulation des Nations Unies, à New York.

Outre les missions organisées, l'UQAM s'est déployée à l'échelle internationale grâce à ses professeurs invités par des universités hors Québec ou participant à des colloques à travers le monde.

L'École des sciences de la gestion a aussi assuré sa présence à l'étranger grâce à des ententes avec des universités réputées. Plusieurs écoles d'été ont également été offertes en Europe dans les domaines des sciences humaines et des arts.

Reconnaissance et réalisations

La qualité et l'engagement des professeurs ont été reconnus par de nombreux prix prestigieux. Le professeur Laurier Lacroix, du Département d'histoire de l'art, a remporté le prix Gérard-Morisset 2008, l'un des onze Grands Prix du Québec. Le professeur Simon Harel, du Département d'études littéraires, a reçu, quant à lui, le prix Trudeau pour sa contribution exceptionnelle aux études littéraires et culturelles. En musique, le chargé de cours François Bourassa a obtenu un prix Opus.

Pour leur talent et leur implication, des étudiants de l'UQAM ont également été récompensés, et cela, souvent au-delà des frontières du Québec. Ainsi, les étudiants ont raflé des prix dans six catégories au Gala Forces AVENIR qui honore chaque année l'engagement étudiant, une première dans les annales de l'événement; la délégation de la Faculté de science politique et de droit a obtenu la plus haute distinction à la Simulation des Nations Unies à New York qui réunissait plus de 4 000 étudiants en provenance de 170 universités à travers le monde. Pour une 7e année consécutive, la délégation de l'UQAM a remporté les Jeux de la communication, une compétition d'envergure nationale qui fait valoir l'excellence des étudiants en communication.

Afin de faire connaître plus largement les réalisations du corps professoral, des étudiants et des employés, le Service de l'audiovisuel et le Service des communications ont lancé la première plate-forme Web audiovidéo conçue dans une université québécoise.

La plate-forme UQAM.tv permet de diffuser et d'archiver sur le Web différents contenus universitaires, qu'il s'agisse de conférences, d'ateliers, de capsules d'information ou de réalisation artistiques.

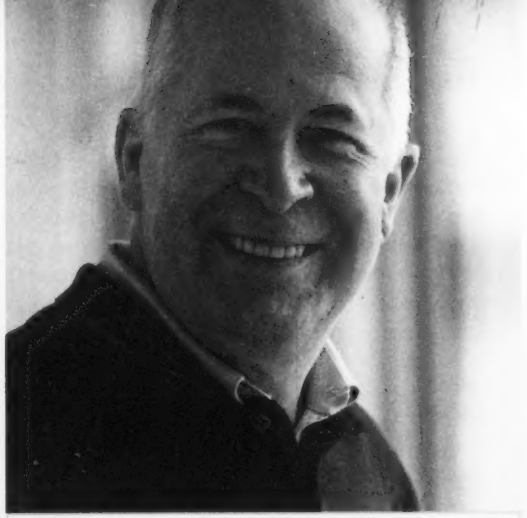

Laurier Lacroix, professeur au Département d'histoire de l'art, remporte le prix Gérard-Morisset 2008, l'un des onze Grands Prix du Québec, pour l'ensemble de sa carrière consacrée au patrimoine culturel québécois.

Les perspectives d'avenir

Sur la base de son expérience depuis 1969, avec l'année 2008-2009, l'UQAM a achevé ce qui apparaît comme une phase de son histoire. La mise au point d'un Plan stratégique 2009-2014 indique qu'une nouvelle période s'ouvre. L'UQAM est résolue à préserver ses idéaux fondateurs et ses valeurs originelles en sachant les adapter au monde du XXIe siècle, et ce, grâce à un personnel qualifié profondément attaché à son établissement.

La bannière commémorant le 40e anniversaire de l'UQAM orne le pavillon Hubert-Aquin.

Au 31 mai 2009

DIRECTION

CLAUDE CORBO
Recteur

GUY BERTHIAUME
Vice-recteur à la Recherche et à la création

CLAUDE-YVES CHARRON
Vice-recteur aux Services académiques et au développement technologique

RAYMOND DUCHESNE
Directeur général de la TÉLUQ

MONIQUE GOYETTE
Vice-rectrice aux Affaires administratives et financières

PIERRE-PAUL LAVOIE
Vice-recteur aux Ressources humaines

NORMAND PETITCLERC
Secrétaire général par intérim et directeur du Service des affaires juridiques

ROBERT PROULX
Vice-recteur à la Vie académique

RÉAL RAYMOND
Chancelier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

ISABELLE HUDON
Présidente, Marketel inc.

Membres

CLAUDETTE BARTHÉLEMY-ASNER
Avocate, Silver Sandiford Avocats

JACQUES BEAUCHEMIN
Professeur

STÉPHANIE BERNIER
Étudiante

PAUL-ÉMILE BOURQUE
Directeur général, Cégep de Saint-Laurent

ROBERT CLOUTIER*
Président du conseil d'administration, Investissement Québec

CLAUDE CORBO*
Recteur

J. MARCEL DAOUST
Comptable agréé, administrateur de sociétés et conseiller d'affaires

LOUISE GAVARD*
Chargée de cours

CHARLOTTE GUAY-DUSSAULT*
Étudiante

MARIE-CLAUDE LALANDE*
Chef commercialisation et gouvernance, Hydro-Québec TransÉnergie,

CLAUDE PICHET*
Professeur

DANIELLE PILETTE
Professeure

ROBERT PROULX*
Vice-recteur à la Vie académique

Secrétaire

JOHANNE FORTIN
Directrice, Secrétariat des instances

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

CLAUDE CORBO
Recteur

Membres

SERGE ALLAIRE
Chargé de cours

CATHY BEAUSOLEIL
Chargée de cours

ROBERT BÉDARD
Professeur

GUY BERTHIAUME
Vice-recteur à la Recherche et à la création

LUCIE CHARTRAND
Agente de recherche et de planification

MATTHIEU DEGENÈVE
Étudiant

ZAKARIA EL-MRABET
Chargé de cours

JACINTHE GIROUX
Professeure

MARILYN HOULE-PÉLOQUIN
Étudiante

CLAUDETTE JODOIN
Registraire

JACINTHE LALONDE
Assistante administrative

LAURENT-SIMON LAPIERRE
Étudiant

PHILIPPE LAPOINTE
Étudiant

NATHALIE MARTINEAU
Étudiante

LAURENCE OLIVIER
Étudiante

LOUIS-CLAUDE PAQUIN
Professeur

ROBERT PROULX
Vice-recteur à la Vie académique

ANDRÉ RIENDEAU
Professeur

ALAIN ROY
Étudiant

MARIE-ANDRÉE ROY
Professeure

VINCENT SABOURIN
Professeur

GEORGES FRÉDÉRIC SINGER
Professeur

Secrétaire

JOHANNE FORTIN
Directrice, Secrétariat des instances

UQTR

Ghislain Bourque, recteur

L'Université du Québec à Trois-Rivières poursuit sur sa lancée des dernières années. Alors que sa programmation académique et scientifique gagne en cohérence et en force, la population étudiante continue de croître, les membres de la communauté universitaire s'illustrent dans une foule de domaines, et de nouvelles interactions renforcent l'ancrage de l'UQTR à son milieu d'appartenance.

Université du Québec à Trois-Rivières

Les programmes d'études et les étudiants

Pour une septième année d'affilée, l'UQTR a enregistré une hausse de fréquentation. Lors de la rentrée automnale, 11 466 étudiants se sont inscrits, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. Chose remarquable, l'effectif étudiant a crû de près de 24 % depuis les sept dernières années.

De nouvelles formations sont venues enrichir la liste des programmes de l'UQTR. Le Programme diagnostic et intervention dans l'organisation, une concentration du MBA unique au Québec, est maintenant offert au Centre universitaire PME à Drummondville. Aux cycles supérieurs, nous avons procédé au lancement d'un doctorat en psychoéducation, une première au Québec et dans le monde francophone.

Beaucoup de nos étudiants se sont distingués sur le plan académique. Jonathan Tourigny-Ratté (génie industriel) a remporté la première place à l'épreuve de projets de fin d'études du Congrès canadien de l'*Institute of Industrial Engineering*. Pierre-Luc Marcil (sciences comptables et maîtrise en administration des affaires) a pris place au tableau d'honneur des meilleurs candidats canadiens à l'évaluation uniforme de l'Ordre des CA. Caroline Descôteaux (doctorat en biophysique et biologie cellulaire) a obtenu le Prix d'excellence 2009 de l'organisme Administratrices universitaires du Canada.

L'UQTR croit fermement que l'implication est partie intégrante d'une formation réussie. Elle a remis trois prix « Vie étudiante » à des étudiants qui ont fait preuve d'initiative et contribué à dynamiser la vie sur le campus. Fanny-Ysa Breton (maîtrise en lettres) a été choisie pour sa participation à la création d'Univers-Cité en spectacle, un concept qui gagne en popularité au sein du réseau universitaire québécois. Francis Duclos (sciences infirmières) s'est signalé en formant une équipe de secouristes bénévoles à pied d'œuvre lors des grands rassemblements étudiants. François de Flore (administration) a été récompensé pour son rôle actif dans l'accueil et l'intégration des quelque 950 étudiants internationaux qui fréquentent l'UQTR.

Certains sportifs d'élite de l'équipe des Patriotes se sont aussi démarqués. C'est le cas notamment de Nicolas Désilets (chiropratique), qui a reçu le prix Guy-Lafleur, remis au hockeyeur universitaire québécois ayant le mieux représenté l'excellence sur le plan académique et sportif.

La recherche et la formation des chercheurs

Deux chaires de recherche du Canada ont été renouvelées, l'une en histoire environnementale du Québec et l'autre en écologie des eaux douces. Toujours dans le domaine de l'environnement, le leadership scientifique de l'UQTR a été une nouvelle fois reconnu quand l'Institut de recherche sur l'hydrogène a pris la tête d'un réseau stratégique pancanadien sur l'hydrogène énergétique, *H2CAN Network*.

Plusieurs de nos professeurs ont reçu des distinctions de prestige. Pierre Magnan (chimie-biologie) a été nommé ambassadeur du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Louis Marchildon (physique) a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, en plus de recevoir le *Best Paper Award* à l'occasion de la *Third International Conference on Quantum, Nano and Micro Technologies*. Laurent Turcot (sciences humaines, section histoire) a vu son livre *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle* sélectionné parmi les mentions honorables du prix Wallace-K.-Ferguson, décerné annuellement par la Société historique du Canada.

L'UQTR et la communauté se sont mobilisées pour appuyer financièrement les étudiants aux trois cycles d'études. La Fondation de l'UQTR a décerné plus de 600 000 dollars à environ 300 boursiers, tandis que la Fondation du Centre des études universitaires a remis 26 bourses totalisant 55 000 dollars. L'Université a également salué l'excellence de 20 jeunes chercheurs à la maîtrise et au doctorat, à qui elle a donné un coup de pouce substantiel dans le cadre du Programme de soutien aux étudiants de cycles supérieurs.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

S'il est vrai, comme l'a écrit Chamfort, qu'on arrive novice à chaque âge de la vie, alors apprendre est notre lot perpétuel, et l'âge ne fait rien à l'affaire. Partant de ce principe, l'UQTR, à la demande des regroupements d'aînés de la Mauricie et du Centre-du-Québec, a décidé d'instituer l'Université du troisième âge sur son campus. Dès septembre 2009, l'UTA offrira plusieurs cours conçus spécialement pour les aînés, selon un régime d'études qui s'apparente à celui des auditeurs libres.

Afin de renforcer les liens entre les milieux de la recherche et le monde des affaires, l'UQTR a poursuivi la formule des Déjeuners de la recherche, une initiative partagée avec la Chambre de commerce et d'industries. Les deux rencontres tenues cette année ont permis de présenter aux acteurs socioéconomiques certains des travaux en cours dans la lutte contre le cancer ainsi que les retombées générées par la présence d'un campus médical à Trois-Rivières.

Le personnel

Plusieurs membres de la communauté universitaire ont été honorés. Le professeur Sylvain Robert est l'un des dix récipiendaires du Prix 3M, que la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur attribue annuellement parmi les quelque 35 000 professeurs d'universités canadiennes, toutes disciplines confondues. Le professeur Robert a aussi reçu le prix F.-G.-Robinson, qui couronne son leadership à la présidence du comité de recherche de l'Association technique des pâtes et papiers du Canada.

L'UQTR a honoré trois professeurs et une chargée de cours qui se sont aussi signalés par la qualité de leurs travaux de recherche ou de leur enseignement. Les Prix d'excellence en recherche ont été remis aux professeurs Richard Chahine (génie électrique et génie informatique) et Nadia Rousseau (sciences de l'éducation). Les Prix d'excellence en enseignement sont allés au professeur Michel Arcand (sciences de la gestion) et à la chargée de cours Ginette Martel (sciences de l'éducation).

Normand Séguin, professeur retraité, a été nommé à l'Ordre national du Québec, la plus prestigieuse distinction honorifique accordée par l'État québécois. Tout au long de sa carrière à l'UQTR, ce grand historien a travaillé à mieux comprendre la société québécoise à travers ses adaptations et ses transformations. Il a cofondé le Centre interuniversitaire d'études québécoises et il est l'un des maîtres d'œuvre de l'*Atlas historique du Québec*.

Benoît Séguin, directeur du développement et des services techniques informatisés du Service de la bibliothèque, a obtenu le Prix d'excellence en gestion de l'Université du Québec, volet réalisation. Il a pris la tête d'un projet d'envergure au terme duquel les bibliothèques de huit établissements ont procédé à la fusion de leurs catalogues, contribuant ainsi à une gestion plus intégrée de leurs opérations.

L'UQTR offre maintenant à la communauté universitaire une toute nouvelle publication papier, *Connexion UQTR*. Quels sont les grands chantiers en cours? Les projets à venir? Les défis qui s'annoncent? Le nouveau journal apporte des réponses à ces questions. Publié quatre fois l'an, *Connexion UQTR* s'intéresse à des thèmes d'intérêt commun et importants au regard de notre développement académique, scientifique et stratégique.

Parce que la qualité du milieu de travail et d'études est importante, l'UQTR a balisé plusieurs sentiers dans les boisés qui ceinturent le campus. Aisément accessibles, les différents parcours permettent à la communauté de se ressourcer un moment sans quitter l'enceinte universitaire.

Les infrastructures et les ressources

La construction du pavillon de la santé va bon train, de sorte que le nouvel édifice ouvrira ses portes dès la rentrée 2009. Cette infrastructure de pointe contribuera à la croissance et au rayonnement de notre secteur de la santé. Rappelons qu'à l'UQTR, un étudiant sur trois est inscrit à un programme touchant les professions médicales, les sciences appliquées au domaine de la santé ou encore l'intervention en santé physique et mentale.

Normand Séguin, professeur retraité au Département des sciences humaines, a été admis à l'Ordre national du Québec, la plus prestigieuse distinction honorifique de l'État québécois.

Louis Marchildon, professeur au Département de physique, a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la Vieille Capitale. Sur la photo, on voit M. Marchildon (à droite) en compagnie de Ghislain Bourque, recteur de l'UQTR.

Flageol

L'UQTR a rendu hommage à cinq membres de sa communauté lors d'une remise officielle de distinctions honorifiques. La Médaille de l'UQTR a été attribuée, à titre posthume, à René Ribes, considéré comme le pionnier de l'archéologie en Mauricie. Sur la photo, on aperçoit à l'avant, de gauche à droite, un des fils de ce dernier, Jean Ribes, venu recevoir la médaille pour son père, ainsi que les trois récipiendaires du prix Vie étudiante, soit François de Flore, étudiant au baccalauréat en administration des affaires, Fanny-Ysa Breton, étudiante à la maîtrise en lettres (avec essai - communication sociale), et Francis Duclos, diplômé au baccalauréat en sciences infirmières. À l'arrière, on reconnaît Ghislain Bourque, recteur, Gilles Pronovost, récipiendaire d'un émériat de l'UQTR et professeur retraité du Département d'études en loisir, culture et tourisme, et Alain Boucher, président du conseil d'administration de l'Université.

Daniel Jalbert

L'UQTR a décerné un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec au couple Aline et Jean Chrétien, lors d'une cérémonie célébrée en présence de plusieurs centaines d'invités à la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières. Ce doctorat honorifique a été décerné conjointement à Aline Chrétien et Jean Chrétien afin de souligner, entre autres, leur participation déterminante à l'essor économique, social et culturel de la Mauricie, de même que leur soutien à l'accomplissement des missions d'enseignement et de recherche de l'UQTR. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, le président de l'Université du Québec, Pierre Moreau, l'ancien premier ministre du Canada et sa conjointe, Jean Chrétien et Aline Chrétien, ainsi que le recteur de l'UQTR, Ghislain Bourque.

Sur le plan budgétaire, la situation financière continue de se redresser, si bien que le déficit accumulé de l'UQTR est en voie d'être entièrement résorbé. La dette institutionnelle, qui est passée à moins de 6,9 millions de dollars en 2008, devrait diminuer pour une sixième année consécutive.

Les événements marquants de l'année

Un doctorat honorifique a été décerné conjointement à Aline et Jean Chrétien afin de souligner leur contribution marquante et durable à l'histoire de la Mauricie. Par ce geste d'hommage, l'UQTR a voulu reconnaître leur engagement commun à promouvoir les intérêts de la Mauricie durant toute la fructueuse carrière politique de monsieur Chrétien à titre de député, de ministre puis de premier ministre.

Lors d'une cérémonie hommage, la Médaille de l'UQTR a été remise, à titre posthume, au professeur René Ribes, dont les travaux ont popularisé l'archéologie régionale et contribué à renouveler le regard porté sur la préhistoire du Québec. L'Émeritat de l'UQTR a été attribué au professeur retraité Gilles Pronovost, qui a largement favorisé l'essor de la récréologie ainsi que sa reconnaissance en tant que discipline universitaire à part entière.

Les perspectives d'avenir

L'UQTR a lancé un nouvel exercice de planification institutionnelle, qui prévoit notamment une vaste consultation de la communauté universitaire et régionale. Le prochain plan, vraisemblablement opérationnel à l'hiver 2010, devrait permettre à l'Université de se développer selon une vision stratégique reposant sur la différenciation, l'innovation, la réussite et l'appartenance.

UQTR

Laurent Turcot, professeur au Département des sciences humaines, Section histoire, a vu son livre *Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle* sélectionné parmi les mentions honorables du prix Wallace-K.-Ferguson-2008 attribuées par la Société historique du Canada.

Sylvain Robert, professeur au Département de chimie-biologie, s'est vu décerner deux prix canadiens, en février dernier. Le premier, le prix F.-G.-Robinson, couronnait son leadership et sa contribution exceptionnelle à la présidence du comité de recherche de l'Association technique des pâtes et papiers du Canada. Quelques jours plus tard, la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur (SAPES) annonçait que la candidature du professeur Robert avait été retenue parmi les récipiendaires du Prix 3M pour l'enseignement au Canada. Chaque année, la SAPES attribue 10 prix parmi les 35 000 professeurs d'universités canadiennes, toutes disciplines confondues.

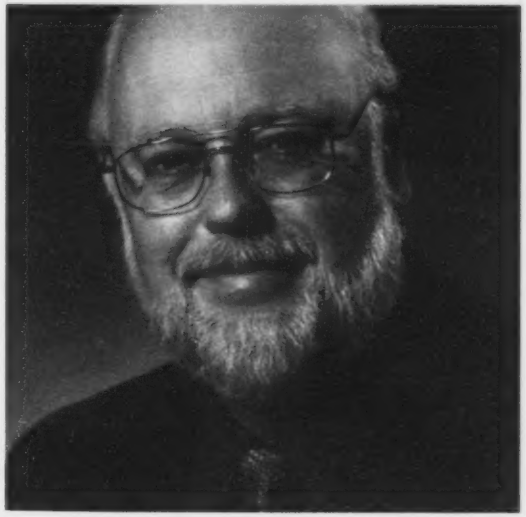

C. Demers

Au 31 mai 2009

DIRECTION

GHISLAIN BOURQUE
Recteur

RENÉ GARNEAU
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante

MARTIN GÉLINAS
Vice-recteur aux ressources humaines

LUCIE GUILLEMETTE
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche

ANDRÉ PARADIS
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique

ANDRÉ GABIAS
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

RICHARD BOUCHER*
Ingénieur-consultant

Membres

GHISLAIN BOURQUE*
Recteur

ANDRÉE-CLAIRE BROCHU
Professeure

LOUISE DESHAIES*
Pharmacienne propriétaire, Gestion P. L. Deshaies inc. – Chaîne Jean-Coutu

JONATHAN FORTIER
Étudiant

DANIEL FRANCOEUR
Étudiant

RENÉ GARNEAU*
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante

MICHÈLE LAROCHE
Ex-présidente-directrice générale, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et des services sociaux

ANDRÉ PARADIS*
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique

DENIS PETTIGREW*
Professeur

ROBERT PILOTTE
Chargé de cours

NICOLE POIRIER
Directrice de la Société Alzheimer de la Mauricie et de la Maison Carpe Diem

MONIQUE SAVIGNAC
Ex-conseillère en développement économique, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

ADAM SKOREK
Professeur

YVES TOUSIGNANT
Directeur général, Ville de La Tuque

LOUISE TRUDEL
Ex-directrice générale, Collège Shawinigan

Personne convoquée

MARTIN GÉLINAS
Vice-recteur aux ressources humaines

Ont également siégé en cours d'année

JEAN-CLAUDE BERNATCHEZ
Professeur

DANIEL DÉSILETS*
Président-directeur général, Groupe Buromax inc.

Secrétaire

ANDRÉ GABIAS*
Secrétaire général

Attachée d'assemblées et d'administration

LUCIE COUTURE

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

GHISLAIN BOURQUE
Recteur

Membres

PAUL BELLEMARE
Chargé de cours

ISMAÏL BISKRI
Professeur

DENIS BOIRE
Professeur

FRÉDÉRIK BOREL
Étudiant

MENOUAR BOULAHFA
Chargé de cours

SYLVAIN DELISLE
Doyen des études de premier cycle

MARIE-CLAUDE DENIS
Doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim

ODETTE DOYON
Professeure

GILLES DUCHESNE
Étudiant

FRANÇOIS FUGÈRE
Chargé de cours

ÉMERIC GARON
Étudiant

DENIS GRATTON
Professeur

LUCIE GUILLEMETTE
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche

EMMANUEL HABIMANA
Professeur

DAVID HOUNSOUNOU
Étudiant

MARIE LEQUIN
Professeure

ANDRÉ PARADIS
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique

JOANIE POTHIER
Étudiante

TINASOA RAZAFINDRAZAKA
Étudiante

RICHARD WILSON
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

PIERRE-YVES BONIN
Professeur

ANDRÉE-CLAIRE BROCHU
Professeure

LYNE CLOUTIER
Professeure

SHAWN PHILIP HUNSDALE
Étudiant

HÉLÈNE LAROCHE
Étudiante

CAROLINE MÉNARD
Étudiante

JOCELYNE MOREAU
Professeure

HÉLÈNE-MARIE THÉRIEN
Professeure

Secrétaire

ANDRÉ GABIAS
Secrétaire général

Attachée d'assemblées et d'administration

LUCIE COUTURE

UQAC

Michel Belley, recteur

L'Université du Québec à Chicoutimi est un établissement d'enseignement et de recherche à vocation universelle, qui poursuit sa croissance en harmonie avec son milieu, tout en consolidant son ouverture sur le monde. Partenaire d'un réseau mondial de l'excellence, l'UQAC établit des alliances solides, porteuses de grands projets et de grandes innovations.

Université du Québec à Chicoutimi

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2008, l'Université comptait 6 209 étudiants. De ce nombre, près de 400 provenaient de l'étranger, soit une augmentation de près de 8 % par rapport à l'année 2007. Le travail effectué par le Comité ad hoc à l'international a grandement contribué à l'atteinte de ces résultats.

Les nombreuses initiatives, mises de l'avant cette année par l'UQAC, auront également permis l'amélioration de l'offre de logement pour les étudiants, avec une nouvelle résidence de 70 places sur le campus. Un service d'aide à l'emploi propre aux diplômés internationaux a été mis en place, et un tarif étudiant pour le transport en commun a été instauré, fruit d'un travail de collaboration entre les deux cégeps de Saguenay (Chicoutimi et Jonquière) et les Services aux étudiants de l'Université.

Au cours de la dernière année, l'UQAC a concrétisé son désir d'établir des partenariats solides entre les différents ordres d'enseignement de la région en proposant la création de deux programmes de baccalauréat en collaboration avec le Cégep de Jonquière. Le baccalauréat en animation 3D et en design numérique et le baccalauréat interdisciplinaire en communication sont les résultats tangibles de cette volonté commune de l'UQAC et du Cégep de Jonquière. Ces deux programmes de formation sont présentement à l'étape de l'évaluation de la qualité par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Un protocole d'entente a également été signé entre le Cégep de Saint-Félicien et l'UQAC, dans le cadre d'un partenariat visant à encourager le développement du secteur du tourisme d'aventure et de l'écotourisme. Au cours de la même période, l'offre de formation de l'UQAC a aussi été enrichie avec la création du certificat en toxicomanies et autres dépendances et du programme court en production audiovisuelle des Premières Nations. De plus, l'UQAC a procédé à la création d'un nouveau métacours intitulé « Catastrophes, perte de biodiversité et autres ruptures à vivre par nos sociétés », bonifiant ainsi son offre de formation transdisciplinaire.

Aux cycles supérieurs, l'année 2008-2009 s'est déroulée à l'enseigne des modifications de programmes pour le DESS en éco-conseil, le DESS en administration scolaire, le DESS en informatique appliquée, la maîtrise en ressources renouvelables, la maîtrise en informatique, la maîtrise en lettres et le doctorat en psychologie. Une demande d'extension du programme de doctorat en sciences et technologies de l'information a également été déposée à l'Université du Québec en Outaouais. Enfin, un nouveau projet de programme de doctorat en management de projets est présentement à l'étape de la visite des experts dans le cadre de la procédure d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ.

La recherche et la formation des chercheurs

Au cours de la dernière année, l'UQAC s'est dotée de cinq nouvelles unités de recherche accréditées : une chaire, un groupe de recherche et trois laboratoires.

Maquette du pavillon des services et aréna.

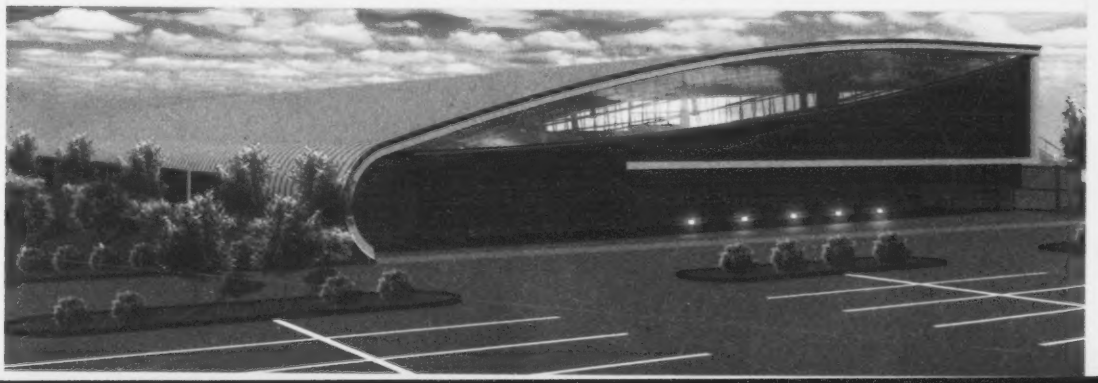

La Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes, ayant pour acronyme VISAJ, a été créée en juin 2008. Elle illustre la volonté des deux institutions d'enseignement d'unir leurs efforts pour soutenir l'acquisition de nouvelles connaissances sur la jeunesse.

Le Groupe de recherche sur l'énergie renouvelable et l'impact du climat nordique (GREEN) porte sur la problématique de l'énergie renouvelable dans le contexte d'un climat nordique.

Le Laboratoire des Matériaux Terrestres (LabMaTer) se spécialise dans l'analyse de roches et minéraux en lien avec l'origine de la croûte continentale et l'exploration des métaux, plus particulièrement l'exploration des gisements de minerais et l'étude de leur formation.

Le Laboratoire multi- et interdisciplinaire de recherche sur les enjeux éthiques et sociaux du développement des nanotechnologies (Laboratoire N.B.É) s'intéresse aux difficultés dialogiques propres aux enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies.

Enfin, le Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO) s'inscrit dans la poursuite des réflexions et critiques de la gouvernance publique et privée qui a pris de l'ampleur au cours des dernières années, et ce, dans une perspective pluridisciplinaire.

LES PARTENARIATS ET L'IMPLICATION DANS LE MILIEU

L'UQAC continue à s'impliquer au sein de la communauté qu'elle dessert en créant des programmes de formation qui répondent aux besoins spécifiques de son milieu.

C'est ainsi que les efforts soutenus du Service de formation continue ont permis la mise sur pied des formations suivantes : Programme court en gestion de la faune dans les aéroports et Programme court en production audiovisuelle des Premières Nations. Des programmes de formation populaire en santé ont également vu le jour à Saguenay. Au total, plus de 2 000 professionnels en exercice provenant de différents secteurs ont été rejoints, au cours de l'année 2008-2009, grâce à ces formations.

LE PERSONNEL

En 2008-2009, vingt-sept employés de l'UQAC ont quitté pour une retraite bien méritée. Toutefois, dans une perspective de renouvellement, l'Université a accueilli quinze nouveaux professeurs.

Par ailleurs, de nouveaux certificats d'accréditation syndicale ont été accordés, l'un pour les employés de la recherche, et l'autre pour les étudiants embauchés à titre d'aide pédagogique. L'UQAC rejoint ainsi plusieurs autres universités québécoises.

LES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'exercice financier 2008-2009 s'est soldé par un surplus financier qui a permis de réduire le déficit accumulé du fonds de fonctionnement de l'Université.

Au cours de cet exercice, l'UQAC a également amorcé la mise en œuvre de sa Campagne majeure de développement 2008-2013, en collaboration avec la Fondation de l'UQAC. À ce jour, les étudiants de l'UQAC se sont engagés à contribuer pour plus d'un million de dollars au cours des cinq années de la campagne, une preuve indéniable de l'attachement des étudiants envers leur institution. La campagne, volet communauté universitaire, est, quant à elle, plus

Collation des grades d'étudiants de Hangzhou, en Chine. Ils ont terminé leur Maîtrise en gestion de projet en Chine, en mai 2009, et ils sont venus à Chicoutimi, en octobre, pour une petite cérémonie avec le recteur Michel Belley.

Campus de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Paul Cimon

Denis Blackburn

Émission de Radio-Canada, 40 ans de l'UQAC. Sur la photo : Jean-François Coulombe, chroniqueur, Michel Belley, recteur de l'UQAC, Doris Larouche, animatrice, Philippe Belley, chroniqueur.

que prometteuse. Le lancement public est prévu pour janvier 2010. Au cours de l'année, l'UQAC a également amorcé la construction d'un pavillon de service et d'un aréna, en collaboration avec la Ville de Saguenay et le Cégep de Chicoutimi. La particularité de ce premier bâtiment écoénergétique est sa structure en bois laminé/collé et sa couverture en aluminium, une construction qui reflète la beauté et la solidité de nos richesses naturelles régionales.

Les activités internationales

L'internationalisation des universités est toujours d'actualité, mais, à l'UQAC, cela fait partie de notre quotidien. Cette année encore, l'UQAC s'est démarquée par ses programmes délocalisés et ses doubles diplomations à l'étranger. En novembre dernier, une délégation de l'UQAC a également participé, en Chine, au 30e anniversaire du *Canada China Business Council* (CCBC), dont l'Université est membre. L'UQAC accompagnait alors la délégation des premiers ministres des provinces canadiennes. Cette mission a aussi fourni l'occasion de remettre des diplômes à plusieurs étudiants de l'UQAC dans cette région.

Les événements marquants de l'année

En 2008-2009, l'UQAC a célébré ses 40 ans d'existence. L'anniversaire a été souligné de manière particulière, le 19 mars dernier, alors que les membres de la communauté universitaire ont participé à un déjeuner en compagnie du recteur, Michel Belley. Pour l'occasion, une équipe de la radio de Radio-Canada s'était déplacée. L'émission, réalisée en direct, a relaté l'histoire de l'UQAC, et plusieurs dirigeants, professeurs et employés de l'UQAC y ont participé. La collation des grades 2009 a également pris des couleurs de fête avec l'inauguration d'un thème musical original, signé Dominic Laprise, paroles d'Anne Laprise. L'hymne officiel de l'UQAC sera dorénavant utilisé lors des cérémonies futures. Au printemps 2009, l'UQAC a également décerné trois doctorats *honoris causa* dont les récipiendaires sont Bernard Angers, Ghyslain Dubé et Pascal Triboulot.

Les perspectives d'avenir

Forte de l'engagement de son personnel et de l'appui de la communauté régionale, l'UQAC entrevoit l'avenir avec confiance. Elle entend notamment poursuivre ses efforts dans le but de non seulement maintenir, mais d'augmenter la fréquentation des études universitaires, et ce, en dépit de la structure démographique défavorable. Elle dispose, à cette fin, d'atouts indéniables.

En effet, la consolidation de son portefeuille de programmes, la promotion de son modèle de recherche collaborative et partenariale, le développement de son campus, ainsi que sa présence à l'international, sont des composantes essentielles de sa stratégie de

Denis Blackburn

Nos trois docteurs *honoris causa* 2009 entourent Michel Belley, recteur de l'UQAC. Dans l'ordre : Ghyslain Dubé, Bernard Angers et Pascal Triboulot.

développement et représentent des facteurs d'attraction importants pour sa future clientèle.

Au même titre qu'elle multiplie les collaborations avec son milieu, elle s'engage envers ses étudiants et sa communauté à toujours plus d'ouverture sur le monde, signe de sa volonté d'occuper la place qui lui revient au sein d'un système de production et de diffusion du savoir de plus en plus globalisé. C'est d'ailleurs en reconnaissance de son dynamisme à ce chapitre que le ministère des Relations internationales lui a décerné le prix Hector-Fabre, remis tous les deux ans à des organismes qui mettent de l'avant des projets qui assurent le rayonnement international d'une région du Québec.

Pour les membres de la direction de l'UQAC, l'apprentissage, la découverte et l'engagement sont les assises sur lesquelles repose le développement de l'institution, mais aussi des symboles qui inspirent quotidiennement sa pensée et sa culture.

Michel Belley, recteur de l'UQAC, et Dominic Laprise, compositeur de l'hymne officiel de l'UQAC, lors de la collation des grades 2009.

Denis Blackburn

Au 31 mai 2009

DIRECTION

MICHEL BELLEY
Recteur

FRANCINE BELLE-ISLE
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ANDRÉ DORION
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

MARTIN CÔTÉ
Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

MICHEL BELLEY*
Recteur

Membres

FRANCINE BELLE-ISLE*
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

LAVAL BOULIANNE
Associé, Samson, Bélair, Deloitte & Touche

JACQUES CARIGNAN
Professeur

CAMILLE COUILLARD
Directeur, Usine Saguenay, Rio Tinto Alcan

MONIQUE DEMERS*
Chargée de cours

ANDRÉ DORION*
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

PIERRE-LUC GAGNÉ
Étudiant

GILLES GAGNON*
Professeur

CAMIL LAFORGE*
Directeur général, Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay – Lac-Saint-Jean

LOUIS LEFEBVRE
Directeur général, Cégep de Saint-Félicien

DANIEL MARCEAU
Professeur

ANDRÉ McCLURE
Retraité

RACHEL SCHROEDER-TABAH*
Étudiante

JACINTHE VAILLANCOURT
Présidente, Consulte Station

Secrétaire

MARTIN CÔTÉ
Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

KARINE BERGERON
Étudiante

CHRISTIANE COURTOIS
Analyste recherchiste, Conseil Tribal Mamuitun

SÉREYRATH SRIN*
Étudiant

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

MICHEL BELLEY
Recteur

Membres

FRANCINE BELLE-ISLE
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

NICOLE BOUCHARD
Doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche

DANIEL BRASSARD
Chargé de cours

DENIS BUSSIÈRES
Professeur

LOUISE CARIGNAN
Professeure

PIERRE-A. COUSINEAU
Professeur

YVAN DESBIENS
Chargé de cours

CAROLE DION
Doyenne des études de premier cycle

SYLVAIN JOMPHE
Étudiant de premier cycle

DUYGU KOCAEFE
Professeur

ISABELLE LEMAY
Professeure

JACQUES MCBRAERTY
Étudiant de premier cycle

PATERNE NDJAMBOU
Étudiant de deuxième cycle

MATHIEU STUART
Étudiant de premier cycle

MARIE TREMBLAY
Professeure

Secrétaire

MARTIN CÔTÉ
Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

CLAUDE BOURGEOIS
Étudiant de premier cycle

VANESSA GUY
Étudiante de premier cycle

ANDRÉ LECLERC
Professeur

UQAR

Michel Ringuet, recteur

Deux événements majeurs, l'un très stimulant, l'autre dramatique, ont marqué la dernière année de l'Université du Québec à Rimouski. Après le succès impressionnant de la campagne majeure de financement 2006-2010, qui a permis de recueillir plus de 14,5 millions de dollars, nous avons vécu, le 14 mai 2009, un terrible incendie qui a ravagé une partie du campus de Rimouski qui nous a obligés à consacrer toutes nos énergies à sa reconstruction pour assurer une rentrée d'automne optimale. Dans ces circonstances si différentes, l'Université a fait appel à la solidarité de ses membres, et tous ont très bien répondu.

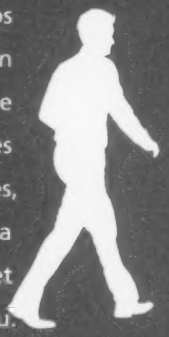

Université du Québec à Rimouski

Les programmes d'études et les étudiants

En maintenant une croissance positive des inscriptions de 1,5 % en 2008-2009, l'Université clôt un cycle quinquennal avec une hausse de fréquentation de 12 %, bilan plus qu'honorable. C'est donc 5 600 étudiants et étudiantes qui ont fait confiance à l'UQAR cette année. Une enquête du *National Survey of Student Engagement* (NSSE) a révélé que les étudiants de l'UQAR avaient un degré de satisfaction supérieur à celui des étudiants d'autres universités québécoises. L'Université a octroyé 1 257 diplômes : soit 17 au doctorat, 170 au deuxième cycle, et 1 070 au premier cycle.

L'UQAR a accueilli un nombre record de 304 étudiants provenant de l'étranger. C'est une augmentation de 60 % par rapport à 2004.

Le nouveau baccalauréat en travail social, offert à Rimouski et à Gaspé, accueille maintenant une centaine d'étudiants. Par son campus de Lévis, l'UQAR a offert dans différentes localités québécoises une formation en hygiène et salubrité en vertu d'un contrat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. D'autres questions reliées aux activités de formation nous ont mobilisés : l'évaluation de l'enseignement en ligne, la pédagogie universitaire, la mise en place d'outils de prévention du plagiat électronique, etc. Le Fonds de soutien aux projets étudiants a connu une année faste avec près de 150 000 dollars remis aux étudiants pour appuyer leurs initiatives para-académiques.

La participation étudiante de l'UQAR a été remarquée. Par l'entremise du concours *Exprime ta science!*, l'Université du Québec a remis son prix du jury à l'équipe organisatrice du colloque *La biologie dans tous ses états*. Le *Bureau-voyage Magellan* a reçu le prix Odyssée de la Fondation Tourisme Jeunesse. Nos étudiants ont par ailleurs brillé dans plusieurs compétitions interuniversitaires (Géolympiades, concours Spécial Cas et Jeux du commerce). Nouveauté : cinq étudiants ont lancé une équipe de canot sur glace et ont participé au circuit de compétitions provinciales.

La recherche et la formation des chercheurs

Claude La Charité, professeur de lettres, et Geneviève Allard, étudiante en géographie, font partie des lauréats du concours 2008 de vulgarisation scientifique de l'Acfas. Caroline Jose, étudiante en biologie, a reçu le Prix du public pour son affiche au Congrès de l'Acfas. Professeur de géographie, Thomas Buffin-Bélanger a remporté le prestigieux prix J.-Ross-MacKay. En géologie marine, l'explication scientifique d'une catastrophe géologique dans le Grand Nord canadien par Guillaume St-Onge se retrouve parmi les dix découvertes scientifiques de l'année 2008, selon *Québec Science* et *Le Soleil*.

Avec quelque 15 millions de dollars obtenus en subventions, nos chercheurs ont démontré la haute qualité de leurs projets. La création de deux nouvelles chaires de recherche, l'une en Géoscience côtière et l'autre en Écologie des écosystèmes continentaux, porte à douze le nombre de chaires à l'UQAR.

Le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a attribué une subvention de 1,1 million de dollars à une équipe de l'Institut des sciences de la mer (ISMER) pour soutenir la formation des étudiants et des étudiantes en aquaculture. Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec a financé une recherche pour la production de micro-algues marines. Nos jeunes chercheurs ont connu du succès : des dix demandes acheminées au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) et au Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT), neuf ont reçu un accueil favorable.

Une délégation de l'UQAR a mis le cap sur l'Arctique à bord de l'*Amundsen* dans le cadre de la mission canadienne du réseau *ArticNet*.

Parmi nos publications, on retrouve l'histoire de la coopérative agroalimentaire Purdel, des guides sur le marketing et sur l'accompagnement des stagiaires en éducation, ainsi qu'un roman intitulé *Les déliaisons*.

Partenariat et implications dans le milieu

Les sommes amassées durant la campagne majeure de la Fondation, soit 14,5 millions de dollars, ont largement dépassé l'objectif inscrit au Plan d'orientation institutionnel, ce qui constitue une réponse exceptionnelle de la part des étudiants, des employés, des entreprises et des particuliers de nos communautés d'appartenance.

L'animation du nouveau campus de Lévis s'est accrue, notamment avec le Vélothon, qui aura permis d'amasser des fonds pour 13 organismes de bienfaisance, et le Forum du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Chaudière-Appalaches. À Rimouski, plusieurs membres du personnel se sont engagés dans le Défi Transport actif, visant à populariser les modes de transport autres que la voiture tout en gardant la forme. L'UQAR est aussi récipiendaire d'un prix « Vélosympathique » de *Vélo-Québec*.

Une équipe en développement régional a publié un *Guide de gestion du développement éolien* destiné aux élus municipaux. Une autre équipe a mis au point un outil pédagogique sur l'énergie éolienne afin de familiariser les écoliers à cette source d'énergie renouvelable.

L'UQAR a établi des partenariats majeurs avec les Conférences régionales des élus de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, en plus de devenir partenaire du consortium Foresterie Gaspésie. Ces ententes représentent des occasions de collaboration fructueuses tant pour les professeurs que pour les étudiants.

Avec la commission scolaire des Phares, l'UQAR a travaillé à dresser un plan de prévention du décrochage dans la région de la Mitis. L'Université a aussi collaboré à la création d'un Centre d'archives sur les Opérations Dignité et la ruralité, dans le village d'Esprit-Saint.

Pour souligner leur réussite ainsi que leur appui aux producteurs régionaux, l'Université a remis un doctorat *honoris causa* aux fondateurs de la chaîne de supermarchés GP, Rolande et Germain Pelletier.

Lors d'une assemblée générale tenue à Rimouski et à Lévis, l'Association des diplômés de l'UQAR a entériné une proposition de fusion avec la Fondation de l'UQAR.

Le professeur de géographie, Thomas Buffin-Bélanger, a reçu le prix J.-Ross-Mackay 2009 du Groupe canadien de recherche en géomorphologie.

Un événement hors de l'ordinaire, un Vélothon de 24 heures, s'est déroulé au campus de Lévis, en décembre 2008.

Le 14 mai 2009, un incendie a ravagé une partie du bâtiment central, au campus de Rimouski.

Pour souligner leur réussite, un doctorat *honoris causa* a été remis aux fondateurs des supermarchés GP, Rolande et Germain Pelletier.

Le personnel

Du côté des relations de travail, une convention a été signée avec le Syndicat des chargés(e)s de cours et une entente de principe a été convenue avec le Syndicat du personnel de soutien. Dans le même esprit, l'UQAR a signé une entente de services avec son Association des retraités.

Une vague de renouveau déferle du côté des professeurs puisqu'on a dénombré 25 nouveaux visages parmi eux au cours de 2008-2009. Quelques postes de cadre ont aussi été comblés. En contrepartie, plus de 20 employés ont quitté pour la retraite.

Une réorganisation a été orchestrée dans certains départements pour ajuster l'offre de formation. Les trois nouveaux départements s'appellent : Sociétés, territoires et développement; Lettres et humanités; Psychosociologie et travail social.

Pour souligner la qualité exceptionnelle de sa carrière scientifique, le professeur Émilien Pelletier (ISMER) a reçu la distinction Alcide-C.-Horth. La distinction Pascal-Parent, reconnaissant l'excellence de l'enseignement, a été remise au professeur Marc Roy (sciences de la gestion). Le professeur de sciences comptables, Jean-Hughes Rioux, a reçu le titre prestigieux de *Fellow* (FCA).

À la présidence du conseil d'administration, Marie-Claude Ruel a remplacé Paul-Eugène Gagnon, qui remplissait ce rôle depuis cinq ans.

Les ressources matérielles et financières

À l'issue de l'année financière, le budget de fonctionnement et de recherche de l'UQAR pour l'exercice 2008-2009 s'établit à plus de 75 millions de dollars.

Une subvention pour l'achat d'équipements spécialisés de 2,9 millions de dollars a été accordée à l'UQAR par Développement économique Canada et une subvention de plus de 400 000 dollars pour des équipements de recherche a été remise par la Fondation canadienne pour l'innovation et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à trois de nos chercheurs.

Trois chantiers de rénovation ont été ouverts au campus de Rimouski en 2009. Le grand amphithéâtre à Rimouski est en voie d'être modernisé, l'ascenseur de l'aile centrale sera remis à neuf et des travaux de réfection ont été entrepris sur la toiture. Il faut ajouter à ces travaux ceux occasionnés par l'incendie de mai 2009. Une remarquable corvée a été effectuée par le personnel et les partenaires dans ces opérations imprévues.

Du côté de la bibliothèque, deux salles collaboratives ont été inaugurées à Lévis grâce à un don de la municipalité. De plus, l'interactivité entre les bibliothèques de la Ville de Lévis et celles de l'UQAR s'est accrue par l'établissement d'un protocole d'entente.

Le recteur, Michel Ringuet, le président de la campagne, Alban D'Amours, et le président de la Fondation, Gaston Desrosiers, se félicitent des résultats de la campagne majeure de financement 2006-2010, qui a permis de recueillir plus de 14,5 millions de dollars.

Les activités internationales

Une délégation argentine a visité Rimouski, ce qui a débouché sur des partenariats formels : l'UQAR contribuera à implanter là-bas un institut de recherche monté sur le modèle de l'ISMER et un observatoire océanographique basé sur des technologies développées à Rimouski. Les professeurs en développement territorial ont organisé à Rimouski le colloque international de l'Association des sciences régionales de langue française, qui a réuni 400 chercheurs de 30 pays.

Un programme interne favorisant la mobilité des doctorants a été mis sur pied. Par ailleurs, l'accueil d'étudiants chinois a suscité la mise en place de mesures d'intégration linguistique.

Perspectives d'avenir

L'atteinte des principaux objectifs fixés par le plan d'orientation stratégique 2004-2009 nous fait entrevoir l'avenir avec assurance. Nous entreprenons maintenant un nouveau cycle de consultation de la communauté et du milieu en vue d'établir un plan d'orientation stratégique pour les années 2010 à 2015.

Cinq étudiants ont représenté l'UQAR en participant au circuit de compétitions provinciales de canot sur glace.

Au 31 mai 2009

DIRECTION

MICHEL RINGUET
Recteur

DANIEL BÉNÉTEAU
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche

ROBERT PARÉ
Vice-recteur à la planification et aux partenariats, campus de Lévis

ALAIN CARON
Secrétaire général

A également été membre de la direction en cours d'année

JEAN FERRON
Vice-recteur à la formation et à la recherche

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

MARIE-CLAUDE RUEL*
Directrice de la gestion des avoirs, Caisse populaire Pont-Rouge

Membres

FRANCIS BELZILE*
Professeur

DANIEL BÉNÉTEAU*
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

JEAN-FRANÇOIS BOUTIN
Professeur

ALAIN COUETTE
Directeur des services techniques et d'hôtellerie, Centre hospitalier Robert-Giffard

SÉBASTIEN GIRARD*
Étudiant

MICHEL LAJOIE
Étudiant

ANN LEMAY*
Directrice de succursale Banque nationale du Canada

MICHEL RINGUET*
Recteur

YVAN ROUX
Professeur

LOUIS ST-LAURENT
Directeur général, CIEU-FM

JACQUES THÉRIAULT
Chargé de cours

Personnes convoquées

MARIE-THÉRÈSE BRUNELLE
Directrice du Service des communications

SERGE DEMERS
Directeur, ISMER

DENIS OUELLET
Président SCFP, section locale 1575

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche

ROBERT PARÉ
Vice-recteur à la planification et aux partenariats, campus de Lévis

Ont également siégé en cours d'année

DYANE BENOÎT
Directrice générale associée à la coordination et aux ressources humaines
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

JEAN FERRON*
Vice-recteur à la formation et à la recherche

PAUL-EUGÈNE GAGNON*
Retraité

MARTIN PELLETIER*
Étudiant

Secrétaire d'assemblée

ALAIN CARON
Secrétaire général

Attachée d'assemblée

CLAUDETTE BÉDARD

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

MICHEL RINGUET
Recteur

Membres

CHARMARKE ABDILLAHI
Étudiant

MARCEL CHOW
Étudiant

JEAN-PHILIPPE COUTURE
Étudiant

MARIE-ANGE CROFT
Étudiante

FRÉDÉRIC DESCHENAUX
Professeur

FRANÇOIS DESCHÊNES
Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche

RÉGIS FORTIN
Professeur

BERNARD GAGNON
Professeur

CLAUDE GALAISE
Doyen des études de premier cycle

HUBERT GASCON
Professeur

NATHALIE LEWIS
Professeure

MAGALIE MOREL
Étudiante

DENIS OSMANI
Étudiant

FERNANDO OUELLET
Professeur

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche

GINETTE PELLETIER
Chargée de cours

MARC ROY
Professeur

RAYMONDE SIMARD
Chargée de cours

Personnes convoquées

PHILIPPE HORTH
Registraire

GILLES SIMARD
Adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche, campus de Lévis

Ont également siégé en cours d'année

FRANCIS BELZILE
Professeur

JEAN FERRON
Vice-recteur à la formation et à la recherche

RABAH GUELLILI
Étudiant

CAROLINE LAFRANCE
Étudiante

MÉLODIE MONDOR
Étudiante

MARTIN PELLETIER
Étudiant

LOUIS-CHARLES RAINVILLE
Étudiant

Secrétaire d'assemblée

ALAIN CARON
Secrétaire général

Attachée d'assemblée

CLAUDETTE BÉDARD

UQO

Jean Vaillancourt, recteur

À l'aube de ses 30 ans d'existence, l'Université du Québec en Outaouais s'est dotée d'un tout nouveau plan stratégique pour poursuivre sa quête de l'excellence.

Université du Québec en Outaouais

Les programmes d'études et les étudiants

L'Université du Québec en Outaouais a accueilli, au trimestre d'automne, 5 420 étudiants : près de 80 % au premier cycle et 20 % aux cycles supérieurs. De ce nombre, 804 étudiants ont fréquenté le campus de Saint-Jérôme. Elle a décerné 1 481 diplômes, ce qui constitue un sommet institutionnel, et a délivré 780 baccalauréats et 191 maîtrises. Un certificat et une mineure en muséologie et patrimoine ont été ajoutés à la liste de programmes offerts au premier cycle.

Une équipe d'étudiants en études langagières a remporté la première place aux 4e Jeux de la traduction qui se sont tenus à l'UQO. D'autre part, des étudiants en génie informatique se sont démarqués lors des Jeux du génie en obtenant une 2e place à l'épreuve de « La machine » pour leur prototype de bras robotisé. Enfin, la délégation de l'UQO a raflé plusieurs prix dans différentes épreuves aux Jeux de la communication.

La recherche, la création et la formation de chercheurs

De nouvelles équipes de recherche ont été créées, dont le Centre de recherche sur la gouvernance des ressources naturelles et le Laboratoire de recherche en sécurité informatique. Un total de neuf équipes se sont vu confirmer un soutien financier du Fonds institutionnel de développement de la recherche et de la création.

L'année s'est terminée par l'annonce de subventions majeures qui attestent que l'UQO est devenue un chef de file dans certains domaines inscrits dans son plan stratégique. En effet, la Chaire de recherche du Canada en photonique a été renouvelée et la Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique a été promue au rang de chaire de niveau 1.

Mentionnons également que l'UQO est la première université en Amérique du Nord à obtenir une Chaire Senghor de la francophonie. Pour l'obtention de la Chaire, l'Université a présenté un programme d'activités et de recherche centré sur trois chantiers prioritaires, soit l'économie, l'éducation et la diversité culturelle.

L'UQO a tenu une deuxième édition de la Semaine de la recherche qui s'est terminée par la tenue du Forum Innovation 2009 où de nombreux intervenants de l'Outaouais se sont réunis pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale visant à maximiser l'apport de la recherche et de l'innovation au développement de la région.

Les partenariats et l'engagement dans le milieu

Les activités de partenariat avec le milieu ont été nombreuses et variées, y inclus des stages pour les étudiants ainsi que des ententes de formation et de partenariat aux plans régional, national et international. Parmi les principaux partenariats, mentionnons la signature d'un contrat d'affiliation avec le Cégep de l'Outaouais pour la consolidation d'un laboratoire de recherche en géomatique structurale.

Les placements coopératifs ont connu une belle croissance en plus de faire une percée importante dans le domaine de la haute technologie et dans le secteur de la santé.

Pavillon Alexandre-Taché.

UQO

En matière de formation continue, l'UQO a répondu aux besoins de nombreux organismes, dont le service d'urbanisme de la Ville de Gatineau (gestion de projet), Exportation et développement Canada (sciences comptables) et la Corporation Niskamoon (apprentissage du français pour des participants autochtones).

L'engagement de l'UQO dans la communauté se traduit aussi par sa contribution aux stratégies et aux plans d'action des régions de l'Outaouais et des Laurentides sous le leadership des Conférences régionales des élus, d'Emploi Québec, de la Table éducation Outaouais, des Villes de Gatineau et de Saint-Jérôme, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec et de plusieurs autres intervenants clés. Les enjeux sont variés : la persévérance scolaire, le campus santé, les créneaux d'excellence de l'Outaouais et des Laurentides, l'emploi et le développement économique.

Par ailleurs, la présentation d'une nouvelle série de conférences publiques a permis à des scientifiques de renom de partager leur savoir avec plus de 1 150 membres de la communauté locale et régionale.

Le personnel

Parmi les professeurs qui se sont distingués cette année : Ginette Daigneault, professeure à l'École multidisciplinaire de l'image, à qui le Prix d'excellence en enseignement de l'Université du Québec (volet carrière) a été décerné; André Beaucage, professeur retraité du Département des relations industrielles, a obtenu le prix Gérard-Dion, soit la plus haute distinction accordée par l'Association canadienne des relations industrielles; Pierre Lemieux, professeur associé au Département des sciences administratives, a reçu un prix Turgot pour son ouvrage *Comprendre l'économie : comment les économistes pensent*. Les Prix Turgot récompensent chaque année les meilleurs livres d'économie financière.

L'année a aussi été marquée par l'embauche d'un nouveau vice-recteur à l'administration et aux ressources, Yves Dupont, d'une directrice du Service des finances, Nathalie Cadieux, et d'un directeur du Service des ressources humaines, Mario Auclair, ainsi que par la nomination de deux nouveaux doyens, soit André Manseau, à titre de doyen de la recherche, et Serge Gagnon, à titre de doyen de la formation continue et des partenariats (auparavant le Bureau de liaison université-milieu).

Les ressources matérielles et financières

Les travaux de construction du pavillon à Saint-Jérôme ont débuté à l'automne 2008. D'une superficie de plus de 10 000 m², le nouvel édifice de cinq étages, érigé en plein cœur du centre-ville, accueillera, dès janvier 2010, plus de 900 étudiants.

L'UQO a signé un protocole d'entente avec divers partenaires pour le financement de son futur terrain de soccer/football qui permettra d'accueillir des compétitions d'envergure internationale tout en consolidant davantage son campus au centre-ville de Gatineau. La construction doit se terminer en novembre 2009.

Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, deux demandes ont été présentées : l'une pour le financement des installations de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT), et l'autre pour la consolidation du campus Alexandre-Taché à Gatineau.

L'École nationale d'administration publique (ENAP) s'est installée dans les locaux du pavillon Alexandre-Taché. Cette entente de partenariat entre les deux établissements renforce la présence universitaire dans la région et permet une offre de formation plus variée et plus complète pour la population de l'Outaouais.

Pour la deuxième année consécutive, l'UQO maintient le cap et adopte un budget équilibré pour l'année 2009-2010. La préparation du budget a nécessité de nombreux efforts de rationalisation afin de préserver la qualité des services offerts aux étudiants.

L'UQO a procédé à l'implantation de deux nouveaux logiciels : MOODLE, un environnement informatique pour assister les professeurs dans leur enseignement, et SAFIRH, un outil de gestion des ressources humaines et financières qui représente un changement majeur dans les pratiques de l'UQO, notamment pour le suivi budgétaire et l'embauche du personnel.

Sylvain Marier

Son Excellence Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, a été chaleureusement accueilli par les étudiants et la communauté sénégalaise de l'Outaouais, le 24 mars 2009, alors qu'il recevait un doctorat *honoris causa* à l'UQO. Il a également pris part au lancement de la Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO au cours de son passage à Gatineau.

Lors de la collation des grades, en novembre 2008, l'UQO a décerné un doctorat honorifique à Antoine Grégoire, un grand bâtisseur qui a consacré cinquante ans de sa vie à des projets communautaires et économiques pour le développement de Gatineau et de l'Outaouais.

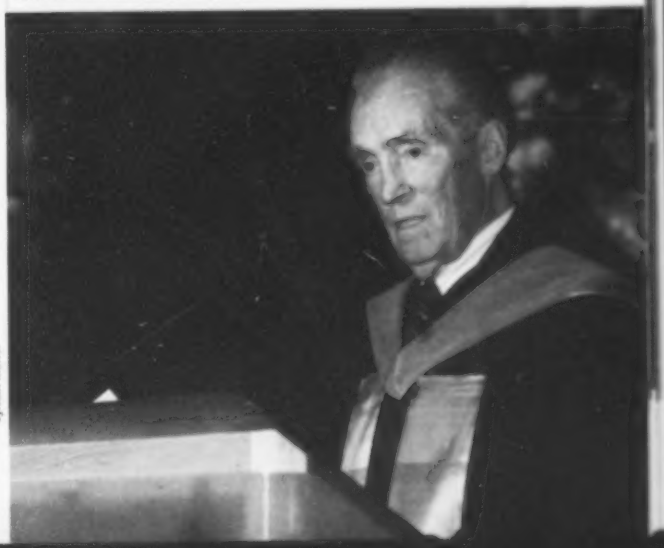

Sylvain Marier

UQO

Guy Barabé, coordonnateur à la gestion de la recherche de l'UQO, a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, le 27 août 2008, afin de souligner sa contribution remarquable à l'Université du Québec en Outaouais. Depuis 1985, il s'est investi sans relâche dans les efforts de développement des recherches de nombreux professeurs.

Antoine Devouard/REA

La mise sur pied prochaine de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT) sera un projet particulièrement structurant pour l'UQO et l'Outaouais.

UQO

Ginette Daigneault, professeure à l'École multidisciplinaire de l'image, a obtenu le Prix d'excellence en enseignement de l'Université du Québec (volet carrière), le 27 août 2008. Avant-gardiste dans le domaine des arts visuels, elle a joué un rôle fondamental dans l'évolution du secteur des arts à l'UQO.

Clôture de la campagne majeure de financement *IMAGINEZ L'UQO*, la plus audacieuse dans l'histoire de l'Outaouais dont l'objectif prévu de 10 millions de dollars a été dépassé.

Sylvain Mahee

Les activités internationales

L'Université a notamment poursuivi son partenariat international avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans un projet de formation de professionnels d'établissements de contrôle supérieur en Afrique. Par ailleurs, le projet en psychoéducation entre l'UQO et l'Université de la Frontera au Chili, financé par l'ACDI, s'est terminé après cinq années de partenariat particulièrement fructueux.

Plusieurs colloques internationaux majeurs ont eu lieu à l'UQO, dont le IV[e] Sommet de la terminologie, le Tama 2008 du Réseau international de terminologie et le Festival international de l'audiovisuel et du multimédia.

Les événements marquants de l'année

L'année a été marquée par la préparation du *Plan stratégique 2009-2014 de l'UQO*, y compris un plan de développement de l'enseignement et de la recherche qui, en lien avec les orientations et les axes d'intervention de la planification institutionnelle, propose des cibles ambitieuses de recrutement, de développement de programmes, de financement de la recherche et de partenariats. Le processus qui a mené à l'élaboration de ce plan stratégique s'est avéré une excellente occasion de mobilisation de la communauté universitaire ainsi que des partenaires autour d'une vision d'avenir pour le développement de l'UQO.

La venue, en mars, de Son Excellence Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, pour recevoir un doctorat *honoris causa* devant de nombreux dignitaires de la scène politique et diplomatique internationale a certes été l'un des grands moments de l'année. Plus tôt, lors de la Collation des grades, l'UQO avait également décerné un doctorat honorifique à Antoine Grégoire, un grand bâtisseur qui a consacré cinquante ans de sa vie à des projets communautaires et économiques pour le développement de Gatineau et de l'Outaouais.

L'UQO a tenu sa toute première collation des grades dans les Laurentides pour les quelque 100 diplômés qui ont poursuivi leurs études à Saint-Jérôme, événement au cours duquel la championne olympique Sylvie Fréchette a participé en tant que conférencière d'honneur.

Une autre grande réalisation est le succès de la campagne majeure de financement *IMAGINEZ L'UQO*. En seulement trois ans, la Fondation de l'UQO a dépassé son objectif en recueillant près de 12 millions de dollars.

UQO

Le laboratoire de cyberpsychologie de l'UQO, avec sa voûte immersive à six faces, est le plus important au Canada et le seul dédié à la santé mentale. Stéphane Bouchard, professeur au Département de psychoéducation et de psychologie et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique, est dans la voûte avec sa collègue Monique Séguin.

Perspectives d'avenir

La mise en œuvre du plan stratégique 2009-2014 sera prioritaire pour les cinq prochaines années.

Par ailleurs, le développement du domaine des sciences de la nature s'avère nécessaire afin de répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre et de développement de la recherche dans le domaine des sciences forestières. La forêt est la principale ressource naturelle de la région de l'Outaouais et l'une de ses principales ressources économiques. L'UQO a soumis des demandes de financement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et à Industrie Canada en vue de réaliser, en partenariat avec l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue, la mise sur pied de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT).

Alexandre Beaulieu, étudiant en génie informatique, explique le fonctionnement du prototype de bras robotisé qui lui a permis de remporter un prix aux Jeux du génie.

UQO

Au 31 mai 2009

Direction

JEAN VAILLANCOURT
Recteur

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

YVES DUPONT
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

LUC MAURICE
Secrétaire général

Conseil d'administration

Présidente

MARLÈNE THONNARD*
Ex-directrice générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Membres

MARC AUBÉ
Chargé de cours

MICHEL BLANCHETTE*
Professeur

LISETTE BLOUIN MONFILS
Représentante des diplômés/conseillère stratégique en ressources humaines

LUC CHAPUT
Professeur

CLAUDE J. CHÉNIER
Représentant des collèges, ex-directeur général Collège Heritage

DAVID CLÉMENT*
Étudiant

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

YVES DUPONT*
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

CLAUDETTE GATIEN*
Ex-directrice des services communautaires, Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

ANNE PHILIPPE
Notaire

JEAN-FRANÇOIS SIMARD
Professeur

JEAN VAILLANCOURT*
Recteur

CLAIRE VAIVE*
Ex-enseignante

Observateurs

ODETTE ROCHEFORT
Technicienne des travaux pratiques à l'École multidisciplinaire de l'image

ANTOINE SHANEEN
Responsable des laboratoires au Département d'informatique et d'ingénierie

Ont également siégé en cours d'année

GENEVIÈVE BERNIER
Étudiante

HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE
Vice-rectrice à l'administration et aux ressources

HÉLÈNE MONDOU
Observatrice, agente de recherche au Décanat des études

Secrétaire

LUC MAURICE
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

Le conseil d'administration a traité une plainte contre un de ses membres, en application du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

Commission des études

Président

JEAN VAILLANCOURT
Recteur

Membres

FOUZIA, AZZOUZI
Étudiante

PATRICE BABINEAU
Chargé de cours

ANA-MARIA DAVILA-GOMEZ
Professeure

FRÉDÉRIQUE DELISLE
Étudiante

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

MARIE GÉRIN
Chargée de cours

DENIS HURTUBISE
Doyen des études

CATHERINE LANARIS
Directrice du module de l'éducation

LUIGI LOGRIPPO
Responsable des programmes de deuxième cycle en sciences et technologies de l'information

ANDRÉ MANSEAU
Doyen de la recherche

THIBAULT MARTIN
Responsable des programmes de deuxième cycle en développement régional

GUILHÈME PÉRODEAU
Professeure

FATMA DJAMA SAMATAR
Étudiante

JAN SAINT-MACARY
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

SAMUEL CADIEUX
Étudiant

DAVID CLÉMENT
Étudiant

FRANÇOIS DESCHÊNES
Doyen de la recherche

MARTIN LABELLE
Étudiant

ALEXANDRE TREMBLAY
Étudiant

JEAN-ROCK VILLEMAIRE
Étudiant

Secrétaire

LUC MAURICE
Secrétaire général

UQAT

Johanne Jean, rectrice

Les consultations en vue de produire le plan de développement 2009-2014 de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et les célébrations du 25e anniversaire de l'établissement ont rassemblé et mobilisé, avec enthousiasme, des milliers de membres de la communauté universitaire et de la communauté régionale en 2008-2009. Ils ont tous partagé et souligné l'exceptionnelle contribution du personnel de l'Université depuis sa fondation en 1983 et ils ont professé leur confiance et leur appui pour la prochaine décennie.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Les programmes d'études et les étudiants

Pour la septième année consécutive, le nombre d'inscriptions a progressé pour atteindre les 1 627 EEETC, signe que l'UQAT favorise l'accessibilité aux études supérieures à un nombre appréciable de personnes.

Deux microprogrammes de premier cycle ont été institués pour desservir des étudiants des Premiers Peuples : un programme de formation à l'enseignement d'une langue seconde en contexte autochtone, grâce au soutien du Conseil en éducation des Premières Nations, de même qu'un programme en études autochtones, lequel s'est avéré populaire dès son annonce. Une première cohorte d'étudiants d'origine chinoise a complété ses études de premier cycle en multimédia, et l'événement fut célébré au sein de la collectivité; l'un d'eux, Ben Liu, s'est vu remettre le Prix de la relève par le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nancy Julien, diplômée au doctorat en sciences cliniques, a reçu la médaille d'or du Gouverneur général en raison de ses résultats scolaires. Quant a la médaille d'argent, elle fut décernée à Fanny Richer, diplômée au programme de baccalauréat en enseignement du français au secondaire. Une étudiante en sciences de l'éducation, Christine Girard, s'est admirablement illustrée aux Jeux olympiques 2008 de Pékin en haltérophilie. Seize étudiantes en sciences de la santé se sont rendues au Sénégal afin de soigner des villageois dans le cadre d'un stage de fin d'études. De leur côté, les étudiants en génie, en petit nombre de surcroît, ont surpris leurs collègues des universités québécoises en remportant la première position au prestigieux concours de « La machine » des Jeux de génie 2009 et en se classant au deuxième rang au total des épreuves, signe de la qualité de la formation reçue. De plus, un étudiant au doctorat en sciences de l'environnement, Benoît Lafleur, a obtenu le prix Acfas - ressources naturelles 2008.

Enfin, l'UQAT remettait deux doctorats honorifiques à des personnes originaires de l'Abitibi-Témiscamingue en ce 25e anniversaire : Michèle Rouleau, féministe, activiste et luttant pour les droits des femmes autochtones et Henri Massé, syndicaliste et ardent défenseur des droits des travailleurs.

La recherche et la formation de chercheurs

Cinq chaires ont été créées ou renouvelées en cours d'année : d'abord, le professeur Mostafa Benzaazoua a obtenu, avec un collègue marocain, l'une des huit chaires internationales du Centre de recherche pour le développement international afin de travailler sur

Le Pavillon des Premiers-Peuples.

Serge Gosselin

la stabilisation des rejets miniers et industriels au Maroc. Le professeur Hugo Asselin s'est vu attribuer une chaire du Canada en foresterie autochtone afin de faire le pont entre la recherche en sciences sociales et la foresterie. Les chaires de recherche du Canada sur la restauration des sites miniers abandonnés, du professeur Bruno Bussière, et celle portant sur la gestion intégrée des rejets miniers sulfureux par remblayage, du professeur Mostafa Benzaazoua, ont reçu la confiance des évaluateurs et sont reconduites; elles permettront la consolidation du pôle d'excellence internationale de l'UQAT en environnement minier. Enfin, la Chaire industrielle UQAM-UQAT-CRSNG en aménagement forestier durable, du professeur Yves Bergeron, fut également reconduite.

L'équipe de « La machine » : de gauche à droite, Patrick Jodoin, chef de l'équipe, Jessé Aumont-Beaupré, Steve Thériault-Gingras (grimpé sur la tour), Patrick Beaulé, Jérémy St-Jean et David Gingras; à l'avant, Michaël Ferron et Pierre-Antoine St-Amour.

Bernard Pelletier

Les années d'effort pour l'implantation d'un groupe de recherche en hydrologie au campus de l'UQAT à Amos ont été couronnées par l'attribution de subventions de près de deux millions de dollars pour les recherches sur la caractérisation des eaux souterraines. Ces sommes serviront à l'étude des eskers et à la connaissance des gestes scientifiques à poser pour la caractérisation de la ressource.

Au chapitre des activités savantes, cinquante spécialistes de la forêt boréale, provenant de six pays, ont discuté des effets des incendies de forêt dans les écosystèmes boréaux à la Station de recherche en foresterie UQAT-UQAM du lac Duparquet en Abitibi. Côté minier, deux événements ont marqué et séduit le milieu scientifique par l'originalité et la pertinence des thèmes : un symposium sur l'environnement et les mines a attiré 200 scientifiques, industriels miniers et environnementalistes alors qu'un deuxième congrès international sur les communications sans fil en milieux souterrains et confinés a suscité des alliances scientifiques auprès des 40 conférenciers venus de 12 pays, entourés de 150 professionnels, étudiants gradués et intervenants du milieu des télécommunications. Le troisième symposium en douleur et réadaptation a réuni plusieurs experts dans ce domaine. Deux professeurs en sciences de l'éducation, Pierre Lemay et Driss Boukhssimi, ont piloté une délégation du milieu de l'éducation de l'Abitibi-Témiscamingue au Maroc. Ils ont communiqué leur savoir sur le leadership et les apports pédagogiques. Enfin, un premier séminaire sur l'éthique de la recherche avec les communautés autochtones s'est déroulé au pavillon des Premiers-Peuples à Val-d'Or.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

La rectrice de l'UQAT a assumé la présidence de la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue; en collaboration avec de nombreux intervenants, les membres ont produit un plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle, technique et universitaire en faveur de l'Abitibi-Témiscamingue dans le but d'assurer la continuité et la cohérence entre les trois ordres d'enseignement.

Malgré la crise forestière et bovine qui touche trois des cinq territoires de la MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, les partenaires socioéconomiques de l'UQAT,

La première cohorte d'étudiants chinois en multimédia.

Cyr-Rogers

Karine Belzile

La remise de doctorats *honoris causa* à Henri Massé et à Michèle Rouleau a conclu les festivités du 25e anniversaire de l'UQAT.

Bernard Pelletier

L'Entente spécifique sur le développement des ressources en eau souterraine injecte plus d'un million de dollars, de 2009 à 2012, en Abitibi-Témiscamingue. De gauche à droite : Ulrick Chérubin, maire d'Amos, Jean-Pierre Charron, président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), Johanne Jean, rectrice de l'UQAT, Pierre Corbeil, ministre responsable des Affaires autochtones, ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, et Serge Bastien, président de la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT).

Médaille d'or de la Gouverneure générale. Édith Cloutier, présidente du conseil d'administration de l'UQAT, Nancy Julien, récipiendaire, Johanne Jean, rectrice, et Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Michel Fortin

La Fondation de l'UQAT a inauguré un tableau qui remercie tous les donateurs qui la soutiennent.

Bernard Pelletier

stimulés par l'importance de doter leur milieu d'infrastructures de recherche, ont souscrit près de trois millions de dollars à la Fondation de l'Université. Voilà le signal de confiance en l'économie du savoir et aux équipes de recherche conduites par les professeurs de l'UQAT.

Le personnel

Soulignons qu'au cours de l'année, l'Université a accueilli 25 nouveaux employés, dont 13 professeurs. Pierre-André Bélanger fut désigné à la direction du Bureau de liaison entreprise-université-milieu. Aussi, Lina Dallaire a été engagée pour diriger le Service des ressources humaines. Enfin, la directrice du centre de l'UQAT en Abitibi-Ouest, Annette Morin-Drouin, fut admise au cercle d'excellence de l'Université du Québec en août 2008.

Les ressources matérielles et financières

La communauté universitaire s'est enrichie de trois nouveaux édifices en 2008-2009. Le pavillon des Premiers-Peuples fut construit au coût de six millions

de dollars et facilitera le parcours des étudiants au campus de Val-d'Or, notamment les Autochtones. De plus, un laboratoire de recherche sur les biomatériaux fut aménagé au coût de deux millions de dollars à La Sarre en Abitibi-Ouest. Le laboratoire accueille trois chercheurs et une quinzaine d'étudiants gradués. La direction de l'Université a mis au point le financement de plusieurs projets d'immobilisation en attente d'investissement : l'agrandissement du campus de Rouyn-Noranda, la Station de recherche en agroalimentaire au Témiscamingue, le Laboratoire en hydrologie à Amos et les résidences étudiantes à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda.

L'année financière 2008-2009 s'est terminée par un équilibre budgétaire. L'UQAT a consacré 35 millions de dollars à son fonctionnement. La Fondation de l'UQAT a remis près de 300 000 dollars en bourses aux étudiants.

Perspectives d'avenir

Les consultations entourant la préparation du plan de développement 2009-2014 ont permis l'émergence de nombreuses idées qui, mises en action, propulseront l'Université vers de nouveaux horizons : création d'une école de langues; développement d'outils pédagogiques favorisant le rapprochement des professeurs et des étudiants et l'évolution de l'enseignement à distance; établissement de crédits d'implication pour les étudiants; projets de mentorat et de tutorat; développement d'outils et de services contribuant à la persévérance, la réussite et l'accompagnement des étudiants; consolidation de programmes de formation aux trois cycles et création de programmes uniques en lien avec nos domaines d'expertise; développement de nouveaux pôles de renommée en recherche; intensification du recrutement auprès des étudiants des Premiers Peuples et des étudiants d'origine étrangère; mesures de rétention et de recrutement de personnel. Voilà autant de pistes d'avenir pour cette jeune université en pleine croissance. Enfin, des chantiers de construction totalisant 40 millions de dollars changeront le paysage physique de l'établissement sur tout le territoire au cours des trois prochaines années.

Au 31 mai 2009

DIRECTION

JOHANNE JEAN
Rectrice

DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ANDRÉ BELLAVANCE
Vice-recteur aux ressources

LUC BERGERON
Chargé de projets des dossiers d'infrastructures

GUY LEMIRE
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente
ÉDITH CLOUTIER*
Directrice générale, Centre d'amitié autochtone

Membres
MARC BARRETTE
Étudiant
FRÉDÉRIQUE BEAUCHAMP *
Étudiant
LUC BERGERON
Chargé de projets des dossiers d'infrastructures
ANDRÉ BLANCHARD
Professeur
ANIK BROCHU
Avocate, Cain Lamarre Casgrain
ROCH DUBÉ
Président, Groupe Bell Nordiq
LYNE FECTEAU
Professeure
DENIS GEOFFROY
Chargé de cours
JOHANNE JEAN*
Rectrice
SYLVIE LAMPRON
Restauratrice
PATRICE LEBLANC*
Professeur
DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
CHRISTIANE PERREAULT
Professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
CLÉMENT ROY*
Producteur agricole
RAYMOND THIBAULT
Président-directeur général exploitation, Société de développement de la Baie-James

Observateurs
ANDRÉ BELLAVANCE
Vice-recteur aux ressources
CLAIRE HOGAN
Technicienne en administration

Secrétaire
GUY LEMIRE
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente
JOHANNE JEAN
Rectrice

Membres
LAURENT BARRY
Étudiant
BRUNO BOUCHARD
Professeur
SUZANNE BRAIS
Professeure
THOMAS DESCHAMPS
Étudiant
VALÉRIE DESCHATELETS-JEAN
Étudiante
CHRISTINE DORÉ
Étudiante
MARIE-PIER ÉTHIER
Étudiante
ISABELLE GAUMOND
Professeure
SUZANNE MANNINGHAM
Professeure
DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
ISABELLE MORASSE
Chargée de cours
MAROUF OULD AHMED
Étudiant
MOHAMAD SAAD
Professeur
FRANÇOIS VILLENEUVE
Professeur

Observateurs
ALINE BIZIEN
Coordonnatrice au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
FRANÇOIS DE LACHEVROTIÈRE
Directeur de la bibliothèque
STÉPHANIE DUCHESNE
Agente de recrutement
MONIQUE FAY
Directrice des Services aux étudiants et aux diplômés et registraire par intérim

Secrétaire
GUY LEMIRE
Secrétaire général

INRS

Daniel Coderre, directeur général

Année de transition ponctuée d'importants changements à la direction de l'INRS, année également sous le signe du renouveau avec l'arrivée de Daniel Coderre à la direction générale.

Institut national de la recherche scientifique

La recherche

Les équipes de l'INRS ont continué à unir leurs compétences pour réaliser des recherches touchant des préoccupations actuelles et déterminantes pour le devenir de nos sociétés. Elles ont permis des avancées scientifiques notables, par exemple dans le domaine de l'imagerie moléculaire, des piles à combustible, de l'épidémiologie, des eaux souterraines et des communications tout optiques.

La qualité des expertises de ses équipes lui a valu deux nouvelles chaires de recherche, l'une sur la séquestration géologique du CO_2, créée à l'initiative du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, l'autre sur les aspects sociaux du don de sang, soutenue par Héma-Québec. De plus, quatre chaires de recherche du Canada ont été renouvelées, et leurs thématiques en études urbaines et régionales, en écotoxicologie, en santé environnementale et en nanotechnologie constituent autant de priorités institutionnelles.

Deux laboratoires spécialisés ont été mis en place avec le soutien financier de la Fondation canadienne pour l'innovation et le gouvernement du Québec. Ils permettront notamment de concevoir des technologies de pointe pour la gestion des sites contaminés et des ressources en eau.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2008, l'INRS a accueilli 687 étudiants, soit 250 à la maîtrise, 299 au doctorat, 69 au postdoctorat ainsi que 69 stagiaires et étudiants libres. En hausse de 10 %, sa clientèle étudiante est composée de 28 % d'étudiants étrangers provenant de plus de 30 pays.

Pour les étudiants, les prix et bourses sont des encouragements à poursuivre dans la voie de l'excellence. Pour la première fois, le Prix de l'ADESAQ, le prix le plus prestigieux accordé à une thèse au Québec, a été remis à un diplômé au doctorat en télécommunications de l'INRS, Amine Maaref. Quant à la Médaille

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Lyne Beauchamp, a procédé à l'annonce de la création de la chaire de recherche sur la séquestration géologique du carbone en compagnie de Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, du professeur Michel Malo, titulaire de la Chaire, et de Pierre Lapointe, directeur général de l'INRS.

académique du Gouverneur général du Canada, elle a été attribuée à Mariona Tomàs Fornés, diplômée au doctorat en études urbaines. Pour sa part, Christiane Dupont, étudiante à la maîtrise en sciences de l'eau, a reçu un prix de vulgarisation scientifique de l'Acfas pour la qualité de son article sur les mares nordiques.

Soucieuse d'encourager la formation de spécialistes en santé, la Fondation Armand-Frappier a remis 37 bourses d'excellence : 5 bourses postdoctorales et 32 bourses de doctorat et de maîtrise.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Cette année, les vingt ans de partenariat entre le centre Eau, Terre et Environnement et la Commission géologique du Canada ont été soulignés. Ce partenariat unique université-gouvernement continue d'avoir des retombées positives pour la société dans le domaine des ressources naturelles et de l'environnement.

En étroite collaboration avec le milieu régional, une équipe du centre Eau, Terre et Environnement a entrepris de caractériser les eaux souterraines de l'est de la Montérégie dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Le but : doter la région des compétences et des infrastructures nécessaires pour assurer la gestion et la protection de la ressource à long terme.

En plus d'héberger un des réseaux les plus importants sur l'immigration au Québec, le centre Urbanisation, Culture et Société coordonne l'Alliance de recherche université-communauté (ARUC) portant sur les Autochtones et la ville au Québec. Ce projet multidisciplinaire touchant différents milieux vise à améliorer la qualité de vie des Autochtones par une offre plus ciblée de services et de programmes et à soutenir les initiatives de développement social, culturel, politique et économique des leaders et intervenants.

L'expertise du centre INRS–Institut Armand-Frappier a été mise à profit dans de nombreux dossiers de santé publique, comme la listériose, la contamination de l'eau potable au TCE ou les maladies infectieuses. Pour sa part, le centre Énergie, Matériaux et Télécommunications continue de jouer un rôle de premier plan par ses nombreuses collaborations avec le milieu biomédical, notamment pour le dépistage plus précoce du cancer, la chirurgie de la cornée ou la protonthérapie.

Le personnel

Outre le départ du directeur général, Pierre Lapointe, l'année a été marquée par le départ à la retraite du directeur scientifique et directeur exécutif, Sinh LeQuoc, qui a assuré l'intérim comme directeur général pendant quelques mois. Mentionnons également les départs à la retraite du directeur du Service des ressources matérielles, Réjean Bédard, et de la responsable du Service des communications, Lise Roy.

L'INRS a accueilli son nouveau directeur général, Daniel Coderre. Parmi les autres nominations, soulignons celle de Sylvie Beauchamp à titre de directrice de l'administration et des finances, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa nomination à la présidence de l'Université du Québec. Par ailleurs, Nicole Savaria a été nommée directrice du Service des finances et Réjean Tremblay, directeur du Service des ressources matérielles. Pour sa part, la conseillère juridique, Renée Malo, a agi à titre de secrétaire générale par intérim tout au long de l'année.

En matière de relations de travail, la convention collective avec les mécaniciens de machines fixes a été renouvelée pour les quatre prochaines années. Quant au comité chargé d'établir un programme d'équité salariale, il a poursuivi ses travaux en vue de répondre aux exigences de la loi en cette matière.

Les ressources matérielles et financières

L'INRS a terminé l'exercice financier 2008-2009 avec un léger surplus de 291 000 dollars. Ce résultat tient compte de la prise en charge de l'autofinancement de grands projets pour lesquels l'INRS a contribué à la hauteur de cinq millions de dollars pour l'année en cours. De plus, un virement de solde aux fonds d'immobilisations de 223 000 dollars a été utilisé pour le réaménagement et la rénovation du parc immobilier de l'INRS, et ce, en conformité avec la réforme des frais indirects sur le financement des espaces de recherche.

Le nouveau Pavillon de recherche et de formation du centre INRS – Institut Armand-Frappier est inauguré en présence du directeur du Centre, Alain Fournier, du maire de la Ville de Laval, Gilles Vaillancourt, et du directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe.

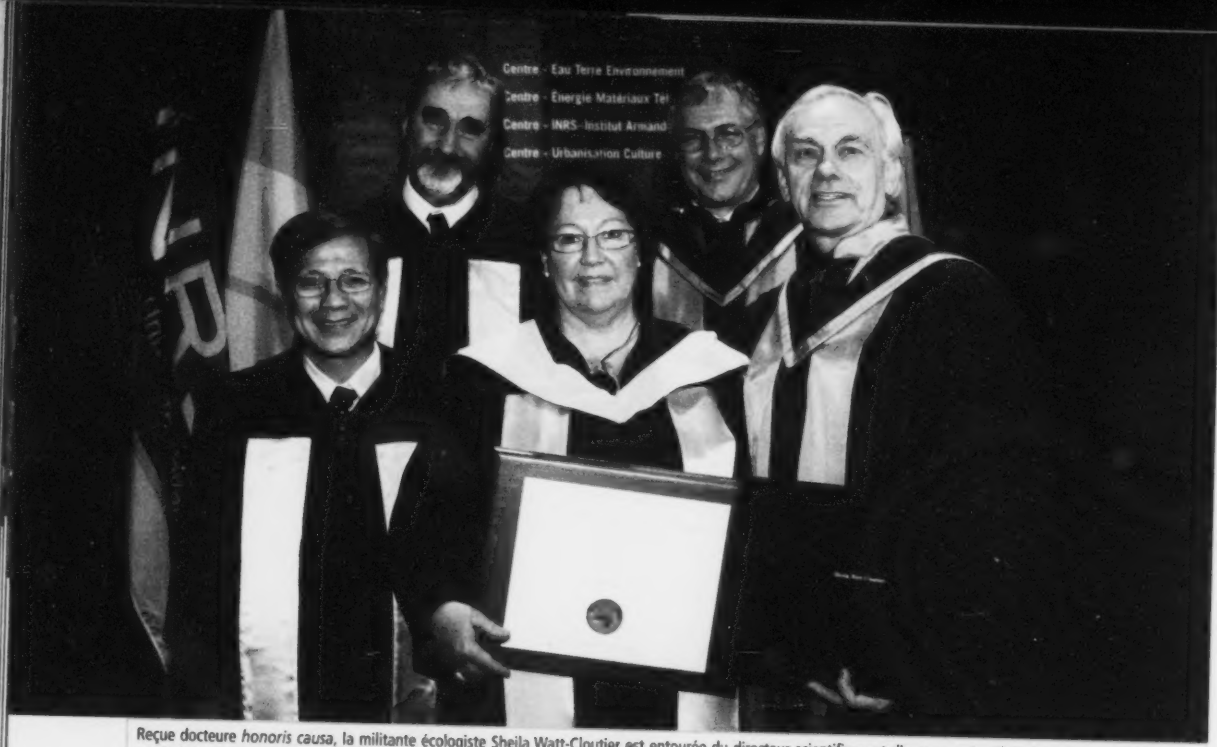

Reçue docteure *honoris causa*, la militante écologiste Sheila Watt-Cloutier est entourée du directeur scientifique et directeur exécutif, Sinh LeQuoc, et du directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe. À l'arrière-plan, on aperçoit Yves Bégin, directeur du centre Eau, Terre et Environnement, et Daniel Coderre, alors vice-président à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec.

Des chercheurs du centre Eau, Terre et Environnement de l'INRS ont participé à une campagne de forage en Patagonie en vue de reconstituer l'histoire du climat continental dans l'hemisphère, peu documentée jusqu'ici.

Les activités internationales

Au cours des cinq dernières années, l'INRS a signé une cinquantaine d'ententes de coopération internationale avec des institutions universitaires provenant d'une vingtaine de pays, notamment la France, l'Italie, l'Argentine, la Tunisie et le Vietnam. Cette année seulement, l'INRS a conclu 13 nouvelles ententes de coopération.

À titre d'exemple, l'INRS participe au projet international PASADO (*Potrok Aike Lake Sediment Archive Drilling Project*) en Patagonie. Son expertise en sédimentologie, en paléoécologie et en volcanologie est mise à contribution pour reconstituer l'histoire du climat de cette région du monde, encore peu documentée.

Les événements marquants de l'année

C'est en juin 2008 qu'a été inauguré le nouveau Pavillon de recherche et de formation érigé sur le campus de l'INRS au cœur de la Cité de Biotech, en présence du maire de Laval, Gilles Vaillancourt. En juillet, l'INRS et l'Université de la Méditerranée ont signé un accord-cadre de coopération en matière de développement de la recherche et de la formation, en présence des premiers ministres de France et du Québec.

Quelques mois plus tard, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Lyne Beauchamp, et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, ont procédé à l'annonce officielle de la création de la chaire de recherche sur la séquestration géologique du CO_2. Lors de sa collation des grades tenue à Québec en novembre 2008, l'INRS a accueilli dans ses rangs la militante écologiste Sheila Watt-Cloutier en lui remettant un doctorat *honoris causa* en reconnaissance pour son apport exceptionnel à la cause de l'environnement et à la population de l'Arctique, une des plus vulnérables aux changements climatiques.

Au cours de l'automne 2008, l'*Histoire de Laval* et l'*Histoire de Québec et de sa région* ont fait l'objet d'un lancement dans chacune de ces régions. L'ouvrage monumental consacré à Québec et à sa région a reçu le Prix Clio-Québec 2009 de la Société historique du Canada.

Pour la première fois, une équipe de chercheurs québécois, dont faisaient partie le professeur-chercheur Jose Azaña et le postdoctorant Joshua D. Schwartz du centre Énergie, Matériaux et Télécommunications de l'INRS, a reçu l'IEEE *Microwave Prize* 2009, la plus importante récompense accordée à des scientifiques du secteur micro-onde dans le monde.

Les perspectives d'avenir

C'est avec une direction entièrement renouvelée que l'INRS entrera dans sa quatrième décennie d'existence avec le noble dessein de contribuer, par ses recherches et ses programmes de deuxième et de troisième cycles, à l'essor économique, social et culturel de la société québécoise. Dans cette perspective, l'INRS aura à établir de nouvelles priorités d'action en matière de recherche et d'enseignement pour être en mesure de se démarquer dans des secteurs stratégiques pour l'avenir.

Une équipe de recherche du centre Énergie, Matériaux et Télécommunications de l'INRS a réussi à fabriquer des nanofils de platine qui améliorent le rendement des piles à combustible, une source d'énergie électrique prometteuse pour les automobiles de demain.

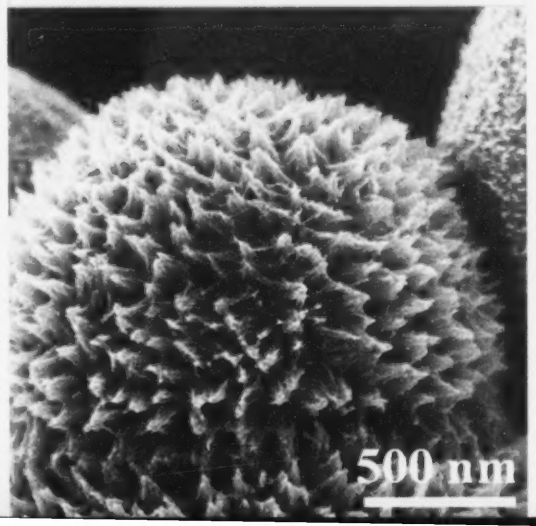

Au 31 mai 2009

DIRECTION

DANIEL CODERRE
Directeur général
DANIEL CODERRE
Directeur scientifique par intérim
RENÉE MALO
Secrétaire générale par intérim

Ont également été membres de la direction en cours d'année
SYLVIE BEAUCHAMP
Directrice de l'administration et des finances
PIERRE LAPOINTE
Directeur général
(6 avril 1999 au 28 novembre 2008)
PIERRE LAPOINTE
Directeur de l'administration et des finances par intérim
SINH LEQUOC
Directeur scientifique et directeur exécutif
SINH LEQUOC
Directeur général par intérim
(29 novembre 2008 au 30 avril 2009)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
ARMAND COUTURE*
Président, Société Bédelmar

Membres
MARY-ANN BELL
Première vice-présidente et chef de l'exploitation pour le Québec, Bell Aliant Communications régionales
MARIE-CLAUDE BOISVERT
Vice-présidente Capital de développement et Transfert d'entreprises, Desjardins Capital de risque
GENEVIÈVE BORDELEAU
Étudiante, Centre Eau, Terre et Environnement
DANIEL CODERRE*
Directeur général, INRS
FRANCINE DÉCARY
Présidente et chef de la direction, Héma-Québec
GILBERT DIONNE
Consultant
JEAN-CHARLES GRÉGOIRE
Professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications
PAVEL HAMET
Chef du Service de médecine génique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
PIERRE LACROIX
Conseiller en gestion d'entreprise
RENÉ LEFEBVRE
Professeur, Centre Eau, Terre et Environnement
CHRISTINE MARTEL*
Administratrice de sociétés
LOUISE MILOT*
Consultante
MARIE-ÉLISE PARENT
Professeure, Centre INRS–Institut Armand-Frappier
CAROLE VOYZELLE
Présidente-directrice générale, Parc technologique du Québec métropolitain

Ont également siégé en cours d'année
JEAN-PHILIPPE CHENEL
Étudiant, Centre Eau, Terre et Environnement
PIERRE LAPOINTE*
Directeur général, INRS
SINH LEQUOC*
Directeur scientifique et directeur exécutif, INRS
GHISLAIN PICARD
Chef régional, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

Secrétaire
RENÉE MALO
Secrétaire générale par intérim

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président
DANIEL CODERRE
Directeur général, INRS

Membres
YVES BÉGIN
Directeur, Centre Eau, Terre et Environnement
JONATHAN BERNIER
Étudiant, Centre Eau, Terre et Environnement
CHRISTOPHE CHABANIER
Agent de recherche, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications
JOHANNE CHARBONNEAU
Directrice, Centre Urbanisation, Culture et Société
CORINNE CÔTÉ
Étudiante, Centre Urbanisation, Culture et Société
VALÉRIE DEKIMPE
Étudiant, Centre INRS–Institut Armand-Frappier
MARCEL DESROSIERS
Agent de recherche, Centre INRS–Institut Armand-Frappier
CLAUDE FORTIN
Professeur, Centre Eau, Terre et Environnement
ALAIN FOURNIER
Directeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier
JEAN-CLAUDE KIEFFER
Directeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications
ALEXANDRE PERRON
Étudiant, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications
DALIDA POIRIER
Directrice du Service des études supérieures, INRS
CLAIRE POITRAS
Professeure, Centre Urbanisation, Culture et Société
YVES ST-PIERRE
Professeur, Centre INRS–Institut Armand-Frappier
LEZSEK SZCZENSKI
Professeur, Centre Énergie, Matériaux et Télécommunications
VACANT
Directeur scientifique, INRS

Ont également siégé en cours d'année
PHILIPPE CONSTANT
Étudiant, Centre INRS–Institut Armand-Frappier
PIERRE LAPOINTE
Directeur général, INRS
SINH LEQUOC
Directeur scientifique et directeur exécutif, INRS
JULIE PARADIS
Étudiante, Centre Urbanisation, Culture et Société
RICHARD SHEARMUR
Professeur, Centre Urbanisation, Culture et Société

Secrétaire
RENÉE MALO
Secrétaire générale par intérim

ENAP

Marcel Proulx, directeur général

À l'aube de son 40e anniversaire, l'ENAP a connu encore cette année une hausse importante de la clientèle étudiante et une progression spectaculaire du volume d'activités en matière de services aux organisations. L'École a aussi continué à investir des efforts considérables dans le développement de la recherche. L'année 2008-2009 a également été celle de la relance des activités de développement international.

École nationale d'administration publique

Les programmes d'études et les étudiants

La progression de l'effectif étudiant a atteint, cette année, 7,9 %. Cette hausse de la clientèle s'ajoute à une croissance de 10 % au cours de l'année précédente. Elle est d'autant plus impressionnante que nos programmes visent un secteur d'activité, l'administration publique, dont le niveau d'emploi est souvent perçu comme stagnant. Pour atteindre ce résultat, il nous a donc fallu convaincre les candidats potentiels que les départs massifs à la retraite dans le secteur public génèrent une demande forte de personnes bien formées en gestion publique.

L'École a été fréquentée par un total de 1 923 étudiants inscrits dans l'ensemble de nos programmes de deuxième et de troisième cycles. Notre clientèle étudiante se retrouve principalement à Montréal, à Québec, à Gatineau, à Saguenay et à Trois-Rivières.

Un nombre record de diplômes ont été délivrés à l'automne 2008, soit 455. Près de 8 000 personnes ont maintenant l'ENAP comme *alma mater*.

L'École a conçu, au cours des dernières années, un programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en ligne à l'intention des clientèles internationales. Désormais, les cours en ligne, revus et corrigés pour répondre aux besoins des clientèles d'ici, sont offerts à l'ensemble de nos étudiants. Ces nouveaux cours connaissent déjà un grand succès.

L'importance accordée à la qualité de la formation se traduit, année après année, par un niveau de satisfaction élevé de notre clientèle étudiante : l'évaluation des enseignements montre encore cette année un taux de satisfaction de l'ordre de 90 %. Dans le même esprit, l'ENAP a procédé à la révision de ses programmes de maîtrise en administration internationale. Elle a également amorcé l'évaluation des programmes de maîtrise pour gestionnaires.

L'ENAP a conclu des ententes pour la mise en œuvre de programmes en collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et avec l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Le partenariat avec l'UQO s'est également traduit par le déménagement des locaux de l'ENAP à Gatineau au pavillon Alexandre-Taché de l'UQO, confirmant ainsi le développement du troisième pôle régional de l'ENAP (après Montréal et Québec).

Plusieurs de nos étudiants se sont distingués cette année. Mentionnons notamment Anne Fauré, étudiante au doctorat à Montréal, qui a remporté le premier prix au concours Recherche en environnement et apport à la société, tenu dans le cadre du Colloque international sur la responsabilité sociale des entreprises et l'environnement en octobre 2008. Marie-Ève Gaboury a, pour sa part, obtenu une bourse de doctorat accordée par la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective de l'Université Laval. Enfin, Maude Gauthier, étudiante à la maîtrise en administration publique, a reçu une bourse d'études parrainée par l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, l'Union des municipalités du Québec et la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.

La recherche et la formation de chercheurs

Du côté de la recherche, le développement amorcé au cours des dernières années s'est poursuivi. L'École a notamment adopté une nouvelle politique de la recherche et a amorcé les consultations en vue de la préparation d'un ambitieux plan de développement de la recherche.

Les ententes de partenariat relatives au financement de trois centres d'excellence en recherche ont été renouvelées : celle avec le ministère des Relations internationales pour le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM), celle avec La Capitale mutuelle de l'administration publique pour la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public (durée de sept ans) et celle avec le ministère du Conseil exécutif pour l'Observatoire de l'administration publique.

Les services aux organisations, les partenariats et l'implication dans le milieu

Les services aux organisations publiques constituent un élément essentiel de la mission de l'ENAP, au même titre que la formation créditée et la recherche. Ces services sont constitués d'activités de formation de courte durée (perfectionnement), de conseil en gestion, d'évaluation des compétences et d'accompagnement des personnes (coaching, développement de carrière…).

La Direction des services aux organisations (DSO) a connu, cette année, une progression spectaculaire de son volume d'activités, avec une croissance de l'ordre de 30 %, ce qui représente des revenus dépassant les six millions de dollars. Plus de 6 500 personnes ont ainsi bénéficié des services de formation et d'évaluation des compétences de l'ENAP.

L'École a aussi relevé d'un cran son offre de services en matière de conseil en gestion en s'associant à un groupe de hauts fonctionnaires retraités, désireux de mettre leur expertise en matière de gestion stratégique au service de la fonction publique québécoise. Une trentaine d'anciens hauts fonctionnaires se sont ainsi regroupés au sein du Réseau d'expertise en gestion publique. Le réseau agit à partir de l'ENAP et avec l'appui des services de l'École.

La DSO a aussi renforcé sa présence dans le secteur de la santé et des services sociaux, notamment pour la formation de la relève de gestion. Mentionnons le programme de formation de la relève des cadres intermédiaires dispensé annuellement dans la région Chaudière-Appalaches, le programme de formation des cadres supérieurs offert dans la région du Saguenay et le mandat d'accompagnement du programme de relève des directeurs généraux des établissements pour le Québec.

Le personnel

Au 1er juin 2008, l'effectif de l'ENAP s'élevait à 179 personnes, dont 39 professeurs réguliers. Le personnel enseignant et de recherche comptait également 70 chargés de cours, 35 professeurs associés, 2 professeurs invités et 4 maîtres d'enseignement.

Des ententes concernant les conditions de travail ont été conclues avec trois groupes de l'École : le personnel administratif, les professeurs et les professionnels.

Un protecteur universitaire a été nommé et a commencé ses activités en janvier 2009. Il est mandaté pour venir en aide à toute personne ou tout groupe de la communauté universitaire.

L'ENAP et l'Institut Supérieur des Matériaux et Mécanique avancés du Mans (ISMANS) ont signé une entente cadre, le 4 juillet 2008.

Luc Bernier, professeur et codirecteur du Centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général (CERGO), a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec. Le directeur général de l'ENAP, Marcel Proulx, lui a remis le parchemin.

Pas moins de 242 diplômées et diplômés se sont présentés en compagnie de leurs familles et amis à la collation des grades 2008 de l'ENAP, qui s'est déroulée au Palais Montcalm de Québec, le 7 novembre 2008.

Alain Juppé, maire de Bordeaux et ancien premier ministre de la République française, a participé à une Grande rencontre du GERFI, le 16 octobre 2008.

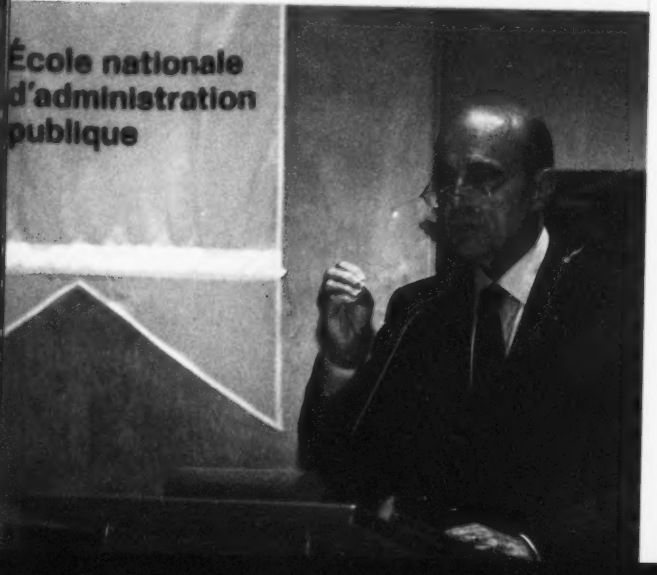

Les ressources matérielles et financières

Malgré le fait que l'ENAP souffre, comme toutes les institutions universitaires québécoises, d'un sous-financement chronique, la situation financière de l'École est globalement saine. Elle présente, en effet, un bilan financier équilibré pour l'année 2008-2009. Les revenus globaux ont augmenté de 10,9 %, et elle ne traîne aucun déficit accumulé.

Du côté des services administratifs, des travaux sont en cours pour implanter un système intégré d'information de gestion. La conception d'un plan de développement des services informatiques pour les cinq prochaines années est également en voie d'achèvement.

Par ailleurs, un *Rapport sur les risques* a été réalisé pour la Direction des services administratifs et le Secrétariat général. Les recommandations de ce rapport sont, pour l'essentiel, en cours d'implantation.

Les activités internationales

L'ENAP a relancé ses activités internationales en revoyant son organisation pour créer une nouvelle direction, qui a pris forme au cours de l'année 2008-2009. L'École a ainsi élaboré et mis en œuvre un plan stratégique de développement des interventions internationales. Elle travaille également à définir une stratégie en matière de stages internationaux.

La nouvelle direction permet à l'ENAP d'offrir à une clientèle internationale des formations et des services-conseils en matière de management public.

L'École peut également compter, à cet égard, sur la présence en son sein du Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise (CVIEPQ). Ce centre de transfert, créé en collaboration avec le ministère québécois des Relations internationales et celui du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, vise essentiellement à offrir aux clientèles internationales l'expertise de la fonction publique québécoise dans les domaines relatifs à la gestion et aux politiques publiques.

Les événements marquants de l'année

Parmi les autres événements marquants de l'année, mentionnons :

- L'engagement, pour un an, d'un nouveau titulaire de la Chaire de recherche appliquée en affaires internationales. Il s'agit de Tchabouré Aimé Gogué, universitaire togolais qui a notamment été ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique du gouvernement de transition du Togo ainsi que ministre du Plan et de l'aménagement du territoire de ce même gouvernement.
- Un colloque soulignant les 25 ans du Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI) a eu lieu le 13 novembre 2008, à l'ENAP à Montréal, sous le thème « Aide humanitaire et coopération internationale : perspectives et défis de gestion », réunissant une centaine de personnes.
- Luc Bernier, professeur et codirecteur du Centre de recherche sur la gouvernance des entreprises publiques et l'intérêt général (CERGO), s'est distingué

cette année en recevant le Prix d'excellence en recherche. Il a également été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

- Le professeur Bachir Mazouz a fait partie des lauréats au concours 2008 du Cercle Gutenberg, en France, alors qu'il était accueilli par l'École Nationale d'Administration (ENA) au Centre d'expertise et de recherche administrative.
- Le professeur Louis Sabourin a célébré ses 50 ans d'enseignement universitaire, le 23 avril, à l'ENAP à Montréal. Plusieurs des quelque 3 000 étudiants qu'il a vus défiler occupent aujourd'hui des postes importants et se disent redevables au professeur Sabourin, qui les a inspirés.

Les perspectives d'avenir

L'ENAP continuera à mettre l'accent sur un ancrage toujours plus solide dans son milieu, assurant par le fait même un équilibre entre la croissance de la clientèle créditée, le développement de la recherche et la progression des services aux organisations.

Jean-Pierre Raffarin, sénateur et ancien premier ministre de France, lors de la « Grande rencontre » du Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI), le 21 mai 2008, à l'ENAP.

Au 31 mai 2009

DIRECTION

MARCEL PROULX
Directeur général

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche

MADELEINE MOREAU
Directrice des services aux organisations

LOUISE LAFLAMME
Directrice des finances

PIERRE BEAUDRY
Secrétaire général et directeur des services administratifs

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

FRANÇOIS JOLY
Administrateur

Membres

SYLVIE BARCELO
Sous-ministre, ministère de la Famille et des Aînés

MARIE BEAUCHAMP
Directrice générale, CSSS du Nord de Lanaudière

SUZANNE CANAC MARQUIS
Directrice générale adjointe, Ville de Québec

MONIQUE CARRIÈRE
Professeure titulaire, Université Laval

GUY DEMERS
Directeur général, Cégep de Lévis-Lauzon

MARIE-JOSÉE GUÉRETTE
Sous-ministre adjointe, ministère de la Santé et des Services sociaux

WIDLER JULES
Président, AEENAP

DANIEL MALTAIS
Professeur, ENAP

RICHARD MARCEAU
Professeur, ENAP

FRANCINE MARTEL-VAILLANCOURT
Sous-ministre, ministère du Revenu

SUSAN MCKERCHER
Directrice et secrétaire d'arrondissement, Ville de Montréal

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP

MADELEINE MOREAU
Directrice des services aux organisations, ENAP

MARCEL PROULX
Directeur général, ENAP

FRANCINE SÉGUIN
Professeure titulaire, HEC-Montréal

Secrétaire

PIERRE BEAUDRY
Secrétaire général et directeur des services administratifs, ENAP

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

MARCEL PROULX
Directeur général

Membres

ANDRÉ BAZINET
Vice-président aux affaires académiques, AEENAP

MICHEL BOISCLAIR
Représentant de la Direction des services aux organisations associé aux activités de perfectionnement

MICHÈLE CHARBONNEAU
Professeure

PIERRE DAMICO
Chargé de cours

ANNE FAURÉ
Étudiante

DENISE GOSSELIN
Directrice des ressources humaines, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

WIDLER JULES
Président, AEENAP

LILLY LEMAY
Professeure

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche

ODETTE NGUESSAN
Étudiante

LUC PERRON
Président, Syndicat des professeurs de l'État du Québec

MARIE-CHRISTINE THERRIEN
Professeure

Secrétaire

PIERRE BEAUDRY
Secrétaire général et directeur des services administratifs

Ont également siégé en cours d'année

HÉLÈNE BLIER
Étudiante

LISE BOUDREAULT
Vice-présidente aux affaires académiques, AEENAP

ÉRIKA NEPTUNE
Étudiante

ÉTS

Yves Beauchamp, directeur général

Depuis sa création, il y a 35 ans, l'École de technologie supérieure a connu une croissance fertile, et est encore en plein développement. Elle compte maintenant 4 800 étudiants, loge plus de 800 d'entre eux dans ses résidences, et diplôme près de 950 finissants annuellement.

École de technologie supérieure

Les programmes d'études et les diplômés

Selon le rapport *Des ingénieurs canadiens pour l'avenir : Inscriptions en génie et diplômes décernés*, l'ÉTS figure au troisième rang pour le nombre total de diplômes de premier cycle en génie décernés chaque année, soit 707. De plus, le rapport d'Ingénieurs Canada révèle que c'est à l'ÉTS que l'on forme le plus d'ingénieurs au Canada en génie mécanique, en génie logiciel et en génie industriel/fabrication. En génie électrique, l'ÉTS est à égalité avec l'Université de Toronto. Des 45 écoles/facultés canadiennes offrant des cours en génie, seules les universités de Toronto et de Waterloo surpassent l'ÉTS, principalement parce qu'elles proposent plus de programmes de premier cycle en génie.

Parmi les nouveautés, l'École offre des certificats et programmes courts de premier cycle en économie et estimation de projets de construction et en gestion des établissements. Au deuxième cycle, l'engouement est fort pour les concentrations en gestion de l'innovation et en technologies de l'information de la maîtrise en génie.

Par ailleurs, l'ÉTS a signé un protocole d'entente avec le Pôle universitaire des Basses-Laurentides. Le développement de formations sur mesure pourra donc être réalisé en fonction des besoins des entreprises, mais également de concert avec les intervenants d'une région dans son ensemble. Cette entente ne constitue qu'un début, d'autres partenariats du même type seront établis. C'est le Centre institutionnel de transfert des études (CITE-ÉTS) qui a le mandat d'articuler ces collaborations de manière concrète.

La recherche et le transfert technologique

Au cours de l'exercice, les fonds récurrents de recherche ont dépassé les 11 millions de dollars, y inclus 10,4 millions de dollars en fonds externes. Les montants obtenus du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) par les professeurs ont encore une fois connu une hausse, atteignant 17 %. Comme toujours, près de la moitié des fonds proviennent de contrats de R et D avec des entreprises.

En avril 2009, plus d'un millier de personnes ont participé au spectacle-bénéfice annuel du Fonds de développement de l'ÉTS. Yves Beauchamp, directeur général de l'ÉTS, Robert Dépatie, président et chef de la direction de Vidéotron et président d'honneur de l'événement, Rocky Roy, vice-président de Construction Pomerleau et président du FDÉTS, et Normand Lalonde, directeur du Bureau du FDÉTS et du Réseau ÉTS, ont dévoilé les bénéfices de la soirée, 150 000 dollars.

La professeure Sophie Lerouge a été nommée titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les biomatériaux et les implants endovasculaires. Également, la Chaire de recherche du Canada en conversion de l'énergie électrique et en électronique de puissance, du professeur Kamal Al-Haddad, a été renouvelée pour une période de cinq ans.

La revue *Recherche en santé*, publiée par le Fonds de la recherche en santé du Québec, a désigné le système d'évaluation du genou KneeKG, mis au point par l'équipe du professeur Jacques A. de Guise, comme l'une des 15 percées scientifiques qui auront des retombées concrètes sur la prévention, le diagnostic, le traitement des maladies ou l'organisation des services de santé.

L'École a remis au professeur Christian Masson, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'aérodynamique des éoliennes en milieu nordique, le Prix d'excellence 2008 en recherche. Le professeur Zbigniew Dziong, du Laboratoire de gestion de réseaux informatiques et de télécommunications (LAGRIT), a reçu le Prix de la divulgation d'invention la plus prometteuse.

Développement durable et responsabilité sociale

En mars dernier, avec la participation de l'ancien premier ministre Pierre-Marc Johnson, l'ÉTS lançait sa politique de développement durable et son plan d'action intitulé *Bâtir un monde durable avec génie*. D'ici 2012, plus de 90 gestes et actions visant à réduire l'empreinte environnementale de l'ÉTS seront mis en application. Déjà, l'ÉTS a participé au Défi Climat et au lancement du film *HOME*, de Yann Arthus-Bertrand. De plus, une entente a été conclue avec Cascades, qui fournira du papier recyclé à l'ÉTS pendant cinq ans.

Cette préoccupation croissante pour l'environnement se reflète aussi dans la façon de construire de l'École. Le nouvel îlot de résidences étudiantes, inauguré en octobre, a remporté pas moins de quatre prix comme bâtiment innovateur et écoénergétique. La technologie Bubble-Deck®, permettant de réduire l'usage du béton d'environ 30 %, ainsi qu'un système de géothermie y ont été utilisés. Une première en Amérique du Nord pour un bâtiment d'une telle envergure.

Pour une douzième année, l'École a organisé le projet Découverte, qui initie des élèves de 6e année aux sciences et aux technologies. Ce projet unique au Québec a permis à 21 étudiants de l'ÉTS de s'impliquer socialement dans un projet visant la réussite scolaire et la motivation à poursuivre les études pour une cinquantaine d'élèves de l'école primaire de la Petite Bourgogne, située dans un quartier défavorisé du sud-ouest de Montréal.

Finalement, les étudiants du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale se sont envolés au Burundi, à l'automne 2008, pour y construire une maternité. L'annonce du projet 2009, un centre de conditionnement de plantes médicinales en République démocratique du Congo, a été faite en avril en présence de l'ancien premier ministre Joe Clark, membre du conseil d'administration de la Fondation biotechnologie pour le développement durable en Afrique.

Le personnel

En 2008-2009, l'ÉTS comptait 514 postes réguliers : 163 professeurs et maîtres d'enseignement et 351 employés, personnel cadre et de soutien. Le corps professoral peut aussi compter sur les 130 chargés de cours.

L'ÉTS a rendu hommage à Kathleen Pineau, maître d'enseignement en mathématiques au Service des enseignements généraux, en lui remettant le Prix d'excellence 2008 en enseignement.

Réjean Tétreault, coordonnateur des clubs scientifiques et technologiques, a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, soulignant ainsi son apport dévoué et enthousiaste à la bonne marche des clubs étudiants de l'ÉTS.

Les ressources matérielles et financières

Les mesures de contrôle des dépenses mises de l'avant depuis quatre ans et le réinvestissement gouvernemental ont permis d'éponger totalement le déficit accumulé. L'ÉTS a donc les coudées franches

Devant employés et étudiants, l'ÉTS a lancé sa politique en son plan d'action en développement durable, en mars 2009. Yolaine Savignac, associée aux affaires institutionnelles et développement durable de l'ÉTS, et l'ancien premier ministre Pierre-Marc Johnson, aujourd'hui avocat-conseil au cabinet Heenan Blaikie, spécialisé notamment en négociations internationales auprès des Nations Unies en matière d'environnement et de développement.

Le 6 octobre 2008, l'Université du Québec, sous l'égide de l'ÉTS, a décerné un doctorat *honoris causa* à Maryse François-Xausa, vice-présidente de Global R&D and Product Management de la société Alstom Hydro, à Grenoble. Avec elle sur la photo, Pierre Moreau, alors président de l'UQ, et Yves Beauchamp, directeur général de l'ÉTS.

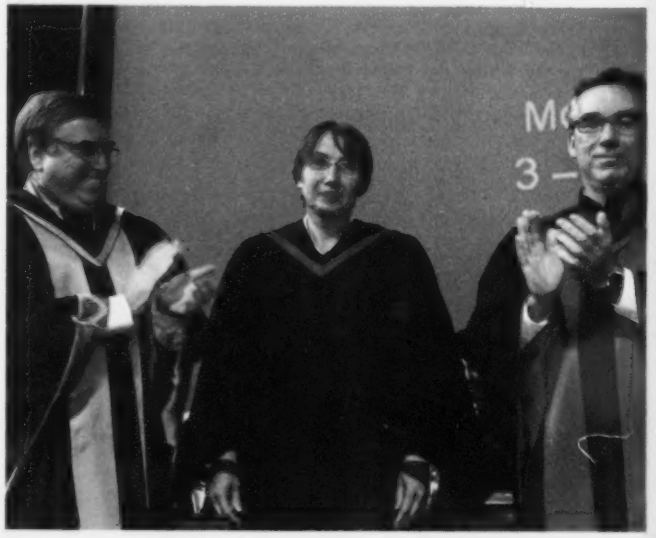

Lors de la Journée Découvertes, le 12 mars 2009, Suzanne Fortier, présidente du CRSNG, a remis au professeur François Gagnon, titulaire de la Chaire Ultra Electronics TCS en télécommunications sans fil, et à Iwan Jemczyk, président d'Ultra Electronics TCS, un prestigieux prix Synergie du CRSNG, accompagné d'une bourse de 200 000 dollars, pour leur collaboration exceptionnelle.

pour poursuivre sa mission et répondre aux besoins d'un nombre croissant d'étudiants et d'entreprises.

Par ailleurs, l'École a acquis un nouveau système intégré de gestion administrative (SIGA). Au cours des derniers mois, des travaux extensifs d'analyse, d'implantation et de conversion des données ont été réalisés, et SIGA centralise maintenant la gestion des ressources humaines, de la paie, des finances et des approvisionnements.

Les activités internationales

L'Amérique latine et l'Europe sont au cœur des activités de recrutement et des programmes de mobilité étudiante de l'ÉTS. Des collaborations scientifiques sont également établies dans d'autres pays, comme la Chine, le Japon et la Russie.

L'ÉTS et l'Université de technologie de Compiègne (UTC) ont conclu un accord qui étend et diversifie leur collaboration. De l'agrément des cursus aux projets de recherche communs, cette alliance touche toutes les composantes d'un établissement d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, l'ÉTS a signé des ententes de collaboration avec des établissements en Belgique, en France, en Finlande, en Thaïlande, en Irlande, en Colombie et au Luxembourg pour le développement d'un réseau d'expertise en génie logiciel.

Finalement, Ingrid Südhoff, diplômée 2008 dans le cadre d'une cotutelle de thèse entre l'ÉTS et Arts et Métiers Paris-Tech, a reçu le Prix de thèse en cotutelle Québec-France, remis par le ministère des Relations internationales du Québec et le Consulat général de France à Québec.

Les événements marquants

Le tout premier Sommet sur la formation d'ingénieurs et de spécialistes pour l'industrie aérospatiale s'est tenu à l'ÉTS en novembre. Initiative d'Aéro Montréal, cet événement réunissait quelque 125 représentants de l'industrie aérospatiale et des universités du Québec.

En mars, l'ÉTS recevait 200 étudiants en génie et en sciences de toutes les universités québécoises pour la première Dictée ECE-ÉTS. La dictée, écrite et lue par l'astronome Pierre Chastenay, a été suivie d'un débat sur l'évolution de la langue française en sciences et technologie.

Du côté des clubs étudiants, les membres du club OMER ont maintenu leur titre de champion de l'*International Submarine Races* en établissant un autre record de vitesse avec leur sous-marin biplace sans hélice OMER 7.

Les étudiants du club Formule SAE se sont hissés au troisième rang du classement de la compétition *Formula SAE Michigan*, surpassant ainsi près de 120 équipes. Cette épreuve est l'une des nombreuses compétitions étudiantes d'ingénierie organisées par la *Society of Automotive Engineers* (SAE). Les mêmes étudiants ont eu la chance, par la suite, d'affronter les meilleures équipes européennes lors du *Formula Student Germany*.

Plusieurs autres clubs de l'ÉTS se sont démarqués lors de compétitions québécoises, canadiennes et américaines, et, pour une sixième année consécutive, l'École s'est distinguée lors du gala Forces Avenir.

En février 2009, plus de 300 jeunes de niveau secondaire et collégial ont convergé vers l'ÉTS pour Pontpop ÉTS, la plus importante compétition de pont en bâtonnets de bois au Québec. Yves Beauchamp, directeur général de l'ÉTS, Michèle St-Jacques, directrice du Département de génie de la construction, Catherine Filion et Myriam Filion, étudiantes de Saint-Jean-sur-Richelieu, gagnantes du volet secondaire, et l'animateur Stéphane Bellavance.

Pour une deuxième année consécutive, les membres du club du canoë de béton ont été couronnés grands vainqueurs de la Compétition nationale canadienne. Le club s'est également classé au premier rang lors de la compétition régionale américaine *Upstate New York* et au deuxième rang lors de la grande compétition nationale de l'*American Society of Civil Engineers* (ASCE), à Tuscaloosa en Alabama, surpassant ainsi une vingtaine d'équipes américaines.

Le prix Sciences et applications technologiques a été décerné aux étudiants du club de canoë de béton.

Les perspectives d'avenir

Tout en poursuivant sa mission première d'établissement d'enseignement et de recherche en génie, l'ÉTS veut maintenant accentuer son rôle de vecteur de l'innovation. Avec la construction prochaine du Centre d'innovation et d'incubation pour l'industrie sur son campus, l'École sera en mesure de contribuer d'une façon très concrète au transfert technologique et à l'émergence d'entreprises technologiques performantes, et par là, au développement économique de Montréal et du Québec.

En consolidant le pôle enseignement et recherche, et en développant le pôle économique et les relations avec l'industrie, l'ÉTS se dirige vers la création d'un campus technologique urbain pleinement intégré auquel entreprises, étudiants, diplômés, chercheurs et partenaires pourront accéder facilement et où ils trouveront toutes les ressources voulues tant en formation qu'en développement d'innovations.

Le 14 avril 2009, le professeur Mohamed Cheriet a reçu 500 000 dollars du Programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation du MDEIE, conservant ainsi sa place aux premières loges de la recherche et la mise en œuvre de réseaux de nouvelle génération en Europe. Claude Olivier, directeur exécutif et des affaires académiques de l'ÉTS, le ministre Raymond Bachand et Mohamed Cheriet.

Au 31 mai 2009

DIRECTION

YVES BEAUCHAMP
Directeur général

JEAN BELZILE
Directeur de la recherche et des relations avec l'industrie

PIERRE GARCEAU
Directeur de l'administration

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif

NORMAND TRUDEL
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

YVES LANGHAME*
Directeur scientifique, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)

Vice-président

LUC J. FOUQUETTE*
Président, Vapor Rail

Membres

YVES BEAUCHAMP*
Directeur général

MANON BERTRAND
Présidente, Construction S.R.B. scc

DENYSE BLANCHET
Directrice générale, Collège Montmorency

PATRICK CHAMPAGNE*
Vice-président – ingénierie, CMC Électronique inc.

RICHARD GAGNÉ
Chef de projets, Famic Technologies inc.

PIERRE GARCEAU
Directeur de l'administration

RICHARD LAMARCHE*
Vice-président, division Énergie, Alcoa Canada

HÉLÈNE LAPIERRE-MESSIER
Étudiante

MONIQUE LAURIN
Directrice générale, Collège Lionel-Groulx

DOMINIQUE M. NADEAU
Directeur, Module Section chaude, Pratt & Whitney Canada

NATALIA NUÑO
Professeure

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif

JOSÉE PERRON
Directrice générale – Services conseils en convergence IP (Services professionnels), Bell Canada

CHRISTINE TREMBLAY
Professeure

Observateurs

JEAN BELZILE
Directeur de la recherche et des relations avec l'industrie

NICOLE DUBUC
Coordonnatrice - Affaires départementales, génie électrique

LUC SOUCY
Maître d'enseignement

RONAN STEPHAN
Directeur, Université de Technologie de Compiègne, France

Secrétaire

NORMAND TRUDEL
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président

YVES BEAUCHAMP
Directeur général

Membres

JEAN ARTEAU
Professeur

JEAN BELZILE
Directeur de la recherche et des relations avec l'industrie

DANIEL BOIVIN
Étudiant

HÉLÈNE BRISEBOIS
Présidente, Saia Deslauriers Kadanoff & Ass.

ROGER CHAMPAGNE
Professeur

SYLVIE DORÉ
Doyenne des études

FRANÇOIS GOYETTE
Étudiant

MARTIN MCNICOLL
Associé, I.T.-RATION Conseil inc.

RITA NOUMEIR
Professeure

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif

MICHEL SABOURIN
Directeur, R&D global Fabrication, Alstom Hydro Canada inc.

GENEVIÈVE SAVARD
Maître d'enseignement

HÉLÈNE VAILLANCOURT
Directrice, bureau de Montréal, CSA International

Observateurs

CLAUDE BÉDARD
Doyen à la recherche et au transfert technologique

STÉPHANIE DE CELLES
Registraire

PAUL GELY
Directeur du Service de la gestion académique

GUY GOSSELIN
Directeur du Service de la bibliothèque

Secrétaire

NORMAND TRUDEL
Secrétaire général

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs,
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations de l'Université du Québec au 31 mai 2009 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Université du Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des institutions financières. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

L'Université du Québec a comptabilisé une subvention à recevoir de 27 525 200 $ pour l'Université du Québec à Montréal. Cette subvention est conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier. Celle-ci a été comptabilisée sans obtenir de confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce qui est contraire aux principes généralement reconnus par les universités du Québec. Si cette subvention à recevoir n'avait pas été comptabilisée, les subventions à recevoir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et les subventions à payer aux constituantes auraient diminué de 27 525 200 $ au 31 mai 2009.

À notre avis, à l'exception de la comptabilisation par l'Université du Québec de subventions non confirmées pour lesquelles l'Université du Québec à Montréal n'a pas rempli les conditions nécessaires à l'octroi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tel que décrit au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 5.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que par les institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Québec, le 17 juillet 2009
(à l'exception de la note 17 datée du 7 avril 2010)

[1] Comptable agréé auditeur permis n° 13790

FONDS AVEC RESTRICTIONS

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
Solde au début	46 645	12 984	13 489	8 095	3 429	4 608	1 884	13 298	26 177	731	–	131 340	132 372
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 568)	2 193	2 745	1 543	(781)	2 756	146	(1 046)	9 668	(70)	(4 639)	10 947	3 847
Virements interfonds	–	–	(25)	–	–	–	–	–	–	–	–	(25)	(4 879)
SOLDE À LA FIN	**45 077**	**15 177**	**16 209**	**9 638**	**2 648**	**7 364**	**2 030**	**12 252**	**35 845**	**661**	**(4 639)**	**142 262**	**131 340**

FONDS AVEC RESTRICTIONS

Bilan synoptique au 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
ACTIF													
Actif à court terme													
Comptes à recevoir	680	1 160	3 396	225	168	4 006	822	1 249	6 019	4	–	17 729	15 279
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	4 595	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 595	4 160
Subventions à recevoir	16 060	5 149	3 205	4 407	–	–	–	5 934	7 522	–	(515)	41 762	37 695
Avances interfonds	25 301	9 782	13 730	5 317	3 608	2 715	1 483	5 448	27 346	705	(4 124)	91 311	82 845
Stocks et frais payés d'avance	–	–	–	–	–	–	3	–	54	–	–	57	66
Frais de recherche et de développement reportés	–	–	–	–	–	932	–	–	–	–	–	932	1 274
	46 636	**16 091**	**20 331**	**9 949**	**3 776**	**7 653**	**2 308**	**12 631**	**40 941**	**709**	**(4 639)**	**156 386**	**141 319**
PASSIF													
Passif à court terme													
Comptes à payer et frais courus	1 559	914	3 761	311	73	289	278	71	5 096	48	–	12 400	9 692
Produits reportés	–	–	361	–	1 055	–	–	–	–	–	–	1 416	–
	1 559	**914**	**4 122**	**311**	**1 128**	**289**	**278**	**71**	**5 096**	**48**	**–**	**13 816**	**9 692**
Dette à long terme (note 16)	–	–	–	–	–	–	–	308	–	–	–	308	287
	1 559	**914**	**4 122**	**311**	**1 128**	**289**	**278**	**379**	**5 096**	**48**	**–**	**14 124**	**9 979**
SOLDES DE FONDS													
Affectations d'origine externe	45 077	15 177	16 209	9 638	2 648	7 364	2 030	12 252	35 845	661	(4 639)	142 262	131 340
	46 636	**16 091**	**20 331**	**9 949**	**3 776**	**7 653**	**2 308**	**12 631**	**40 941**	**709**	**(4 639)**	**156 386**	**141 319**

Engagements et éventualités (note 18)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Sylvie Beauchamp
Présidente

Marc Morin
Vice-présidente à l'administration

FONDS AVEC RESTRICTIONS

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
PRODUITS													
Subventions													
Gouvernement du Québec													
Subventions – MELS	17 343	1 093	465	701	580	484	–	1 983	62	140	–	22 851	15 567
Autres	1 336	3 542	4 412	5 124	542	3 309	1 847	1 136	9 318	180	(4 639)	26 107	24 704
Gouvernement du Canada	30 437	7 606	3 765	8 687	3 201	3 264	1 116	6 730	21 929	–	–	86 735	87 983
Autres	–	3 766	3 686	1 597	505	5 559	1 156	5 501	5 791	677	–	28 238	27 691
Autres revenus	12 908	–	4 540	–	143	–	199	–	14 555	77	–	32 422	30 184
Ventes externes	1 527	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 527	798
Contributions interfonds	37	–	473	–	–	1 265	–	–	–	–	–	1 775	1 313
	63 588	**16 007**	**17 341**	**16 109**	**4 971**	**13 881**	**4 318**	**15 350**	**51 655**	**1 074**	**(4 639)**	**199 655**	**188 240**
CHARGES													
Enseignement et recherche	11	–	90	–	101	23	1 544	432	39 386	843	–	42 430	44 798
Recherches subventionnées	61 723	11 761	11 103	14 414	3 820	10 560	–	14 617	–	–	–	127 998	119 667
Services à la collectivité	3 396	584	2 404	–	1 558	–	2 490	553	–	–	–	10 985	10 738
Bibliothèque	–	1	10	–	–	–	–	–	–	166	–	177	75
Informatique	–	–	54	–	–	–	–	–	–	–	–	54	294
Administration	–	7	–	–	–	–	138	–	54	135	–	334	580
Services aux étudiants	26	1 461	267	–	273	–	–	794	–	–	–	2 821	2 945
Contributions interfonds	–	–	–	–	–	196	–	–	–	–	–	196	827
Transferts de coûts indirects	–	–	668	152	–	346	–	–	2 547	–	–	3 713	4 469
	65 156	**13 814**	**14 596**	**14 566**	**5 752**	**11 125**	**4 172**	**16 396**	**41 987**	**1 144**	**–**	**188 708**	**184 393**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(1 568)	2 193	2 745	1 543	(781)	2 756	146	(1 046)	9 668	(70)	(4 639)	10 947	3 847
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(1 914)	315	2 135	1 005	(31)	1 032	379	(293)	1 295	(76)	–	–	–

FONDS DE DOTATION

Bilan synoptique au 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	ETS	INRS	2009 Total	2008 Total
ACTIF						
Actif à court terme						
Encaisse	–	2 078	–	–	2 078	786
Comptes à recevoir	5	43	33	48	129	110
Placements (note 8)	76	–	33	–	109	–
Avances interfonds	20	–	–	1 456	1 476	335
Frais reportés	–	224	–	–	224	56
	101	**2 345**	**66**	**1 504**	**4 016**	**1 287**
Placements (note 8)	274	10 289	7 638	5 384	23 585	24 255
	375	**12 634**	**7 704**	**6 888**	**27 601**	**25 542**
PASSIF						
Passif à court terme						
Comptes à payer et frais courus	–	–	–	2	2	61
Avances interfonds	–	252	488	–	740	285
	–	252	488	2	742	346
SOLDES DE FONDS						
Affectation d'origine interne	–	936	1 278	–	2 214	2 028
Affectation d'origine externe	375	11 446	5 938	6 886	24 645	23 168
	375	12 382	7 216	6 886	26 859	25 196
	375	**12 634**	**7 704**	**6 888**	**27 601**	**25 542**

FONDS DE DOTATION

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	ETS	INRS	2009 Total	2008 Total
PRODUITS						
Placements et dotations	14	3 714	(1 655)	1 714	3 787	1 116
Autres revenus	–	–	1 561	5	1 566	1 792
	14	**3 714**	**(94)**	**1 719**	**5 353**	**2 908**
CHARGES						
Services à la collectivité	–	8	–	–	8	9
Enseignement et recherche	–	–	1 427	34	1 461	2 068
Services aux étudiants	1	–	–	–	1	–
Contributions interfonds	12	2 085	–	–	2 097	706
Autres	–	23	–	–	23	22
	13	**2 116**	**1 427**	**34**	**3 590**	**2 805**
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1	1 598	(1 521)	1 685	1 763	103
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	4	449	(660)	310	–	–

FONDS DE DOTATION

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	ETS	INRS	2009 Total	2008 Total
SOLDE AU DÉBUT	**364**	**10 625**	**8 737**	**5 470**	**25 196**	**25 254**
Gains (pertes) cumulés portés directement à l'état de l'évolution des actifs nets au début	–	–	–	–	–	–
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	–	–	–	–	–
Ajustement de reclassement	–	134	–	–	134	–
Variations des gains et pertes sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net	10	–	–	(424)	(414)	(177)
Reclassement des gains et pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net	–	–	–	155	155	(134)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1	1 598	(1 521)	1 685	1 763	103
Virements interfonds	–	25	–	–	25	150
SOLDE À LA FIN	**375**	**12 382**	**7 216**	**6 886**	**26 859**	**25 196**

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Bilan synoptique au 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
ACTIF													
Actif à court terme													
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5 819	–	5 819	8 517
Comptes à recevoir	1 511	–	–	151	965	–	4	–	181	3 845	(1 715)	4 942	6 295
Réclamations à recevoir													
Université du Québec	2 672	3 488	544	788	1 472	198	16	548	24	–	(9 750)	–	–
Autres	1 489	25	44	–	–	–	–	558	–	–	–	2 116	113
Subventions à recevoir	–	–	616	261	–	–	–	–	–	14 837	–	15 714	16 230
Avances interfonds	332	2 373	–	–	–	–	36	–	–	–	(515)	2 226	3 209
Frais payés d'avance	–	–	472	–	–	–	–	–	–	–	–	472	102
Encaissements exigibles à court terme des effets à recevoir	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	(8)	–	268
	6 004	**5 886**	**1 676**	**1 200**	**2 437**	**198**	**56**	**1 106**	**205**	**24 509**	**(11 988)**	**31 289**	**34 734**
Financement à recevoir (note 7)	62 533	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	62 533	73 253
Placements (note 8)	22 907	–	–	–	–	–	–	225	907	–	–	24 039	23 535
Immobilisations (note 9)	783 762	93 924	80 122	88 320	75 031	28 997	14 286	250 543	232 246	99 550	–	1 746 781	1 696 551
Immobilisations incorporelles (note 10)	8 466	2 464	350	152	195	378	391	2 124	839	280	–	15 639	17 533
Immobilisations destinées à la vente (note 11)	–	–	–	–	–	–	–	–	3 608	–	–	3 608	3 608
Contributions aux constituantes – immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 152 361	(1 152 361)	–	–
Effets à recevoir (note 12)	–	–	–	–	121	–	–	–	–	10 314	(10 314)	121	2 647
Autre actif (note 13)	1 184	579	579	579	579	595	605	579	579	579	–	6 437	7 020
	884 856	**102 853**	**82 727**	**90 251**	**78 363**	**30 168**	**15 338**	**254 577**	**238 384**	**1 287 593**	**(1 174 663)**	**1 890 447**	**1 858 881**
PASSIF													
Passif à court terme													
Emprunts bancaires (note 14)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	49 900	–	49 900	87 000
Comptes à payer et frais courus	4 509	3 156	1 475	351	401	157	14	183	711	21 491	(1 568)	30 880	35 645
Comptes à payer aux constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10 265	(10 265)	–	–
Retenues sur les contrats	825	785	137	–	–	–	–	124	–	–	–	1 871	2 876
Produits reportés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 201
Versements sur la dette à long terme (note 16)	29 948	419	83	554	188	–	–	2 248	4 693	217 625	–	255 758	233 131
Avances interfonds	31 623	–	126	4 055	1 588	527	–	–	42 842	1 246	(4 639)	77 368	66 697
	66 905	**4 360**	**1 821**	**4 960**	**2 177**	**684**	**14**	**2 555**	**48 246**	**300 527**	**(16 472)**	**415 777**	**426 550**
Dette à long terme (note 16)	331 817	2 875	227	26 176	6 872	–	647	79 388	–	854 207	(10 469)	1 291 740	1 171 254
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17)	–	–	–	–	–	–	–	8 682	–	8 588	–	17 270	5 745
Avances interfonds	3 597	–	–	–	–	–	–	6 984	–	–	–	10 581	125 888
	402 319	**7 235**	**2 048**	**31 136**	**9 049**	**684**	**661**	**97 609**	**48 246**	**1 163 322**	**(26 941)**	**1 735 368**	**1 729 437**
SOLDES DE FONDS													
Affectés d'origine interne	4 100	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 100	–
Investis en immobilisations	478 437	95 618	80 679	59 115	69 314	29 484	14 677	156 968	190 138	124 271	(1 147 722)	150 979	129 444
	482 537	95 618	80 679	59 115	69 314	29 484	14 677	156 968	190 138	124 271	(1 147 722)	155 079	129 444
	884 856	**102 853**	**82 727**	**90 251**	**78 363**	**30 168**	**15 338**	**254 577**	**238 384**	**1 287 593**	**(1 174 663)**	**1 890 447**	**1 858 881**

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
PRODUITS													
Subventions													
Gouvernement du Québec													
Subventions – MELS	7 234	10 886	5 104	3 047	2 833	3 213	450	2 273	665	96 724	(35 705)	96 724	87 000
Autres	93 677	–	763	–	–	–	–	–	–	–	(87 979)	6 461	10 317
Gouvernement du Canada	–	229	1 478	383	–	3 424	–	–	–	–	–	5 514	3 541
Autres	–	307	–	–	–	30	–	–	–	–	–	337	540
Autres revenus	1 678	12	835	269	356	116	–	134	1 407	5 870	(2 663)	8 014	6 854
Intérêts	1 239	–	–	–	–	–	–	10	–	–	–	1 249	1 189
Contributions interfonds	30 106	5 998	3 958	5 966	2 056	500	426	11 463	10 417	364	(631)	70 623	64 259
Contribution liée à l'abandon d'un projet informatique	5 027	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5 027	–
Utilisation de la réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement des ajouts d'espaces	–	–	–	–	–	–	–	–	178	–	–	178	2 295
Dons en nature	2 489	16	31	–	–	–	–	–	–	–	–	2 536	979
Produits provenant d'une fiducie	1 434	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 434	–
	142 884	**17 448**	**12 169**	**9 665**	**5 245**	**7 283**	**876**	**13 880**	**12 667**	**102 958**	**(126 978)**	**198 097**	**176 974**
CHARGES													
Virements d'établissements universitaires	–	42	–	–	87	–	–	–	–	–	–	129	255
Contributions interfonds	–	631	–	–	–	–	–	–	–	–	(631)	–	–
Intérêts sur les emprunts	14 417	165	23	73	353	–	–	–	211	45 222	–	60 464	64 974
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	–	–	–	1 553	–	–	–	–	–	–	–	1 553	1 450
Radiation et perte sur la cession d'immobilisations	3 936	66	1 716	449	18	–	503	–	151	2 924	(2 663)	7 100	4 517
Moins-value sur les placements et les immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	711	–	–	711	811
Amortissement des immobilisations	34 902	9 170	7 432	6 006	4 898	2 476	930	10 911	15 368	2 666	–	94 759	91 742
Amortissement de l'autre actif	105	53	53	53	53	53	53	53	53	53	–	582	556
Amortissement des contributions aux constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	52 260	(52 260)	–	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	170	1 440	–	1 610	2 165
	53 360	**10 127**	**9 224**	**8 134**	**5 409**	**2 529**	**1 486**	**10 964**	**16 664**	**104 565**	**(55 554)**	**166 908**	**166 470**
Gain comptable sur les dispositions d'actifs	–	37	–	–	1 449	–	–	–	54	–	–	1 540	31
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(5 523)	–	(5 523)	(2 351)
	–	**37**	**–**	**–**	**1 449**	**–**	**–**	**–**	**54**	**(5 523)**	**–**	**(3 983)**	**(2 320)**
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	89 524	7 358	2 945	1 531	1 285	4 754	(610)	2 916	(3 943)	(7 130)	(71 424)	27 206	8 184
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(1 396)	1 919	(674)	472	8 723	80	(600)	13 613	12 538	(4 458)	–	–	–

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
Solde au début, tel qu'établi	462 696	107 085	89 020	69 474	83 931	26 134	17 433	164 069	195 919	133 707	(1 076 298)	273 170	261 413
Modifications de conventions comptables (note 3)	(73 783)	(18 825)	(11 370)	(12 090)	(15 902)	(1 404)	(2 146)	(4 016)	(1 884)	(2 306)	–	(143 726)	(138 513)
Solde au début, redressé	388 913	88 260	77 650	57 384	68 029	24 730	15 287	160 053	194 035	131 401	(1 076 298)	129 444	122 900
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	89 524	7 358	2 945	1 531	1 285	4 754	(610)	2 916	(3 943)	(7 130)	(71 424)	27 206	8 184
Réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement des ajouts d'espaces (note 20)	–	–	–	–	–	–	–	–	224	–	–	224	1 166
Utilisation de la réserve pour la rénovation, le réaménagement et le financement des ajouts d'espaces	–	–	–	–	–	–	–	–	(178)	–	–	(178)	(2 295)
Pertes latentes entraînées au cours de la période sur les swaps en couverture de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	–	–	(6 001)	–	–	–	(6 001)	(3 641)
Variations des gains et pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(14)
Virements interfonds (note 20)	4 100	–	84	200	–	–	–	–	–	–	–	4 384	3 144
SOLDE À LA FIN	**482 537**	**95 618**	**80 679**	**59 115**	**69 314**	**29 484**	**14 677**	**156 968**	**190 138**	**124 271**	**(1 147 722)**	**155 079**	**129 444**

FONDS DES IMMOBILISATIONS

Évolution de la situation financière synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
PROVENANCE DES FONDS													
Produit net des émissions de billets, de débentures et des autres dettes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	339 094	–	339 094	90 000
Réclamations pour immobilisations	7 234	–	5 104	3 047	2 103	3 213	450	2 273	665	–	(24 089)	–	–
Contributions du fonds													
Fonctionnement	27 896	5 000	2 402	3 045	1 833	304	378	7 348	5 085	2 166	(5 582)	49 875	52 960
Avec restrictions	7 237	998	298	2 920	286	696	48	4 075	5 328	–	–	21 886	19 831
Dotation	–	–	1 257	–	–	–	–	39	3	–	–	1 299	49
Subventions et contributions													
MELS													
Subventions	93 677	10 886	–	–	–	–	–	–	–	2 131	(98 865)	7 829	8 843
Service de la dette	–	–	–	–	–	2 924	–	–	–	93 858	–	96 782	83 031
Gouvernement du Canada	–	229	–	383	–	–	–	–	–	–	–	612	1 953
Autres	–	–	3 108	269	(234)	30	–	–	1 407	–	–	4 580	1 586
Ventes d'immobilisations	3 113	37	–	–	–	–	–	–	54	–	–	3 204	16 439
Encaissement d'un effet à recevoir	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 771	–	2 771	252
Autres revenus	1 634	319	–	–	1 449	116	–	145	–	4 068	–	7 731	8 400
Dette à long terme	–	–	–	–	–	–	–	20 000	–	–	–	20 000	21 800
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26 207
Obligations relatives à des baux emphytéotiques	12 827	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12 827	28 035
Dons en nature	2 489	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 489	953
Virement interfonds	4 100	–	84	200	–	–	–	–	224	–	–	4 608	4 310
	160 207	**17 469**	**12 253**	**9 864**	**5 437**	**7 283**	**876**	**33 880**	**12 766**	**444 088**	**(128 536)**	**575 587**	**364 649**
UTILISATION DES FONDS													
Contribution aux unités constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	128 536	(128 536)	–	–
Placement	–	–	12	–	–	–	–	–	–	–	–	12	345
Acquisition d'immobilisations	44 409	17 956	10 052	7 686	4 662	7 370	598	25 912	9 603	24 261	–	152 509	244 346
Contrats de location-acquisition													
Variation nette des obligations	–	–	57	–	–	–	5	–	–	–	–	62	254
Intérêts sur les contrats de location-acquisition	–	–	17	–	–	–	–	–	–	–	–	17	24
Virements d'établissements universitaires	–	42	–	–	–	–	–	–	–	–	–	42	–
Service de la dette													
Capital	1 296	400	22	521	373	–	–	1 642	155	213 307	–	217 716	63 402
Intérêts	14 417	165	5	1 626	350	–	–	–	211	42 320	–	59 094	62 430
Contribution au fonds de fonctionnement	–	631	–	–	–	–	–	–	–	–	–	631	631
Autres	–	–	1 716	–	87	–	273	–	147	1 238	–	3 461	2 586
Intérêts sur les emprunts bancaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 982	–	1 982	3 672
	60 122	**19 194**	**11 881**	**9 833**	**5 472**	**7 370**	**876**	**27 554**	**10 116**	**411 644**	**(128 536)**	**435 526**	**377 690**
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FONDS	100 085	(1 725)	372	31	(35)	(87)	–	6 326	2 650	32 444	–	140 061	(13 041)
Solde disponible (non pourvu) au début	(134 634)	3 670	(434)	(3 237)	1 794	(193)	45	(12 286)	(45 998)	(90 845)	–	(282 118)	(269 077)
Solde disponible (non pourvu) à la fin	(34 549)	1 945	(62)	(3 206)	1 759	(280)	45	(5 960)	(43 348)	(58 401)	–	(142 057)	(282 118)

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	C.S.C.	RÉSEAU	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
PRODUITS															
Droits de scolarité	60 042	16 225	8 326	7 031	8 106	3 680	3 993	10 151	1 064	–	–	–	–	118 618	108 888
Subventions															
Gouvernement du Québec															
Fonctionnement – MELS	254 987	86 948	57 505	51 106	43 148	29 045	14 728	59 920	42 667	10 323	6 423	9 542	–	666 342	636 688
Autres	1 858	97	953	507	174	–	4 186	63	108	–	–	–	–	7 946	7 024
Gouvernement du Canada	4 453	1 969	2 361	1 334	864	–	134	1 193	3 578	–	–	–	–	15 886	14 547
Autres	–	558	402	–	148	207	918	–	41	–	–	–	–	2 274	2 191
Placements et dotations	–	240	–	1	–	–	4	50	215	–	8	83	–	601	645
Entreprises auxiliaires	15 085	1 452	581	572	2 157	–	127	6 739	–	–	–	–	–	26 713	25 049
Autres revenus	37 244	10 402	5 479	2 670	3 272	2 445	898	3 115	13 365	2 113	624	6 767	(3 129)	85 265	80 781
Recouvrement de coûts indirects	–	230	668	152	–	346	–	446	2 547	–	–	–	–	4 389	5 550
Produits d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	100
Contributions interfonds	–	893	354	–	–	–	–	–	1 039	–	–	–	–	2 286	953
	373 669	**119 014**	**76 629**	**63 373**	**57 869**	**35 723**	**24 988**	**81 677**	**64 624**	**12 436**	**7 055**	**16 392**	**(3 129)**	**930 320**	**882 416**
CHARGES															
Enseignement et recherche	204 878	73 379	46 396	38 884	35 456	23 571	12 493	39 950	30 512	2 450	–	1 959	(1 948)	507 980	502 278
Recherches subventionnées	4 472	869	1 572	1 735	431	389	–	2 431	–	–	–	–	–	11 899	10 669
Services à la collectivité	6 681	1 659	2 431	218	1 056	1	5 080	3 526	–	–	–	–	–	20 652	17 155
Bibliothèque	15 353	4 926	2 922	2 387	2 793	762	1 021	1 940	1 345	636	–	–	–	34 085	32 457
Audiovisuel	5 662	–	323	–	454	431	–	408	–	–	–	–	–	7 278	6 863
Informatique	17 058	6 187	3 969	2 545	2 228	1 076	667	4 911	2 111	–	7 112	–	–	47 864	39 748
Administration	54 591	12 276	8 447	7 675	7 260	4 526	3 638	10 955	8 387	7 775	–	5 736	(1 181)	130 085	130 488
Terrains et bâtiments	34 100	8 733	5 885	7 223	4 708	2 405	1 666	8 258	16 159	671	–	7 974	–	97 782	90 087
Services aux étudiants	9 136	4 473	3 658	1 717	1 586	952	143	1 540	–	–	–	–	–	23 205	21 569
Entreprises auxiliaires	13 540	1 373	578	506	1 252	2	90	4 646	–	–	–	–	–	21 987	24 786
Contribution liée à l'abandon d'un projet informatique	5 027	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5 027	–
Intérêts sur les emprunts	4 742	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4 742	9 799
Redressement des bases – U.Q.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	479	–	479	202
Transferts de coûts indirects	–	–	–	–	–	–	194	–	–	–	–	–	–	194	186
Autres	685	125	–	–	–	1 569	–	–	5 819	600	–	(600)	–	8 198	7 476
	375 925	**114 000**	**76 181**	**62 890**	**57 224**	**35 684**	**24 992**	**78 565**	**64 333**	**12 132**	**7 112**	**15 548**	**(3 129)**	**921 457**	**893 763**
EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(2 256)	5 014	448	483	645	39	(4)	3 112	291	304	(57)	844	–	8 863	(11 347)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(21 174)	6 869	1 799	335	(1 041)	780	(15)	906	517	(922)	74	525	–	–	–

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	C.S.C.	RÉSEAU	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
Solde (déficit) au début	(61 065)	(6 914)	(6 026)	(6 333)	(11 294)	(5 125)	9	(1 460)	(930)	(67)	721	(14 482)	–	(112 966)	(102 036)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 256)	5 014	448	483	645	39	(4)	3 112	291	304	(57)	844	–	8 863	(11 347)
Virements interfonds (note 20)	(4 100)	–	(83)	(200)	–	–	–	–	(224)	–	–	–	–	(4 607)	419
SOLDE (déficit) À LA FIN	**(67 421)**	**(1 900)**	**(5 661)**	**(6 050)**	**(10 649)**	**(5 086)**	**5**	**1 652**	**(863)**	**237**	**664**	**(13 638)**	**–**	**(108 710)**	**(112 966)**

FONDS DE FONCTIONNEMENT

Bilan synoptique au 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ETS	INRS	UQ	Élimi-nations	2009 Total	2008 Total
ACTIF													
Actif à court terme													
Encaisse	5 046	17 451	5 834	–	–	284	–	5 935	6 990	7 505	–	49 045	27 083
Placements à court terme (note 8)	–	–	–	1	–	–	–	–	13 000	–	–	13 001	1
Comptes à recevoir													
Droits de scolarité	3 491	772	313	295	387	700	–	217	–	–	–	6 175	4 281
Autres	8 829	3 787	1 301	1 613	1 160	4 241	3 884	4 686	928	907	(3 827)	27 509	21 763
Somme à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	213	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	213	269
Subventions à recevoir (note 6)	42 012	12 426	9 896	9 040	9 985	6 164	1 823	12 806	5 441	116 063	(109 593)	116 063	143 526
Avances interfonds	24 968	–	378	–	1 571	527	–	–	14 039	541	–	42 024	37 337
Stocks et frais payés d'avance	5 485	475	850	678	127	220	310	1 048	657	30	–	9 880	9 112
	90 044	**34 911**	**18 572**	**11 627**	**13 230**	**12 136**	**6 017**	**24 692**	**41 055**	**125 046**	**(113 420)**	**263 910**	**243 372**
Sommes à recevoir – MELS	–	–	–	–	–	–	–	1 134	–	–	–	1 134	–
Subventions à recevoir (note 6)	4 236	656	634	456	440	–	127	–	–	7 780	(6 549)	7 780	11 538
Frais reportés et autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	938
Avances interfonds	3 597	–	–	–	–	–	–	7 472	–	–	–	11 069	125 888
Placements (note 8)	122	–	16	–	–	–	–	–	–	–	–	138	130
	97 999	**35 567**	**19 222**	**12 083**	**13 670**	**12 136**	**6 144**	**33 298**	**41 055**	**132 826**	**(119 969)**	**284 031**	**381 866**
PASSIF													
Passif à court terme													
Découvert bancaire	666	–	–	2 208	–	–	368	–	–	–	–	3 242	–
Emprunts bancaires (note 14)	64 170	–	–	7 709	12 731	8 363	742	11 000	35 000	18 536	–	158 251	312 444
Comptes à payer et frais courus	45 027	13 115	7 739	6 264	6 801	5 406	2 593	13 021	5 893	3 952	–	109 811	98 476
Sommes à payer – MELS (note 15)	31 774	–	1 498	–	–	–	–	–	–	–	3 106	36 378	–
Subventions à payer	–	–	–	–	–	–	–	–	–	115 295	(115 295)	–	–
Produits reportés	4 805	2 402	1 916	690	1 196	738	870	2 177	894	–	–	15 688	13 873
Avances interfonds	18 978	12 175	13 730	1 262	3 591	2 715	1 519	5 448	–	–	–	59 418	56 744
Dette exigible à court terme (note 16)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	48
	165 420	**27 692**	**24 883**	**18 133**	**24 319**	**17 222**	**6 092**	**31 646**	**41 787**	**137 783**	**(112 189)**	**382 788**	**481 585**
Dette à long terme (note 16)	–	9 775	–	–	–	–	47	–	–	–	–	9 822	11 672
Subventions à payer	–	–	–	–	–	–	–	–	–	7 780	(7 780)	–	1 335
Incitatif relatif à un bail	–	–	–	–	–	–	–	–	131	–	–	131	240
	165 420	**37 467**	**24 883**	**18 133**	**24 319**	**17 222**	**6 139**	**31 646**	**41 918**	**145 563**	**(119 969)**	**392 741**	**494 832**
SOLDES DE FONDS (NÉGATIF)													
Non affectés	(87 208)	(4 572)	(6 238)	(6 345)	(12 011)	(5 111)	5	1 652	(3 092)	(17 173)	–	(140 093)	(139 480)
Affectations d'origine interne	19 787	2 672	577	295	1 362	25	–	–	2 229	4 436	–	31 383	26 514
	(67 421)	(1 900)	(5 661)	(6 050)	(10 649)	(5 086)	5	1 652	(863)	(12 737)	–	(108 710)	(112 966)
	97 999	**35 567**	**19 222**	**12 083**	**13 670**	**12 136**	**6 144**	**33 298**	**41 055**	**132 826**	**(119 969)**	**284 031**	**381 866**

1. États financiers

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (incluant sa composante TELUQ), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec.

Aux fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan, des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2. Financement de l'Université – Îlot Voyageur

En décembre 2008, une entente est intervenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et l'Université afin de tenir indemne l'Université des conséquences financières du projet de l'Îlot Voyageur, une fois la restructuration ayant été complétée à la satisfaction du gouvernement.

De plus, en vertu d'un décret gouvernemental de novembre 2008, une somme de 200 000 000 $ a été remise par le MELS à un fiduciaire au bénéfice de l'Université pour le projet de l'Îlot Voyageur et cette somme sera versée à l'Université lorsque le projet aura été restructuré. De plus, en vertu de la convention de fiducie, le produit reçu doit être utilisé prioritairement au remboursement du financement obligataire lié au projet, par la suite au remboursement des coûts pour l'ouverture de crédit et enfin, au remboursement de toute charge liée au projet. À cet effet, une somme de 1 434 000 $ a été comptabilisée à titre de produit durant l'exercice dans le fonds des immobilisations.

3. Modifications comptables

Changement de convention comptable – politique de capitalisation des immobilisations

En juillet 2008, le Contrôleur des finances, en collaboration avec le MELS, a publié la Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux.Cette politique a été appliquée de façon anticipée au 1er juin 2008 et établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement.

L'Université a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné, en 2008, une augmentation de 4 924 000 $ de la charge d'amortissement des immobilisations et de l'autre actif, une augmentation de 11 000 $ de la radiation et de la perte sur cession d'immobilisations, une augmentation de 80 000 $ des autres dépenses, une réduction des revenus de 196 000 $ et une diminution de 5 247 000 $ de l'excédent des produits par rapport aux charges.

Cette modification a également entraîné, au 31 mai 2008, une diminution de 142 366 $ des immobilisations et des immobilisations incorporelles, une augmentation de 51 000 $ de l'autre actif, une augmentation de la dette à long terme de 1 410 000 $ et une diminution de 142 500 000 $ du solde de fonds du fonds des immobilisations.

Norme récente adoptée

Gestion du capital

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agrées. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'Université et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.

Normes comptables futures

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Au cours de l'exercice, le MELS a prescrit aux universités québécoises de préparer leurs états financiers de l'exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel, publié par le MELS pour les universités du Québec. L'Université mettra cette norme en application à compter du 1er juin 2009. La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de cette norme sur les états financiers.

Organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540, « États des flux de trésorerie »;
- Élimination de l'obligation de traiter les soldes de fonds investis en immobilisations comme une composante distincte des soldes de fonds;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'Université les mettra en application à compter du 1er juin 2009. La direction n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

4. Principales différences avec les principes comptables généralement reconnus du Canada

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus par les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités québécoises publié par le MELS.

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'ICCA et, plus particulièrement celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer ni pour les avantages sociaux futurs;

ii. Les immobilisations acquises à même les produits des fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;

iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;

iv. Les produits de commandites du fonds avec restrictions non utilisés à la fin de l'exercice pour supporter les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement ne sont pas comptabilisés comme produits reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant;

v. Le taux d'intérêt nul est considéré comme étant la condition du marché pour évaluer la juste valeur initiale et en fin d'exercice des subventions à recevoir du MELS, de tous les autres ministères et de tous les paliers du gouvernement.

5. Conventions comptables

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009 du MELS.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser ses états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats reels pourraient être différents de ces estimations.

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restrictions regroupe les ressources utilisées pour payer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur;
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- Les produits de subventions regroupent les subventions, les contrats, les commandites et les dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité;
- Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement du MELS et les ajustements sont portés à l'état des produits et charges de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis incluant les ajustements liés aux clientèles;
- Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais versées à l'Université à titre de mandataire;
- La constatation des subventions provenant des gouvernements et des organismes gouvernementaux se fait sur une base annuelle pour les subventions à recevoir au cours des douze mois suivant la fin d'exercice uniquement, car il existe un degré d'incertitude lié à la constatation des produits pour les promesses de subventions s'échelonnant sur plus d'un an. Ces subventions sont liées, pour la plupart, aux crédits votés par les gouvernements fédéral et provincial;
- Les produits de contrats et autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus;
- Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient;
- Les produits de placement, à l'exception des produits de placement sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés comme étant détenus à

des fins de transaction, sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et des charges au poste Autres revenus peu importe le classement de l'actif financier afférent;

- Les produits d'intérêts ne faisant l'objet d'aucune restriction d'origine externe sont inscrits aux livres du fonds de fonctionnement;
- Les engagements pour commandes non complétées d'achat de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers;
- Aucuns frais ne sont reportés pour les assurances, les taxes, les timbres, la papeterie, les fournitures de bureau et les autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des débours importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;
- Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires à être compensées par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes;
- Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations ainsi que les subventions qui y pourvoient sont inscrits à ce fonds;
- Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du Manuel de l'ICCA relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux placements détenus jusqu'à leur échéance augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

- L'encaisse, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des produits et charges consolidés;
- Les comptes à recevoir, réclamations à recevoir, sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, subventions à recevoir, sommes à recevoir – MELS, financement à recevoir et effets à recevoir sont classés comme prêts et créances. Les comptes à recevoir et réclamations à recevoir sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses. Les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation;
- Les placements sont classés dans les différentes catégories d'actifs financiers tel que décrit à la note 8. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées respectivement aux états des produits et charges consolidés et de l'évolution des soldes de fonds consolidés. Les placements détenus jusqu'à leur échéance et les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation;
- Les emprunts bancaires, comptes à payer, frais courus, subventions à payer et dettes exigibles à court terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- La dette à long terme est classée comme autres passifs financiers. Elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés lors de l'émission des dettes par certaines constituantes alors qu'ils sont présentés en diminution de la dette à long terme par certaines autres constituantes;
- Les autres éléments non énumérés ci-dessus inclus dans les bilans de l'Université ne sont pas des instruments financiers;
- L'Université n'a identifié aucun dérivé incorporé au moment de la mise en application de ce chapitre ni au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 2009.

Reclassement d'un actif financier

Au cours de l'exercice, l'Université du Québec à Chicoutimi a reclassé un actif financier du fonds de développement de 8 721 790 $ comptabilisé initialement comme « Actif financier disponible à la vente » à la catégorie « Placements détenus jusqu'à leur échéance » du fait qu'elle a changé son intention de le conserver.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou de débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et les charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1er juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Dans le cas des immobilisations reçues comme don, la juste valeur marchande au moment du don constitue le coût de ces immobilisations.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif.

De plus, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Périodes
Terrains de football et de soccer	10 ans
Améliorations de terrains	
Inférieurs à 30 000 $	10 ans
Supérieurs à 30 000 $	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement de communication, multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Réseau de télécommunication	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Location-acquisition	Durée du bail
Autres équipements	15 ans
Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Développement informatique et logiciels mis au point à l'interne	5 ans
Logiciels	3 ans

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MELS dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Autre actif du fonds des immobilisations

L'autre actif est amorti en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice sauf pour l'amortissement qui est converti au taux de change historique. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion du risque de taux d'intérêt. Selon la politique de l'Université, elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

Pour certains instruments financiers dérivés, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Par conséquent, les swaps de taux d'intérêt sont constatés au bilan à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées aux produits et charges de l'exercice.

Pour d'autres instruments financiers dérivés, l'Université utilise la comptabilité de couverture. Ainsi, les gains ou les pertes sur les swaps de taux d'intérêt sont rapprochés à la charge d'intérêt relative à l'emprunt auquel ils se rattachent.

Dans le cas des instruments financiers dérivés où la comptabilité de couverture est appliquée, l'Université constitue une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion du risque sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et à des passifs spécifiques figurant au bilan ou à des engagements fermes ou des opérations prévues spécifiques. L'Université détermine aussi de façon méthodique, tant à la mise en place de la couverture, que par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

L'Université utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où ils sont reçus ou déboursés.

6. Subventions à recevoir

Au fonds de fonctionnement, le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend notamment :

À court terme

a) Un montant de 72 992 300 $ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;

b) Un montant de 9 072 200 $ correspondant au recomptage de l'effectif étudiant 2006-2007 principalement dû aux modifications résultant du changement des codes CLARDER, codes servant à la classification et au regroupement des domaines d'enseignement et de recherche pour fins de financement;

c) Un montant de 21 228 500 $ correspondant à la quote-part de l'Université dans le réinvestissement annoncé au budget provincial de 2006-2007;

d) Un montant de 3 758 543 $ correspondant à la portion à court terme du solde de l'allocation à recevoir de 11 538 200 $ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004.

À long terme

a) Une subvention de 7 779 657 $ (11 538 200 $ en mai 2008) a été comptabilisée à titre de subvention à recevoir pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le MELS.

Ce montant représente le manque à gagner par l'Université à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MELS en 2004. Le MELS a confirmé que ce montant sera versé sur une période maximale de 10 ans à compter de l'exercice financier 2008-2009.

7. Financement à recevoir

Fonds d'immobilisations

UQAM

Au cours d'un exercice précédent, à la suite d'un décret gouvernemental, les équipements acquis par la Société de gestion Marie-Victorin de la Ville de Montréal, soit le Jardin botanique, le Biodôme et le Planétarium, ont été transférés à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 $, a été dévaluée à zéro puisque cette société ne détient plus d'actif.

Cependant, en vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 $.

Au 31 mai 2009, le financement à recevoir est de 62 533 329 $ (73 253 328 $ en mai 2008).

8. Placements

	2009 $	2008 $
Placements à court terme		
Fonds de fonctionnement		
a) UQAR		
Dépôts à terme	1	1
b) INRS		
« Dépôts à terme, 0,40 % et 1,02 %, échéant au plus tard le 14 mai 2010 »	13 000	–
	13 001	1
Placements à long terme		
Fonds de fonctionnement		
a) UQAM – Composante TELUQ		
Technologies Cogigraph inc.[1] 99 650 actions de catégorie « A », au coût	100	100
Placement immobilier – Résidences Sainte-Hélène[2], au coût	22	22
b) UQAC		
Partenariat alimentaire UQAC-MAGE, à la valeur de consolidation	11	8
Gestion NAD inc. 5 000 actions catégorie « A »	5	–
	138	130

1 L'Université détient 100 % des actions de Technologies Cogigraph inc., une entreprise ayant comme mission de soutenir l'implantation du téléapprentissage dans les organisations à l'aide de produits développés dans le cadre des activités de laboratoire de recherche en informatique cognitive et environnement de formation Télé-université.

2 L'Université possède une participation de 5 % dans l'édifice désigné Résidences Sainte-Hélène. Elle a conclu avec ses partenaires un contrat selon lequel ils s'engagent à partager les bénéfices nets et les pertes nettes découlant de la location des résidences en fonction de leur part respective dans la propriété de l'immeuble.

	2009 $	2008 $
Fonds des immobilisations		
a) UQAM		
Coupon de la province de Québec, 5,641 %, échéant en janvier 2036 (valeur marchande de 26 964 000 $; 25 620 400 $ en 2008)[1]	22 907	21 667
b) ETS		
Prêt à l'Association des étudiants de l'École de technologie supérieure, portant intérêt au taux préférentiel de 2,25 % (6 % en 2008), remboursable par versements semestriels, échéant en mars 2013	225	250
c) INRS		
Satellites[2]		
Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C. 2 550 000 parts (33,33 %), à la valeur de consolidation	570	1 281
Placement – Les Résidences Sainte-Hélène[3], à la valeur de consolidation	337	337
	907	1 618
	24 039	23 535

1 La valeur nominale de ce coupon échéant en 2036 est de 105 782 000 $. L'intention de la direction est de réinvestir cette somme jusqu'en 2044 pour que le montant total soit de 150 000 000 $ et qu'elle soit utilisée pour rembourser des débentures non garanties échéant à la même date.

2 Les placements dans des satellites sont présentés à la valeur de consolidation selon les états financiers de ces sociétés du 31 décembre précédent.

3 L'INRS possède 75 % des droits, des titres et des intérêts en vertu d'une emphytéose. Parallèlement, l'INRS s'est engagé à assumer les dépenses annuelles ainsi que le remboursement de capital et des intérêts de l'emprunt contracté par l'Université du Québec.

Les placements du fonds d'immobilisations sont évalués et comptabilisés comme suit :

	$
Détenus jusqu'à leur échéance	22 907
Disponibles à la vente	907
Prêts et créances	225
	24 039

	2009 $	2008 $
Fonds de dotation		
Encaisse	140	114
Marché monétaire, bons du Trésor	291	387
Dépôts à terme, 2,7 % à 4,56 % (2,4 % à 4,56 % en 2008), échéant à différentes dates jusqu'en mai 2013	225	200
Bons du Trésor du Québec, encaissés au cours de l'exercice	–	772
Billet du Manitoba, 0,65 %, échéant en juin 2009	700	–
Bons du Trésor du Canada, 1,74 %, échéant en septembre 2009	100	–
Actions de sociétés publiques	7 217	8 670
Obligations, taux d'intérêt de 0,5 % à 10,6 % (0,5 % à 10,25 % en 2008), échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2027 (valeur marchande de 13 922 659 $; 13 517 000 $ en 2008)	14 426	13 517
Débentures convertibles en actions ordinaires d'une société fermée dans laquelle l'ÉTS exerce une influence notable, garanties par une hypothèque principale avec intérêts au taux de 12 % par année ainsi que par l'universalité des biens meubles corporels et incorporels présents et futurs, 7,37 % (15 % en 2008), échéant en décembre 2010	595	595
	23 694	24 255
Portion à court terme des placements	109	–
	23 585	24 255

Les placements du fonds de dotation sont évalués et comptabilisés comme suit :

	$
Détenus jusqu'à leur échéance	9 419
Disponibles à la vente	6 604
Désignés à des fins de transaction	7 076
Prêts et créances	595
	23 694

9. Immobilisations

	2009 $		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Terrains	71 048	–	71 048
Terrains de football et de soccer	1 899	562	1 337
Améliorations de terrains	15 346	8 444	6 902
Bâtiments	1 389 884	297 795	1 092 089
Améliorations majeures aux bâtiments	209 618	73 750	135 868
Construction en cours	211 804	–	211 804
Améliorations locatives	2 910	1 393	1 517
Matériel et équipements			
Équipement informatique	56 053	38 321	17 732
Équipement de communication et multimédia	19 037	10 781	8 256
Mobilier et équipement de bureau	54 176	32 160	22 016
Autres équipements	7 964	2 990	4 974
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	208 584	92 570	116 014
Réseau de télécommunication	9 115	4 564	4 551
Documents de bibliothèque	84 668	51 796	32 872
Manuels pédagogiques	477	321	156
Matériel roulant	2 398	1 481	917
Location-acquisition	342	170	172
Autres actifs corporels	13 413	2 417	10 996
Actifs non amortissables	7 560	–	7 560
	2 366 296	619 515	1 746 781

	2008 $		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Terrains	71 479	–	71 479
Terrains de football et de soccer	1 899	373	1 526
Améliorations de terrains	16 401	8 781	7 620
Bâtiments	1 296 131	270 767	1 025 364
Améliorations majeures aux bâtiments	188 680	67 651	121 029
Construction en cours	242 631	–	242 631
Améliorations locatives	3 725	1 718	2 007
Matériel et équipement			
Équipement informatique	66 244	48 267	17 977
Équipement de communication et multimédia	18 283	10 337	7 946
Mobilier et équipement de bureau	49 253	29 396	19 857
Autre équipement	8 286	2 524	5 762

			2008 $
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	193 476	80 727	112 749
Documents de bibliothèque	104 726	69 085	35 641
Manuels pédagogiques	515	286	229
Matériel roulant	2 194	1 497	697
Réseaux de télécommunications	9 115	3 653	5 462
Location-acquisition	342	86	256
Autres actifs corporels	12 936	1 966	10 970
Actifs non amortissables	7 349	–	7 349
	2 293 665	597 114	1 696 551

10. Immobilisations incorporelles

			2009 $
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Développement informatique	9 785	2 938	6 847
Logiciels	6 477	3 600	2 877
Autres actifs incorporels	15 669	9 754	5 915
	31 931	16 292	15 639

			2008 $
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Développement informatique	11 211	7 276	3 935
Logiciels	7 722	4 478	3 244
Autres actifs incorporels	20 679	10 325	10 354
	39 612	22 079	17 533

11. Immobilisations destinées à la vente

L'INRS a procédé à la mise en vente d'immeubles situés au 245, boulevard Hymus à Pointe-Claire et au 560, boulevard Cartier à Laval, à la suite de la décision de relocaliser les activités sur le Campus Laval.

Le coût des bâtiments a été ajusté afin de mieux refléter la juste valeur de vente, tel que décrit ci-dessous :

	2009 $	2008 $
Coût	5 270	5 270
Perte sur dévaluation	1 662	1 662
Juste valeur	3 608	3 608

12. Effets à recevoir

	2009 $	2008 $
Fonds des immobilisations		
Effet à recevoir, sans intérêt, encaissable au moyen de levées de fonds spécifiques	121	144
Effet à recevoir encaissé au cours de l'exercice	–	2 771
	121	2 915
Encaissements exigibles à court terme	–	268
	121	2 647

13. Autre actif

	2009 $	2008 $
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc., au coût non amorti	6 437	7 020

L'Université amortit ce droit d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

14. Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires, d'un montant autorisé de 683 000 000 $, portent intérêt à un taux de 0,67 % à 2,80 % (3,27 % à 4,41 % en 2008) ou au taux préférentiel de 2,25 % (4,75 % en 2008) et sont renégociables entre juin 2009 et novembre 2009.

De plus, l'ETS dispose d'un crédit spécial à vue de 1 000 000 $ pour le service de transfert électronique de fonds.

Subséquemment à la fin de l'exercice, soit le 30 juin 2009, la marge de crédit autorisée de l'UQAM a été diminuée de 110 000 000 $.

15. Sommes à payer au MELS

Les sommes à payer correspondent aux montants liés à des ajustements à la suite de la variation de la clientèle à la baisse. Par conséquent, ces montants doivent être remboursés. De plus, des montants devant être récupérés à la suite de la grève des professeurs sont inclus à cette rubrique.

16. Dette à long terme

	2009 $	2008 $
Fonds de fonctionnement		
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 4,48 %, avec renouvellement des acceptations bancaires tous les trois mois, échéant en totalité en décembre 2011 (b)	9 775	9 775
Effet à payer, intérêts variant entre 0,50 % et 4,40 %, capitalisé jusqu'en octobre 2009 et un taux de 5 % à partir de novembre 2009, remboursable sur une période maximale de 30 ans en un versement annuel comprenant capital et intérêts, à compter de novembre 2009	47	35
Prêt à terme remboursé au cours de l'exercice	–	1 910
	9 822	11 720
Versements exigibles à court terme	–	48
	9 822	11 672
Fonds avec restrictions		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts de 3,63 % (5,79 % en 2008), sans modalités de remboursement	308	287
Fonds des immobilisations		
Débentures et autres dettes		
Débentures générales au taux moyen pondéré de 4,88 % (4,04 % en 2008) dont certaines sont assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2011 à 2015 (a) et (h)	44 850	78 789
Effets à payer, taux moyen pondéré de 4,44 % (4,67 % en 2008), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en 2034 (a)	947 573	798 968
Emprunts bancaires, coût des fonds majoré de 0,3 % à 0,425 % (5 % à 7 % en 2009 et en 2008), échéant à différentes dates jusqu'en avril 2014	50 921	59 854
Emprunt bancaire, 4,5784 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 $ jusqu'en novembre 2015	11 613	13 400
Emprunt bancaire, 4,68 %, remboursable par versements mensuels de 165 389 $, capital et intérêts, échéant en juin 2014	19 374	20 348
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux moyen pondéré de 4,19 % (5,16 % en 2008), avec renouvellement des acceptations bancaires tous les trois mois, échéant jusqu'en février 2039 (c)	26 634	12 499
Débentures non garanties de premier rang, série A, 5,86 %, échéant en 2044	150 000	150 000
Obligations relatives à des baux emphytéotiques (note 18 e) i).)	125 185	112 358
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relative à des actifs ayant une valeur nette aux livres de 27 572 535 $, 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 $, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2033	24 979	25 458
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (0,433 %; 3,136 % en 2008), remboursables par versements semestriels à compter du 1er juin 2009, échéant en décembre 2023 et en décembre 2033 (d)	43 000	43 000
Emprunt à terme, taux variable de 0,394 % (3,149 % en 2008), remboursable par versements mensuels en capital de 136 857 $, échéant en avril 2032 (e)	37 636	39 278
Emprunt à terme, d'un montant maximum autorisé de 37 000 000 $, taux variable de 0,394 % (3,136 % en 2008), remboursable par versements mensuels à compter d'octobre 2009, échéant en septembre 2034 (f)	37 000	24 000
Emprunt à terme d'un montant maximum autorisé de 7 000 000 $, taux variable 0,394 %, remboursable par versements mensuels à compter d'octobre 2009, échéant en septembre 2034 (g)	7 000	–
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en février 2026	21 733	26 433
	1 547 498	1 404 385
Versements exigibles à court terme	255 758	233 131
	1 291 740	1 171 254

a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université du Québec et par le transport de subventions du MELS accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

b) De plus, l'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion d'un emprunt à terme de 9 774 750 $ à l'origine (9 774 750 $ au 31 mai 2009) portant intérêt à un taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 4,48 %.

c) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion d'un emprunt à terme de 5 100 000 $ à l'origine (4 251 705 $ au 31 mai 2009) portant intérêt à un taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,52 %. Finalement, l'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion d'un emprunt à terme de 21 115 000 $ à l'origine (21 001 080 $ au 31 mai 2009) portant intérêt au taux variable CDOR de trois mois en emprunt à un taux fixe de 3,80 %.

d) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à un taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,35 %.

e) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à un taux variable en emprunt à taux fixe de 5,07 %.

f) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à un taux variable en emprunt à taux fixe de 5,065 %.

g) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 17, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à un taux variable en emprunt à taux fixe de 4,605 %.

h) Les débentures sont présentées nettes des frais de financement de 403 415 $ (valeur nominale de 45 253 000 $).

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2009-2010 $	2010-2011 $	2011-2012 $	2012-2013 $	2013-2014 $
Billets, débentures et autres dettes	255 696	101 081	143 255	108 884	227 478
Contrats de location-acquisition	62	62	67		
	255 758	101 143	143 322	108 884	227 478

17. Swaps de taux d'intérêt

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'Université du Québec – Siège social a contracté les swaps de taux d'intérêt fixes-variables suivants, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	Valeur nominale $	2009 Juste valeur $	2008 Juste valeur $	Variation $
Décembre 2023 et 2033	5,35	43 000	(7 176)	(2 635)	(4 541)
Février 2012	5,52	4 252	(436)	(245)	(191)
Décembre 2011	4,24	9 775	(761)	(184)	(577)
Février 2014	3,80	21 001	(215)	–	(215)
		78 028	(8 588)	(3 064)	(5 524)

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

L'ETS a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt, échéant en avril 2032 et en septembre 2034, selon lesquelles elle verse des intérêts à un taux fixe de 5,07 %, 5,065 % et 4,605 % et reçoit des intérêts à un taux variable basé sur le CDOR (0,394 %, 3,149 % et 3,136 % au 31 mai 2009). Le montant nominal de référence des ententes de swaps conclues par l'École a été fixé à 81 635 610 $. La juste valeur des swaps a été établie selon les informations obtenues auprès des institutions financières et totalise 8 682 311 $.

18. Engagements et éventualités

	2009 $	2008 $
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :		
Fonds de fonctionnement	57 220	70 229
Fonds avec restrictions	9 288	10 923
Fonds des immobilisations	13 566	21 569
Fonds de dotation	6	80

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2009, payables mensuellement, représentent des engagements totalisant 28 412 834 $ et se répartissent comme suit :

	$
2009-2010	10 931
2010-2011	7 343
2011-2012	4 660
2012-2013	1 840
2013-2014	1 415
2014 et suivants	2 224
	28 413

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalités pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier non-enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, des heures supplémentaires à être compensées par des congés représentent au 31 mai 2009 un montant de 27 802 001 $ (25 685 490 $ en 2008).

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'École de technologie supérieure et de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 12 963 936 $ (13 161 939 $ en 2008).

Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2009 aurait été de 6 944 000 $.

d) L'Université du Québec à Chicoutimi s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 3 000 000 $ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

e) L'Université du Québec à Montréal s'est engagée, en vertu de diverses ententes, auprès d'une société pour le développement de l'Îlot Voyageur. Ce développement est scindé en deux composantes importantes :

i. Acquisitions de terrains de stationnement et de résidences

L'Université s'est engagée à acquérir ces actifs à même ses liquidités pour une somme approximative de 111 000 000 $ (après ristournes de taxes). Au 31 mai 2009, une somme de 66 878 000 $ (65 173 000 $ au 2008) a été comptabilisée dans le fonds des immobilisations. Par conséquent, le solde de l'engagement est de 44 122 000 $ au 31 mai 2009 (45 827 000 $ en 2008).

ii. Acquisition d'un terminus d'autobus, d'un pavillon institutionnel et d'un édifice à bureaux

L'Université s'est engagée à acquérir, à la fin des travaux, les droits emphytéotiques sur ces immobilisations. Par conséquent, l'Université devra verser des rentes emphytéotiques sur une période de 30 ans, soit une rente annuelle approximative de 17 400 000 $ (après ristournes de taxes), pour un total de 522 000 000 $, payables à compter de la date de fin des travaux. Cette rente est basée sur des coûts approximatifs de 255 500 000 $ (après ristournes de taxes). L'Université s'est également engagée à payer toute hausse de coûts liée à ces projets par une modification de la rente. À la fin de ces baux, l'Université aura l'option d'acquérir ces immobilisations pour 1 $.

Compte tenu des obligations de l'Université en vertu des diverses ententes, les immobilisations sont comptabilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Au 31 mai 2009, une somme de 125 185 158 $ (112 358 413 $ en 2008) a été comptabilisée.

Notons que, tel qu'il a été mentionné à la note 2, le MELS s'est engagé à tenir indemne l'Université des conséquences financières de ce projet.

f) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention datée du 1er avril 1983, a acquis la Collection Robert-Lionel Séguin. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 $, jusqu'à un maximum de 2 795 000 $, plus une somme de 150 000 $ payable aux ayants droit du vendeur. Pour financer cette acquisition, le MELS a versé une subvention de 300 000 $ qui a été placée dans le fonds de dotation et dont les revenus annuels de 11 960 $ servent au remboursement d'une partie de l'engagement. Au 31 mai 2009, le solde éventuel de cet engagement est de 1 215 750 $ et la valeur capitalisée de la « Collection Robert-Lionel Séguin » à cette date est de 1 729 250 $.

En octobre 1991, l'Université du Québec à Trois-Rivières a signé avec la Corporation du Musée des arts et traditions populaires du Québec un protocole d'une durée de 10 ans, lequel a été prolongé d'un an, le 8 novembre 2001. Ce protocole confie la gestion de la collection Robert-Lionel Séguin et de collections complémentaires, propriétés de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le 10 décembre 2002, il y a eu prolongation d'une autre année et depuis le dossier est en attente de règlement.

g) L'Université du Québec en Outaouais a conclu des ententes contractuelles avec différents fournisseurs pour une somme totale de 14 553 999 $, payable au cours des cinq prochains exercices. Les paiements minimums exigibles s'élèvent à 6 271 265 $ en 2010, à 2 469 470 $ en 2011, à 1 971 795 $ en 2012, à 1 926 075 $ en 2013 et à 1 915 394 $ en 2014.

h) L'Université du Québec à Chicoutimi a conclu des ententes contractuelles avec différents fournisseurs pour une somme totale de 686 393 $, payable au cours des prochains exercices. Les paiements minimums exigibles s'élèvent à 470 599 $ en 2010, à 84 559 $ en 2011, à 84 559 $ en 2012 et à 46 676 $ en 2013.

i) Dans le cadre de la construction de l'Édifice Henri-Julien (CMADM), de la construction de résidences à Trois-Rivières et à Chicoutimi et du projet de construction de résidences à Val-d'Or et à Rouyn, l'Université du Québec s'est engagée auprès d'entrepreneurs en construction pour une somme approximative de 7 490 380 $ en 2009 (6 963 225 $ en 2008). En date du 31 mai 2009, une somme de 48 050 746 $ (30 644 996 $ en 2008) a été comptabilisée au fonds d'immobilisations.

j) Au 31 mai 2009, l'INRS s'est engagé, par le biais de lettres de garantie, à faire l'acquisition de biens et de services pour un total de 48 735 $.

k) Des poursuites en dommages et intérêts d'un total de 6 173 685 $ sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard sauf pour la poursuite contre l'Université du Québec en Outaouais qui fut provisionnée. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes :

(en milliers de dollars)	$
Université du Québec à Montréal	4 200
Université du Québec à Trois-Rivières	181
Université du Québec en Outaouais	350
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 442
	6 173

L'Université du Québec à Montréal pourrait subir des réclamations au regard de l'Îlot Voyageur, y compris de la part du développeur et de l'opérateur du terminus d'autobus. Aucune provision n'est comptabilisée à cet égard. Comme il est mentionné à la note 2, le gouvernement du Québec s'est engagé à tenir l'Université indemne des conséquences financières du projet Îlot Voyageur.

l) En date du 9 octobre 2009, l'Université du Québec à Trois-Rivières a un compte à recevoir net de 1 111 006 $ avec un organisme apparenté, considéré plus à risque, pour lequel il existe une possibilité de cessation des activités. Au 31 mai 2009, aucune provision pour mauvaise créance n'a été comptabilisée. Conséquemment, toute perte pouvant résulter de ce compte serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

m) Cautionnement et lettres de garantie bancaire

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et a garanti pour un montant maximal de 4 936 150 $ des emprunts de deux sociétés apparentées, soit L'Agora de la danse et ICI Environnement inc. Au 31 mai 2009, les emprunts se chiffrent à 1 553 936 $. Les emprunts de L'Agora de la danse seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Conditions féminine.

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université du Québec à Montréal s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas un million de dollars.

Une lettre de garantie au montant de 300 000 $ a été émise pour garantir certaines obligations contractuelles de l'Université du Québec à Montréal.

L'Université du Québec à Chicoutimi a cautionné, conjointement avec d'autres sociétaires, un emprunt bancaire de La Centrale de Chauffage SENC jusqu'à concurrence de 400 000 $. Au 31 mai 2009, le solde de cet emprunt était de 569 452 $. Elle a également cautionné un effet à payer de la Corporation d'Aide au Pavillon Sportif de l'UQAC inc. jusqu'à concurrence de 426 454 $. Au 31 mai 2009, cet emprunt était de 237 954 $. De plus, elle a consenti un cautionnement pour un emprunt bancaire de la coentreprise Centre NAD S.E.C. jusqu'à concurrence de 500 000 $. Le solde de cet emprunt bancaire est nul au 31 mars 2009. Finalement, elle a cautionné, conjointement et solidairement avec un autre commanditaire, pour un bail pour la location de locaux de la coentreprise Centre NAD S.E.C. Ce bail est d'une durée de 11 ans et vient à échéance le 31 août 2019. Le risque maximal en vertu de cette caution est de 4 760 000 $ jusqu'à l'échéance du bail.

L'Université du Québec en Outaouais a garanti une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 900 000 $. L'utilisation de cette marge de crédit s'élève à 150 000 $ au 31 mai 2009 (0 $ en 2008).

L'Université du Québec à Trois-Rivières s'est portée garante pour un montant de 23 500 000 $ relativement à un projet d'emprunt d'une société apparentée. En date du 31 mai 2009, un solde de 21 571 702 $ (22 603 828 $ en 2008) est inscrit aux livres de l'organisme apparenté.

L'Université du Québec à Rimouski cautionne, conjointement avec deux autres corporations, un emprunt bancaire du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) jusqu'à concurrence de 1 000 000 $. Au 31 mai 2009, le solde de l'emprunt était de 869 839 $. Elle a également garanti les marges de crédit de 100 000 $ de RÉFORMAR (organisme contrôlé) et du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). Au 31 mai 2009, le solde de ces marges de crédit étaient respectivement de 18 466 $ et 10 000 $.

n) À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, une entente devra être conclue entre l'Université du Québec et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2009, les travaux n'étaient pas terminés et aucune entente n'était intervenue.

19. Régime de retraite

Les universités constituantes, écoles supérieures et Institut de recherche de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 8 028 (7 949 en 2008). La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco au 31 décembre 2007.

Charges de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 45 930 877 $ (44 591 184 $ en 2008) pour l'exercice se terminant le 31 mai 2009.

Selon la méthode de la valeur ajustée de l'actif, la caisse de retraite comporte un déficit estimé à 479 400 000 $ au 31 décembre 2008, et ce, selon l'évaluation actuarielle, soit :

(en milliers de dollars)	31-12-2008 $	31-12-2007 $
Obligation au titre des prestations constituées	2 287 905	2 107 770
Valeur marchande des actifs du régime	1 857 783	2 256 439
Variation de l'écart des passifs entre la pleine indexation et l'indexation prévue au régime	49 266	30 094
Situation de capitalisation - surplus (déficit) selon la méthode de la valeur marchande de l'actif	(479 388)	118 575
Ajustement de la valeur de l'actif	–	–
Situation de capitalisation - surplus (déficit) selon la méthode de la valeur ajustée de l'actif	(479 388)	118 575

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

Régime surcomplémentaire de retraite

La charge de l'exercice pour le programme surcomplémentaire de retraite totalise 537 600 $ (537 600 $ en 2008). Cette somme correspond aux cotisations versées pour les services courants.

20. Organismes apparentés

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, écoles supérieures et à l'Institut de recherche de l'Université du Québec sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de celles-ci.

21. Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effets à recevoir

La juste valeur des effets à recevoir est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt du marché à la date du bilan pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable.

Subventions à recevoir à long terme

La juste valeur des subventions à recevoir à long terme n'a pu être déterminée, puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Placements

La juste valeur des placements de satellites n'est pas déterminable au prix d'un effort raisonnable, car les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché public.

La juste valeur des placements de portefeuille du fonds des immobilisations et des placements du fonds de dotation a été établie en fonction des cours officiels, normalement le cours acheteur courant moins des frais de courtage estimatifs.

Dette à long terme

La juste valeur des effets à payer et des débentures n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

La juste valeur des prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires et des emprunts est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des prêts à terme et des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable. De plus, les taux des prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires sont ajustés tous les 90 jours.

La juste valeur des dettes à long terme assorties de swaps de taux d'intérêt et portant intérêt à un taux d'intérêt fixe se rapproche de la valeur comptable étant donné que ces emprunts ont été contractés près de la fin d'exercice.

Swaps de taux d'intérêt

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été déterminée par les institutions financières de l'Université.

22. Politique de gestion du capital

Le capital de l'Université est composé des soldes de fonds. À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de l'Université est de maintenir sa capacité financière à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des fins particulières. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.

23. Objectifs et politiques de gestion des risques financiers et risques financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université conclut des contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, afin de se prémunir à l'égard de certains risques auxquels elle est exposée.

Risques financiers

Le principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixes et exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et les dettes à long terme portent intérêt à taux variables et exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swaps visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable aux bilans des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Débiteurs (droits de scolarité et autres) :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante;

Subventions et réclamations à recevoir :

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir de l'Université du Québec et d'organismes externes reconnus.

L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, tel que détaillé à la note 18.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

24. Évènement subséquent

Le 7 avril 2010, le MELS a publié les calculs définitif de subventions de fonctionnement aux universités québécoises pour l'exercice 2008-2009, confirmant un montant de 12 556 747 $ pour l'Université du Québec.

25. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

.uquebec.ca www.uquebec.ca www.uquebec.ca www.uquebec.ca www.uquebec.ca www.uquebec.ca www.uquebec.ca www uquebec.ca www.uquebec.ca www.uquebec.c

LES NEUF ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Université du Québec à Montréal	UQAM
Université du Québec à Trois-Rivières	UQTR
Université du Québec à Chicoutimi	UQAC
Université du Québec à Rimouski	UQAR
Université du Québec en Outaouais	UQO
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	UQAT
Institut national de la recherche scientifique	INRS
École nationale d'administration publique	ENAP
École de technologie supérieure	ÉTS